



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

**Theodor Göbel :
mercenaire allemand en Gaspésie**

**Edmond Gauvreau,
soldat d'Ypres à Courcelette**

Drames chez les Breton





Société de généalogie de Québec

À partir de 1691, l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent qu'ils étaient libres de tout engagement soit en produisant des certificats légalisés, soit en produisant des témoins crédibles.

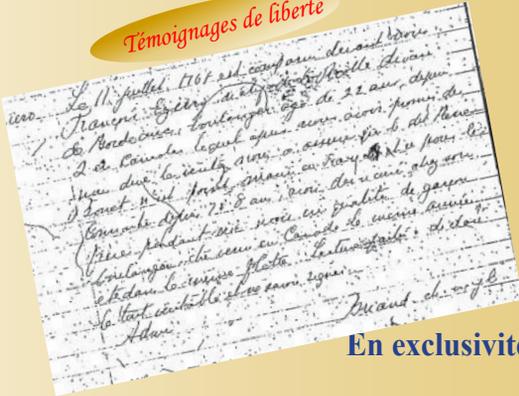
Les témoignages de liberté au mariage constituent une source importante d'informations car ils permettent de connaître les lieux d'ori-

gine, les dates d'arrivée au pays, la profession ou le métier, les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants.

Les témoignages de liberté au mariage couvrent la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour tout le diocèse de Québec et la période entre 1763 et 1818 pour la région de Québec.

Source : les archives de l'Archevêché de Québec.

Témoignages de liberté



En exclusivité aux membres sur le site Web
www.sgq.qc.ca



MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE



Tél. : **418 658-8122**
www.groupeetr.com

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par empreinte DESIGN GORAPHIQUE





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2016

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016–2017

Président	Guy Parent (1255)
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire	Louis Richer (4140)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Guy Auclair (4443) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Entraide généalogique	Alain Gariépy (4109)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue L'Ancêtre	Jeanne Maltais (6255)
Service à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Directeur adjoint	Guy Auclair (4443)
Service de recherche	Louis Richer (4140)
Site web	Michel Lortie (0957)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada

Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue **L'Ancêtre**.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE L'Ancêtre 2016–2017

Directrice	Jeanne Maltais (6255)
Rédacteurs	France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Rodrigue Leclerc (4069) Claude Le May (1491) Jacques Olivier (4046) Brigitte Poincier (7228)

Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
Françoise Dorais (4412)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre** sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphie, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2016 SGQ

Sommaire

Conditions du Prix de L'Ancêtre	4
Lauréats du Prix de L'Ancêtre	5
Politique de rédaction de L'Ancêtre	6
Mères de la nation	7
Conditions (Rassemblements de famille et Nos membres publient)	10
Activités de la SGQ	11
Pierre Tenaillo ou Pietro Tinaglio : un vétéran des guerres napoléoniennes	13
Cent ans après : sur les traces du soldat Edmond Gauvreau, 22 ^e bataillon canadien-français, d'Ypres à Courcelette	19
Theodor Göbel, un mercenaire allemand en Gaspésie	23
Les soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils encore des descendants?	33
Religieuse québécoise prisonnière de guerre en France	35
Drames chez les Breton	41
Lieux de souche — LA ROCHELLE, paroisses catholiques	44
L'héraldique à Québec — Des armoiries de la maison de Montmorency à Québec	49
<i>Ad Lib</i> — Bénédiction ou consécration de cloches	52
Au fil des recherches	56
Paléographie	58
Le généalogiste juriste	60
Les Archives vous parlent des...	64
Service d'entraide	66
À livres ouverts	68

Page couverture :

Aquarelle de James Peachey intitulée *A View of the Citadel at Quebec with the Outworks taken from the Heights of Abraham Oct 29 1784*. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2833906.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Conditions du Prix de **L'Ancêtre** Volume 43

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs* des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de **L'Ancêtre** comprenant trois catégories : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de **L'Ancêtre** présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 43 de la revue, soit dans les numéros 316, 317, 318 et 319. Il s'agit de la 20^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 43 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
 - les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution) ;
 - les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution).
3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article adapté pourra répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les administrateurs de la revue **L'Ancêtre** (directrice, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de **L'Ancêtre** sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de **L'Ancêtre** agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation de la directrice de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de **L'Ancêtre**, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de **L'Ancêtre**.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas attribuer le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
 - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de **L'Ancêtre** est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond ;
 - Prix pour ÉTUDE – 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude ;
 - Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 \$ à l'auteur d'un article de fond ou d'une étude digne de mention.
11. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnants sont publiés dans la revue **L'Ancêtre**, et les articles gagnants seront publiés sur le site Web des Éditions du Septentrion, commanditaire du Prix de **L'Ancêtre**, ainsi que sur le site Web de la SGQ.

Comité de **L'Ancêtre** de la Société de généalogie de Québec, juin 2016

* La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 2015–2016 volume 42 — 19^e édition

La Société de généalogie de Québec remercie *Les Éditions du Septentrion* pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour le parrainage des trois bourses remises aux lauréats du Prix de *L'Ancêtre*, volume 42. Les membres du jury étaient Sabine Champagne, Pierre Laporte, et Sophie Imbault pour *Les Éditions du Septentrion*.



RÉJEAN BINET (6422)

« Robert Giffard : les engagés de 1634 », *L'Ancêtre*, volume 42, numéro 313, hiver 2016, p. 98 à 112.

Robert Giffard a rapidement cru à l'aventure canadienne. Il a voulu y développer le commerce du bois et a engagé des gens pour ce faire. Les exemples de Jean Guyon et Zacharie Cloutier sont bien connus. Réjean Binet nous livre ici un excellent article sur les engagés, hommes et femmes, qui avaient moins retenu l'attention : Noël et Jean Juchereau, Gaspard et Marin Boucher, François Bellenger, Claire Morin, Jeanne Mercier, Noël Langlois, Robert Drouin, Barthelemy Moyné, Denis Robert, Jean Côté, Martin Grouvel, James Bourguignon, Henri Pinguet et Pierre Clust. Il livre une liste mise à jour de ces Percherons arrivés en 1634. Dans un style vivant, M. Binet effectue une solide critique des sources et textes des historiens en plus d'apporter un éclairage nouveau sur les débuts de la colonie.



GUY PARENT (1255)

Chronique *Ad Lib* « Mes origines : diversité ou homogénéité », *L'Ancêtre*, volume 42, numéro 314, printemps 2016, p. 222 à 224.

Vous cherchez une démarche complète et approfondie d'une étude généalogique de vos ancêtres? Dans la chronique « Mes origines : diversité ou homogénéité », l'auteur nous décrit un parcours commençant par une recherche élémentaire à partir du patronyme paternel jusqu'à une analyse complète d'ancêtres. L'article nous amène au-delà d'une simple description des ancêtres à une analyse synthétique de ceux-ci nous révélant que l'ancêtre de notre patronyme n'est pas nécessairement celui qui a contribué le plus à notre diversité génétique. Même les généalogistes avancés y trouveront une approche d'analyse innovatrice.

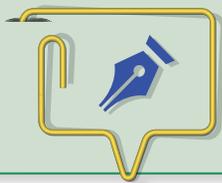


GERTRUDE GILBERT (3418)

« Étienne Gilbert et Marguerite Thibault, mes ancêtres », *L'Ancêtre*, volume 42, numéro 313, hiver 2016, p. 135 à 141.

Étienne Gilbert, résidant chez Paul Chalifour, travaille comme scieur de long avant de s'établir à Saint-Augustin-de-Desmaures en 1683. D'où venait-il? Qui étaient ses parents? Questions d'autant plus pertinentes que l'auteure ne prétend pas réinterpréter ou réécrire l'histoire d'Étienne. Présentant les faits, elle retrace l'itinéraire de son ancêtre et répond aux interrogations en puisant aux nombreuses sources notariales. Dans un texte bien documenté, au style clair et limpide, l'auteure nous raconte la vie du couple Gilbert-Thibault et celle de leurs treize enfants pour notre plus grand bonheur. Faire la connaissance de Jean-François dont les descendants deviendront les propriétaires de la terre ancestrale jusqu'en 1949, de Marie-Angélique la couturière ou d'Augustin le maître tailleur nous redonnent le goût et l'engouement pour connaître d'autres ancêtres.





Politique de rédaction — Revue L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

1. La revue **L'Ancêtre**, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (moins de cinq pages), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
2. La revue **L'Ancêtre** publie dans chaque numéro une moyenne de 24 pages d'articles de nature généalogique et une moyenne de 18 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie, selon la disponibilité des textes au moment de la publication.
3. Toute personne peut soumettre un article à **L'Ancêtre**. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle ne peut participer au concours annuel du Prix de **L'Ancêtre** qui porte sur les articles admissibles* publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support écrit ou électronique et sans mise en page formelle. L'auteur** est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par l'équipe de rédaction (composée de la directrice et des rédacteurs). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son courriel. Ce courriel sera publié à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de **L'Ancêtre** (ci-après appelé le Comité). Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le Comité. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support écrit ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie ailleurs que dans **L'Ancêtre**, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes :
 - a) la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans **L'Ancêtre** ;
 - b) une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
6. Le Comité est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Le Comité peut apporter aux textes soumis des modifications mineures, des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur avant publication.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution ; le numéro est le nombre séquentiel de parution ; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants :
 - GUILLOTON, Noëlle, CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, et Martine GERMAIN. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec ;
 - Dictionnaire *Le Petit Robert* ;
 - Dictionnaire *Larousse* ;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec-Amérique.
 - *Protocole typographique* et *Aide-Mémoire*, documents produits par des membres du Comité de **L'Ancêtre** que l'on peut consulter sur le site Web de la SGQ www.sggq.qc.ca/ à l'onglet *L'Ancêtre*.
10. La rédaction de **L'Ancêtre** s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier que dans la version électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2016

* Les conditions propres au Prix de **L'Ancêtre** s'appliquent.

** La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

Barbe BARON ou LE BARON

Barbe BARON (LE BARON) est née vers 1650, fille de feu Jacques, hôtelier, et Françoise QUIBEL (RUIBEL), de la paroisse de Saint-Vincent, ville et archevêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Elle arrive à Québec en 1667, apportant avec elle des biens estimés à 300 livres. Elle épouse, le 3 novembre 1667 à Québec (contrat devant le notaire royal Romain Becquet le 17 octobre 1667), Simon CHEVREUX dit LATAUPINE, habitant, fils de Pierre et Catherine BONNEAU, né vers 1636 à Lonzac, évêché de Saintes, en Saintonge, et décédé entre le 13 septembre 1671 et le 2 mai 1672. Il ne savait pas signer. Le couple s'établit à Québec et aura trois enfants. Barbe épouse en deuxièmes nocés, le 2 mai 1672 à Québec (contrat devant le notaire royal Romain Becquet le 24 avril 1672), Jean MÉRIENNE dit LASOLAYE, habitant, fils de Jean et Michelle ROUILLER, né vers 1640 à Saint-Pierre de Thouarcé, évêché d'Angers, en Anjou, soldat de la compagnie de Grandfontaine du régiment de Carignan-Salières. Jean était arrivé au pays le 18 août 1665 à bord du navire *L'Aigle-d'Or*. Le ménage s'établit à Québec. De leur union naissent neuf enfants. Jean est décédé le 21 février 1690 et a été inhumé le même jour à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ne savait pas signer. Barbe épouse en troisièmes nocés, le 23 avril 1691 à Québec (contrat de mariage devant le notaire François Genaple le 22 avril 1691), Guillaume DUBOC dit ST-GODARD, maître couvreur, fils d'André Alexandre et Madeleine CRETEL, baptisé le 18 septembre 1665 à Saint-Godard, ville et archevêché de Rouen, en Normandie. Le ménage s'établit à Québec et aura deux enfants. Barbe est décédée et a été inhumée le 13 mars 1715 à Québec. Elle savait signer. Guillaume a été inhumé le 21 avril 1743 à L'Assomption. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple BARON (Le BARON) – CHEVREUX dit LATAUPINE (CHEVREU dit LATAMPINE)

- 1 **Philippe** : né et baptisé le 2 janvier 1669 à Québec.
- 2 **Jacques** : né le 1^{er} novembre 1670 et baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Québec, il est décédé et a été inhumé le 17 suivant à Québec.
- 3 **Marie Madeleine** : née le 13 juin 1672 et baptisée le lendemain à Québec, elle a été inhumée le 30 janvier 1674 à Québec.

Enfants du couple BARON (Le BARON) – MÉRIENNE dit LASOLAYE

- 1 **Marie** : née le 1^{er} novembre 1673 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 8 novembre 1689 à Québec, Pierre DUVEAU (DUVAU), fils de Michel et Marguerite MÉRIEL

de Saint-Pierre-es-Liens, Vaux-sur-Meulan, archevêché de Rouen, en Île-de-France. Le couple aura un enfant. Marie et Pierre sont décédés en un lieu indéterminé.

- 2 **Jean Moïse** : né et baptisé le 6 décembre 1675, il est décédé et a été inhumé le 8 janvier 1676 à Québec.
- 3 **François** : né et baptisé le 22 avril 1677 à Québec, il est décédé en un lieu indéterminé.
- 4 **Anonyme féminin** : née, baptisée, décédée et inhumée le 14 janvier 1679 à Québec.
- 5 **Marie Madeleine** : née et baptisée le 4 mai 1680 à Québec. Elle épouse, le 4 juin 1696 à Québec, Jean LAMBERTON (LANBRETON), né vers 1660 à Notre-Dame, ville de Mauleon, évêché de Maillezais, en Poitou, fils de Pierre et Madeleine BOUROT. Le couple n'aura pas d'enfant.
- 6 **Jeanne Angélique** : née et baptisée le 1^{er} février 1683 à Québec. Elle épouse, le 28 août 1703 à Québec, Jean SALOIS, né le 3 novembre 1673 et baptisé le 6 suivant à Sainte-Famille, Î.O., fils de Claude et Marie Anne MABILLE. Le couple n'aura pas d'enfant. Jeanne Angélique est décédée le 25 avril 1745 et a été inhumée le lendemain à L'Ancienne-Lorette. Jean est décédé le 25 février 1746 et a été inhumé le lendemain, également à L'Ancienne-Lorette.
- 7 **Jean** : né et baptisé le 13 février 1685. Il a été inhumé le 16 août 1693 à Québec.
- 8 **Louis Joseph** : né le 19 mars 1687 et baptisé le lendemain. Il est décédé le 27 suivant et a été inhumé le jour d'après à Québec.
- 9 **Marie Thérèse** : née le 9 décembre 1688 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 10 février 1706 à Québec, Joseph PIQUET dit LAFLEUR, né vers 1675 à Notre-Dame-de-Gourdaine, ville et évêché du Mans, au Maine, fils d'Eustache et Jeanne BOUCHER. Le couple aura quatorze enfants. Marie Thérèse est décédée le 10 mai 1760 et a été inhumée le jour suivant à Québec.

Enfants du couple BARON (Le BARON) – DUBOC dit ST-GODARD

- 1 **Marie Madeleine** : née et baptisée le 2 mars 1693 à Québec. Elle épouse, le 18 septembre 1713 à Québec, Joseph CHENIER, né le 10 avril 1686 et baptisé le lendemain à Neuville, fils de Jean et Geneviève Marie FERRE. Le couple aura quatorze enfants. Joseph a été inhumé le 4 février 1735 à Montréal. Marie Madeleine épouse en secondes nocés, le 17 avril 1736 à Montréal, Jacques GAUTHIER, né le 24 juillet 1691 et baptisé le jour suivant

à Boucherville, fils de Jean et Jeanne Marie Anne LAPRE dit PETIT. Le couple aura deux enfants. Marie Madeleine est décédée le 26 avril 1771 et a été inhumée le lendemain à Pointe-Claire.

- 2 Alexandre :** né le 18 septembre 1696 et baptisé le jour suivant, il a été inhumé le 3 octobre 1696 à Québec.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 50, 112–113.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 249, 366, 800 et 801.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 53–54.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2000, p. 413–414.
- *Ancestry.ca*, *Ancestry.com*, ©2006–2016, www.ancestry.ca

Marguerite ANDRIEU

Marguerite ANDRIEU est née vers 1644, fille de feu Guillaume et Anne COUILLARD, de Saint-Denis, Duclair, archevêché de Rouen, en Normandie. Elle arrive au pays en 1673 avec des biens estimés à 600 livres. Elle épouse, le 19 septembre 1673 à Québec (contrat devant le notaire royal Romain Becquet, le 14 septembre 1673), Pierre AUGRAND (AUGRAND dit LAPIERRE), habitant, fils de Jean et Audine ROBISCA, né vers 1634 à La Roque-Maniban, auj. Larroque-sur-l'Osse (Saint-Pierre), en Gascogne (arr. Condom, Gers, Midi-Pyrénées). Il était arrivé en Nouvelle-France le 12 septembre 1665 à bord du navire *Le Saint-Sébastien* comme soldat de la compagnie de Duprat-Deportes du régiment de Carignan-Salières. Le ménage s'établit à Québec. Le couple aura cinq enfants. Marguerite est décédée après le 25 décembre 1702. Elle ne savait pas signer. Pierre est décédé le 22 mai 1713 et a été inhumé le lendemain à Québec. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple ANDRIEU – AUGRAND dit LAPIERRE

- 1 Jeanne :** baptisée le 14 août 1674 à Sorel.
- 2 Pierre :** né et baptisé le 17 mars 1676 à Sorel, il a été inhumé le 31 juillet 1696 à Québec.
- 3 Anne Élisabeth :** née le 26 novembre 1677 et baptisée deux jours plus tard à Sorel, elle a été inhumée le 25 décembre 1702 à Québec.

- 4 Louise :** baptisée le 8 juillet 1679 à Sorel. Elle épouse, le 9 janvier 1696 à Québec, François GAUTHIER dit LAROUCHE, né le 11 octobre 1675 et baptisé le lendemain à Québec, fils de Jean et Marie Angélique LEFEBVRE dit BATANVILLE. Le couple aura dix enfants. Louise est décédée le 23 février 1715 et a été inhumée le jour suivant à Québec. François est décédé le 1^{er} février 1747 et a été inhumé le lendemain à Québec.

- 5 Marie Marguerite :** née le 5 janvier 1682 et baptisée deux jours plus tard à Québec. Elle a été inhumée le 2 janvier 1703 à Québec.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 47, 90.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 33.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 45.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 80–81.

Marie Thérèse VIEL

Marie Thérèse VIEL, fille de Charles, marchand droguiste, et Marguerite CHEVALIER, a été baptisée le 4 avril 1650 à Saint-Candé-le-Vieil, ville et archevêché de Rouen, en Normandie. Elle arrive au pays en 1671 apportant des biens estimés à 300 livres et un don du roi de 50 livres. Elle épouse, le 26 octobre 1671 à Québec (contrat devant le notaire royal Romain Becquet, le 20 octobre 1671), Étienne BOYER dit LAFONTAINE, habitant, fils de Claude et Sébastienne RAVENNE, né vers 1650 à Fontaine-Milon, évêché d'Angers, en Anjou. Soldat de la

compagnie La Fouille, du régiment de Carignan-Salières, il est arrivé en Nouvelle-France le 14 septembre 1665 sur le navire *La Justice*. Le ménage s'établit à L'Ancienne-Lorette. De leur union naissent treize enfants. Marie Thérèse a eu un enfant né hors union. Étienne est décédé le 3 octobre 1700 et a été inhumé le même jour à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple VIEL – BOYER dit LAFONTAINE

- 1 **René Louis** : né le 8 septembre 1672 et baptisé le lendemain. Il a été inhumé le 11 suivant à Québec.
- 2 **Hugues** : né le 6 septembre 1673 et baptisé le lendemain à Québec.
- 3 **Charles** : né vers 1675 au Québec. Il épouse, le 9 février 1699 à Charlesbourg, Marie Marguerite VANIER dit LAFONTAINE, née et baptisée le 29 mars 1684 à Charlesbourg, fille de Guillaume et Marie Madeleine BAILLY. Le couple aura sept enfants. Marie Marguerite est décédée et a été inhumée le 18 avril 1715 à Charlesbourg. Charles épouse en secondes noces, le 19 août 1715 à Charlesbourg, Marie Madeleine VIVIER, née le 27 février et baptisée le 1^{er} mars 1688 à Québec, fille de Pierre et Marguerite Marie ROY. Le couple aura sept enfants. Charles a été inhumé le 18 mars 1727 à Chambly. Marie Madeleine est décédée et a été inhumée le 6 septembre 1729 à Montréal.
- 4 **Jeanne Élisabeth** : enfant naturel (père Médard DESGROSEILLERS SOUART) baptisée le 14 janvier 1677 à Québec. Elle épouse, le 19 novembre 1696 au Québec, Benoit DUHAUT, né et baptisé le 27 mars 1675 à Québec, fils de Jacques et Marie LEMOINE. Le couple aura cinq enfants.
- 5 **Jean Louis** : né le 30 décembre 1678 et baptisé le lendemain à Québec. Il épouse, le 9 février 1699 à Charlesbourg, Marie Renée CHRETIEN, née le 29 décembre 1682 et baptisée deux jours plus tard à Charlesbourg, fille de Michel et Marie MEUNIER. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Renée et Jean Louis sont décédés en un endroit indéterminé.
- 6 **Étienne** : baptisé le 10 août 1680 à L'Ancienne-Lorette. Il épouse, avant 1708 au Québec, Barbe LAMOUREUX dit SAINT-GERMAIN, baptisée le 25 juillet 1685 à Montréal, fille de Pierre et Barbe DECELLES dit DUCLOS. Le couple aura dix enfants. Étienne est décédé le 21 avril 1750 et a été inhumé le jour suivant à Lachine.
- 7 **François** : né le 2 mars 1682 et baptisé le lendemain à L'Ancienne-Lorette.
- 8 **Jacques** : né le 15 avril 1683 et baptisé le 18 suivant à L'Ancienne-Lorette.
- 9 **Louis** : né le 6 juin 1684 et baptisé le lendemain ; il a été inhumé le 28 du même mois à L'Ancienne-Lorette.
- 10 **Élisabeth** : née le 9 juillet 1685 et baptisée le 10 à Québec.
- 11 **Pierre Augustin** : né le 27 août 1686 et baptisé le 28 à Québec.
- 12 **Jean Baptiste** : né vers 1688 au Québec. Il épouse, le 28 juillet 1710 à Québec, Marie Madeleine BONNIER dit LAPLANTE, née vers 1692 en un lieu indéterminé au Québec, fille de Jacques et Geneviève MIGNERON. Le couple aura cinq enfants. Jean Baptiste est décédé le 23 octobre 1750 et a été inhumé le 30 suivant à Sainte-Anne-de-Beaupré. Marie Madeleine est décédée le 4 mars 1785 et a été inhumée le lendemain à Sainte-Anne-de-Beaupré.
- 13 **Jean François** : né le 11 juin 1690 et baptisé le jour suivant à Québec.
- 14 **Pierre** : baptisé le 22 mai 1691 à L'Ancienne-Lorette.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 52, 95.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 161.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 228.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 275.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
doraisfrse@videotron.ca

Capsule Plus ça change, plus c'est pareil !

L'année 2016 marquera le deux centième anniversaire de *l'année sans été*. C'est en effet, sous cette appellation qu'est connue l'année 1816 dans l'Est de l'Amérique du Nord. Il semble que l'éruption du volcan Tambora, en Indonésie, au mois d'avril 1815, a eu des répercussions sur le climat d'une partie de la planète. Conséquence d'un refroidissement provoqué par l'émission d'importants nuages de gaz et de matières volcaniques dans l'atmosphère, la région de Québec aurait reçu 30 centimètres de neige au mois de juin 1816. Les impacts de ces éruptions, qui se sont prolongées jusqu'en 1819, se sont également répercutés, au Québec, aux étés 1817 et 1818 qui ont été plus froids que la normale.

DESLOGES, Yvon. *Sous les cieux de Québec – météo et climat, 1534–1831*, Septentrion, 2016, 216 pages.

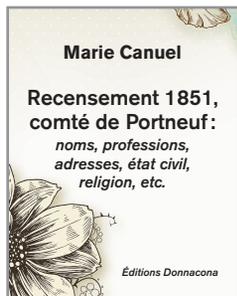
Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de **L'Ancêtre**, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Exemple (fictif) :



CANUEL, Marie. Recensement 1851, comté de Portneuf: noms, professions, adresses, état civil, religion, etc., Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 pages.

(Courte description du contenu du volume)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 \$ + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.





Activités de la SGQ

Guy Parent (1255)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Héraldique

Le 1^{er} mai, Marc Beaudoin, membre du comité d'héraldique de la Société de généalogie de Québec (SGQ), s'est vu décerner la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur pour les aînés. Marc Beaudoin a œuvré pendant plus de 35 ans à faire connaître l'histoire du Québec au sein de différentes associations.

Détenteur d'un baccalauréat en histoire, il s'est impliqué très tôt comme bénévole dans des associations faisant la promotion et l'enseignement de l'histoire. Il a été président et trésorier de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (aujourd'hui Histoire Québec), président de la Société historique de Québec et président de l'Association des archivistes du Québec. Il a toujours été un passionné et un chercheur chevronné. Depuis plus de 30 ans, il collabore à la réalisation du *Calendrier de vues anciennes de Québec*. Il a travaillé à la bibliothèque des Archives de l'Université de Montréal et au journal *La Presse*. Depuis sa retraite, il concentre ses recherches sur l'histoire de la région de Québec et des armoiries des différents acteurs de notre histoire.



L'honorable Jean-Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec et Marc Beaudoin.
Crédit photo : Daniel Abel.



Visite culturelle

Le samedi 7 mai et le mardi 10 mai, 60 généalogistes ont profité de la visite culturelle proposée par le comité de formation. Cette activité comprenait une randonnée pédestre dans le vieux

quartier de Beauport dont le bourg du Fargy, en passant par le presbytère, le vieux couvent, l'allée des Bâisseurs, la Maison Girardin et la fresque historique. Elle incluait également l'église de La Nativité-de-Notre-Dame.



Maison Girardin, Beauport.
Photo : Carole Veillette.



Membres à l'honneur

Le 14 mai, lors du Conseil de généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) qui s'est tenu à Montréal, deux membres de la SGQ ont été honorés : le prix Renaud-Brochu a été attribué à Bibiane Ménard et la Médaille de reconnaissance à Louise Tucker. Guy Parent, président de la FQSG, leur a remis ces prix lors du 5^e à 7^e des bénévoles de la SGQ du 16 juin.



Guy Parent remettant leur médaille à Bibiane Ménard et Louise Tucker.
Photos : André G. Bélanger.

Prix Jeunéalogie

Les écoles Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette, et de l'Escalade, de Notre-Dame-des-Laurentides, ont remporté le prix *Jeunéalogie* 2016 de la FOQG. L'annonce en a été faite lors du conseil de généalogie du 14 mai dernier. Les élèves de 4^e année de l'école Le Ruisselet, sous la responsabilité de Catherine Giguère, ont fait leurs recherches dans nos locaux lors de la Semaine nationale de généalogie en novembre 2015 et les élèves de 4^e année de l'école de l'Escalade, sous la responsabilité de Jenny Lavoie, ont fait une démarche semblable au mois de mars 2016. Félicitations à ces deux écoles et aux institutrices qui proposent ces projets à leur école, à André Bélanger, maître d'œuvre de ce dossier, et aux bénévoles qui accompagnent ces jeunes chercheurs.



André G. Bélanger, l'organisatrice Catherine Giguère, la suppléante de Thérèse Pagé et Daniel Trachy, directeur de l'école Le Ruisselet, L'Ancienne-Lorette.
Photo : André G. Bélanger.



Classe de Jenny Lavoie, école de l'Escalade, Notre-Dame-des-Laurentides.
Photo : André G. Bélanger.

Le 5 à 7 des bénévoles

Le 16 juin, le conseil d'administration accueillait les bénévoles de la Société lors d'un 5 à 7, pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'exercice 2015-2016.

À cette occasion, la SGQ a procédé à la remise du *Prix de L'Ancêtre* pour sa 19^e édition, ce prix est offert par la maison *Les Éditions du Septentrion*. En présence des auteurs et



M. Gaston Deschênes, de Les Éditions Septentrion, et Réjean Binet, lauréat du premier Prix de *L'Ancêtre*.
Photo : André G. Bélanger.

auteurs invités à se joindre au 5 à 7, le comité de sélection présidé par Sabine Champagne a fait l'annonce des gagnants. Réjean Binet a été nommé le lauréat du *Prix de L'Ancêtre* 2016. Guy Parent a mérité le 2^e prix — Meilleure étude, et Gertrude Gilbert, le 3^e prix — Mention spéciale.



À l'arrière : Sabine Champagne, Guy Parent, Réjean Binet, M. Gaston Deschênes ; à l'avant : Jeanne Maltais, directrice de la revue et vice-présidente de la SGQ, Gertrude Gilbert.
Photo : André G. Bélanger.



Pierre Tenaillo ou Pietro Tinaglio : un vétéran des guerres napoléoniennes

Richard Guénette (3228)

Richard Guénette a une formation universitaire composée de certificats de premier cycle en connaissance de l'homme et du milieu (CHEM), et en administration. Il a travaillé dans la fonction publique provinciale pendant 35 ans, principalement en gestion des ressources financières. Il a assumé pendant trois ans un rôle de bénévole aux services d'entraide et de recherche de la SGQ ; cet engagement lui a permis de côtoyer des chercheurs passionnés et chevronnés qui l'ont incité à diversifier sa recherche et en publier les résultats.

Résumé

L'article fait connaître aux lecteurs la vie de Pietro Tenaglio, soldat du régiment de Meuron, à travers les événements importants de sa vie. Nous allons vérifier l'âge de Pietro Tenaillo afin de confirmer ou d'infirmier qu'il était vraiment un centenaire ! De plus, nous découvrirons les moments forts de sa vie, tout en observant les variations de son patronyme Tenaillo qui deviendra Tenaglio pour sa descendance à Chambly et en banlieue de Montréal.

Nous lisons dans l'édition du journal *Le Canadien* du 16 février 1872, à la page 3 :

M. Piétro Tenaglio un des vétérans de Napoléon 1^{er} et au pays depuis plusieurs années, est décédé le 5 février 1872, à Chambly, à l'âge de 106 ans, un mois et cinq jours [il serait donc né vers le 31 décembre 1766]. De plus, on mentionne dans le même extrait qu'il fit toutes les campagnes de Napoléon et, en Espagne¹, fut blessé par une balle à l'épaule droite. Nonobstant cette blessure, il se servit constamment de son bras droit jusqu'à 1860, époque à laquelle il ressentit une vive douleur et où sa blessure s'ouvrit, il s'en échappa des os et il fut dans l'impossibilité depuis de se servir de ce bras. Tenaglio n'avait, à part sa blessure, aucune infirmité inhérente au vieil âge. Il eût jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés.

Dans les prochaines lignes, à travers les événements importants de sa vie, nous allons vérifier l'âge de Pietro Tenaillo afin de confirmer ou d'infirmier qu'il est vraiment mort centenaire ! De plus, nous allons découvrir les moments forts de sa vie tout en observant les variations de son patronyme Tenaillo qui deviendra Tenaglio pour sa descendance.

La première trace relevée de Pietro se retrouve dans le livre de son régiment, *Contrôle général du Régiment suisse*

de Meuron, où le soldat Pietro Tenaillo² porte le numéro 1545 ; natif de Palerme en Italie, il mesure cinq pieds quatre pouces ; il est enrôlé à l'île de Malte auprès de la 4^e compagnie le 15 juillet 1808, à titre de fusilier, à l'âge de 21 ans [il serait ainsi né vers 1787] ; de plus, une remarque nous indique qu'il a été licencié à Montréal le 24 juillet 1815 et qu'il est demeuré au pays.

C'est le mardi 11 mai 1830 à Saint-Hilaire de Rouville³ que Pierre Tenaille, volontaire, fils majeur de Philippe et Rosalie Ferrière, de Palerme en Sicile, épouse Marie⁴ Mailloux, fille mineure de Joseph⁵, journalier, et Marie Anne Stébenne, de Saint-Mathias ; son ami, Joseph Rousseau, lui sert de père, et

1. Au *Dictionnaire biographique du Canada*, dans l'article sur Jean-Baptiste Boucher, on mentionne : *Le régiment de De Meuron, arrivé à Québec à l'été de 1813, se rendit à Laprairie. Il comprenait des soldats napoléoniens faits prisonniers en Espagne qui avaient accepté de combattre en Amérique, pourvu que ce ne soit pas contre la France.* Pierre Tenaillo alias Tenaglio pourrait être l'un de ces soldats, puisqu'il a été blessé en Espagne !

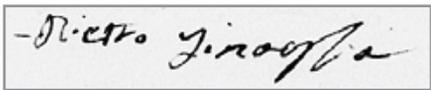
2. Pietro Tenaillo a débuté dans la 4^e compagnie selon la liste de paie du 15 juillet 1808 et il y est demeuré jusqu'en septembre 1811 ; puis, il a été muté aux compagnies n^{os} 1, 8 et 9 jusqu'à décembre 1814, pour terminer dans la compagnie n^o 8, de janvier 1815 au 24 juillet de la même année, date de sa démobilisation.
Ancestry, Ancestry.ca, ©2006–2015. Contrôle général du Régiment suisse de Meuron, et listes de paie, Pierre Tenaillo. *Master Books and Pay Lists (General) Régiment de Meuron, 1808–1815*, feuilles d'appel et listes de paie de la milice canadienne et de l'armée britannique, Canada, 1795–1850.

3. *Ancestry, Ancestry.ca, ©2006–2015; FamilySearch*, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/>, registre de Saint-Hilaire de Rouville, Saint-Hyacinthe.

4. Elle est baptisée sous le prénom de Sophie Mailloux le 14 août 1810 à Saint-Mathias, mais préféra se faire appeler Marie pour éviter toute ambiguïté avec sa sœur aînée, Sophie, née le 15 novembre 1793 et qui, de surcroît, était sa marraine.

5. Joseph Toussaint Maillot Laroche (André, Marie Josephe Grisé Villefranche) épouse Marie Anne Stébenne (Joseph, Marie Amable Bombardier dit Labombarde), le 14 janvier 1788 à Pointe-Olivier (Saint-Mathias, Rouville).
Sources : *PRDH*, Université de Montréal, ©1999–2015, www.genealogie.umontreal.ca/fr/. *FamilySearch*, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/>.

Gabriel Salières, son ami et vétéran du régiment de Meuron, est l'autre témoin.



Signature de Pietro Tinaglia le 11 mai 1830 lors de son mariage à St-Hilaire de Rouville.

Nous pouvons lire dans le journal *La Minerve*⁶ du 13 mai 1830 :

Mariés. — Mardi matin sur les sept heures par le révérend Messire Jean Bte Bélanger, prêtre et Curé de Belœil, desservant St. Hilaire de Rouville, Mr. Pietro Finaglio, de la paroisse de St. Hilaire de Rouville, maître cuisinier du seigneur du lieu à la très aimable et très accomplie demoiselle Marie Mailloux dite Cousineau, de la même paroisse, dernière fille de Joseph Mailloux dit Cousineau, écuyer, de la paroisse de St Mathias, comté de Rouville. Le choix qu'a fait Mr. Pietro Finaglio de cette jeune demoiselle est des plus heureux, vu qu'elle est douée des plus grands talents et des vertus les plus rares.

Nous apprenons par cet extrait de journal que Pietro Tenaglio, un célibataire endurci par la guerre, travaille comme cuisinier pour le seigneur du lieu lorsqu'il succombe aux charmes de la jeune, irrésistible et talentueuse Marie Mailloux. Ainsi, selon ce texte, Pietro aurait possiblement travaillé comme cuisinier pour Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville, né le 20 juin 1789 à Montréal, fils de Jean-Baptiste-Melchior et Marie-Anne Hervieux. Comme plusieurs des membres de sa famille, Jean-Baptiste-René embrasse très jeune la carrière militaire. Il est lieutenant dans la milice dès 1807. Pendant la guerre de 1812, il sert à titre de capitaine, puis prend part à la bataille de la Châteauguay en 1813, sous les ordres de son beau-frère, Charles-Michel d'Arbury de Salaberry. En 1816, il remplace son père à titre de commandant du bataillon de Chambly. Il sera destitué en février 1828 après avoir signé une pétition dénonçant les abus du gouvernement de George Ramsay, comte de Dalhousie. En 1817, après la mort de son père, il hérite de la seigneurie de Rouville ainsi que d'une partie de celle de Chambly. Il n'en devient véritablement le seigneur qu'en 1819 au décès de sa mère. Il s'installe sur ses terres, développe la seigneurie et y construit une église. Il vend la seigneurie de Rouville en 1844 et s'établit à William-Henry (Sorel, puis devenue Sorel-Tracy), puis à Saint-Mathieu-de-Belœil (Belœil) en 18587.

Au recensement de 1831 dans la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly⁸, Pierre Tenaglio est un cuisinier âgé entre 40 et 60 ans,

6. BANQ Québec. Collection numérique, *La Minerve* (1826–1877), 13 mai 1830, n° 26, p. 3.

7. www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/rpcq/

8. *Le Généalogiste*, décembre 1996, <http://societehistoirechambly.org/services/html/chambly1831.html>.

son épouse, Marie Mailloux, est âgée de 33 ans⁹; tous les deux sont des catholiques romains et sont non-propriétaires de biens-fonds. Selon la liste de paie du Régiment suisse de Meuron du 15 juillet 1808, Pierre Tenaillo a 21 ans et, par conséquent, environ 44 ans en 1831.

Le 13 février 1835, au minutier du notaire Joseph Porlier¹⁰, est consignée une donation pure, simple et irrévocable de la part du beau-père de Pietro, Joseph Mailloux, cultivateur de Chambly, en faveur de son petit-fils, Pierre Tenaille junior, né en 1832 et représenté par son père, Pierre Tenaille, journalier, qui promet de faire ratifier ces présentes dès que son fils aura atteint la majorité. Il s'agit d'un lit de plumes avec couette et couvertures, un poêle de fer simple, et le recouvrement immédiat de 168 livres ancien cours dues au donateur et réparties de la façon suivante : 45 livres chacun de Maurice et François Lamoureux, 30 livres de Louis Guignard, et 48 livres de Toussaint Lynch. Cette donation est effectuée par Joseph Mailloux en considération des bons services rendus par Pierre Tenaille, le père du donataire. Joseph Mailloux fait une croix tandis que Pierre Tenaille signe Pietro Tinaglia.

Le 22 octobre 1838¹¹, John Roy, écuyer, résident de Chambly, vend un terrain pour 400 livres et promet de remettre le titre d'ici six ans ou aussitôt que ledit acquéreur, Pierre Tenaille, journalier, aura construit les bâtisses sur le lopin de terre d'un demi-arpent de front sur la profondeur qu'il peut avoir depuis la rue du faubourg jusqu'à la ligne qui sépare ledit emplacement d'avec les représentants de feu Joseph Demers, joignant d'un côté à Joseph Sorel et de l'autre à Jean Baptiste Beauvais. Le vendeur l'avait acquis avec une plus grande étendue, le 12 octobre 1830, par acte de L. Guy, écuyer, shérif du district de Montréal. Pierre avait la jouissance du terrain depuis le 1^{er} mai 1837 et signait Pietro Tinaglio.

La moitié de ce lot d'un demi-arpent, sans bâtiment, sera vendue¹² le 26 octobre 1844 par Pietro Tenaglio et son épouse à Félix Sicard¹³, serviteur de la paroisse, à raison de 18 livres de rente annuelle et perpétuelle à la Corporation du Collège de Chambly jusqu'au remboursement du principal, soit la somme de 300 livres. Sicard avait déjà la jouissance de cette propriété

9. C'est une erreur, car elle est née et a été baptisée le 14 août 1810 à Saint-Mathias; elle a donc 21 ans au lieu de 33.

10. BANQ Québec. Minutier de Joseph Porlier, acte n° 1124.

11. BANQ Québec. Minutier de Charles Gédéon Scheffer, le 22 octobre 1838 après-midi à Chambly.

12. BANQ Québec. Minutier de Charles Gédéon Scheffer, le 26 octobre 1844 avant-midi.

13. Philibert Ciquard (Louis-Barthélémy, fermier, Angélique Jourdain dit Lafrance), né le 22 janvier 1817 et baptisé le 23 à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Philibert préférera le prénom de Philippe lors de son mariage avec Adélaïde Potvin (feu Joseph, journalier, Emilie Demers), le 19 février 1844 à Saint-Joseph-de-Chambly; les témoins de Philippe Sicard sont Joseph, son frère, et Louis Saint-Germain, un ami. Adélaïde Potvin signe Adélaïde Podvin. Devenu veuf, Philippe épouse en secondes noces, cette fois sous le prénom de Félix, Archange Huot, veuve de Timothée Grénier (Pierre Huot, cultivateur, Marguerite Chabot de Longueuil), le 21 novembre 1854 en présence de ses amis Joseph Minier et Augustin Poirier.

depuis le 15 mars précédent. On note la signature de «Pitro Tinaglia» et la marque de Marie Mailloux.

Au recensement de Chambly de 1842¹⁴, Pierre Tenaille est le chef d'une famille¹⁵ de quatre enfants et propriétaire de bien-fonds, un arpent de terre habité, un cochon et quinze boisseaux de patates récoltées l'année précédente; ses voisins immédiats sont Joseph Saurel d'un côté et Jean Baptiste Beauvais, de l'autre. Antoine Forty (Forti)¹⁶ est également l'un de ses proches voisins.

Au recensement de 1851¹⁷ à Saint-Joseph-de-Chambly, on note Pietro Tinaglia, journalier natif de Sicile, 68 ans (selon la liste de paie du 15 juillet 1808, il aurait environ 65 ans), Marie Mailloux, son épouse âgée de 42 ans (c'est exact, car elle est née en 1810), native du Canada ainsi que leurs six enfants: Pierre, 20 ans (10 février 1832), Hélène, 14 ans (née en 1837, elle aura 15 ans le 1^{er} septembre), Rosalie, 12 ans (née en 1839, elle aura 13 ans le 15 septembre), Caroline, 11 ans (6 mai 1841), Noël, 5 ans (24 décembre 1846), et Julie, 3 ans (19 septembre 1849). Ses voisins immédiats sont, d'un côté, Frs-Xavier Scott, forgeron, et son épouse, Eloïse Hudon, et de l'autre côté, Philippe Sicard (occasionnellement appelé Félix Sicard), journalier, et son épouse Adélaïde Potvin.

Le 18 juillet 1854¹⁸, Pietro Tenaglio, cuisinier demeurant à Saint-Joseph-de-Chambly, selon le titre nouvel¹⁹ en faveur de la succession de feu William Yule, écuyer, occupe un lot sur la terre n° 15²⁰ du plan, mesurant $\frac{1}{4}$ d'arpent de front sur environ 1 arpent de profondeur, tenant par devant au chemin de la

rue Saint-Pierre²¹ et par derrière à Amable Demers, d'un côté Philippe Sicard et de l'autre, la veuve de Xavier Scott; une somme de 33 livres et 7 sols est due à John Yule.

Treize enfants sont issus de l'union de Pierre Tenaglio, cuisinier, et de Marie Mailloux.

1 **Pierre Tenaglio junior**, né le 10 février 1832, est baptisé le lendemain à Chambly; les parrain et marraine sont Ambroise Huot et Émilie Tougas. Pierre signe Pietro Tinaglio. Pierre junior est confirmé par M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, en juillet 1842. Il est fabricant de meules lorsqu'il épouse, le 23 novembre 1859 à Notre-Dame de Montréal, Victorine Massé, fille mineure d'Augustin, charpentier, et défunte Rosalie Gosie. Pierre décède jeune le 17 mai 1860 à Chambly, et ce mariage est sans postérité. Victorine Massé épousera en secondes noces Benjamin Goyer dit Belisle (feu Joachim, Alix Cousineau, de Saint-Laurent), forgeron, le 3 mars 1862 à Chambly.

2 **Joseph Adolphe Tenaglia** naît et est baptisé le 7 octobre 1833 à Chambly; les parrain et marraine sont David Macé et Zoé Carl qui signe Sarle. Pierre signe Pietro Tinaglia. Joseph Adolphe décède l'été suivant, le 25 août 1834.

3 **Marie Virginie Tenaglio** naît et est baptisée le 20 février 1835 à Chambly; les parrain et marraine sont Jean Taupier et Marie Sophie Mailloux. À peine âgée de 5 mois, elle décède le 7 juillet 1835 au même endroit.

4 **Charles Louis Philippe Tenaglio**, né le 2 juillet 1836, est baptisé le 3 à Chambly; les parrain et marraine sont Charles Benac et Louise Bérard. Il est décédé en bas âge avant le recensement de 1842.

5 **Marie Hélène Tenaglio**, née le 1^{er} septembre 1837, est baptisée le lendemain à Chambly; les parrain et marraine sont Narcisse Liard et Catherine Gauthier. Hélène est confirmée le 25 février 1849. Le 21 juin 1858 à Chambly, elle épouse André Castelletti²² (Richard, Sabine Paolinelli, de Lucques en Toscane), orfèvre, puis hôtelier; on note les signatures d'Hélène et de Caroline Ténaglia. Au recensement de 1871 à Saint-Jean-d'Iberville, Castelletti est bijoutier et hôtelier; il a une famille de six enfants: Calixte et Edmond qui vont à l'école, puis Laura, Napoléon, Angelina et Joseph. Une publicité dans *Le Courrier de Saint-Jean* de septembre 1887 indique qu'André Castelletti est propriétaire de l'Hôtel

14. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1842.

15. Au recensement de 1842 à Chambly, il est inscrit que Pierre Tenaille est chef d'une famille de huit personnes alors qu'elle en contient seulement six: le père a environ 55 ans, son épouse, Marie Mailloux, 32 ans, et leurs quatre enfants vivants soit, Pierre, 10 ans (né en 1832), Hélène, 5 ans (née en 1837), Rosalie, 2 ans (née en 1839) et Caroline, 1 an (née en 1841).

16. Antoine Forti, maçon (Laurent, défunte Françoise Fabrice, de Venise en Italie), épouse Joseph Mailloux, fille mineure (Joseph, cultivateur, Marie-Anne Stébennes), le 7 janvier 1817 à Saint-Mathias. Il s'établit à Chambly et, en 1830, il deviendra le beau-frère de Pierre Tenaglio qui épouse la soeur de Joseph Mailloux. Pierre Tenaglio sera le parrain de Marie Caroline Forti, fille d'Antoine, journalier, et Joseph Mailloux, née le 25 juillet 1837, baptisée le 26 à Chambly; la marraine sera Sarah Frazer.

17. BAC. Recensement de 1851 effectué en 1852 pour le Québec.

18. BANQ Québec. Minutier de Paul Bertrand, le 18 juillet 1854, Pietro Tenaglio à la succession William Yule. Ce terrain lui appartenait depuis l'acte notarié du 22 octobre 1838 rédigé par le notaire Charles-Gédéon Scheffer. Il signe Pitro Tinaglio.

19. Un «titre nouvel» est un acte par lequel un nouveau possesseur, un héritier, s'oblige de payer la même rente ou redevance que devait celui qu'il représente.

20. Cadastre de la succession William Yule: Piétro Ténaglio a le numéro de référence 142 du terrier 15 de la concession ouest du Bassin de Chambly, d'une étendue de $\frac{1}{4}$ d'arpent de front sur 1 arpent de profondeur, d'une valeur d'environ 37 livres, ayant comme voisins Félix Sicard et Héloïse Hudon, du cadastre n° 31 appartenant à la seigneurie de Chambly possédée à la succession de feu William Yule; clos le 8 février 1859 par Henry Judah, écuyer et commissaire. Cote: BANQ, E21, S105, SS2, SSS1, D28-1C01402-01-001B-08.

21. Cette rue porte le nom du saint patron de Pierre-Marie Migneault (1784–1868), un prêtre séculier, qui fut curé de la paroisse de Saint-Joseph pendant près de cinquante ans, de 1817 à 1866. À cette époque, il était coutume d'honorer une personnalité par le nom de son saint patron. *Répertoire Toponymique de Chambly*, www.ville.chambly.qc.ca.

22. Le 14 juin 1858, une semaine avant son mariage avec Hélène Tenaglio, André Castelletti, orfèvre demeurant à Saint-Joseph-de-Chambly, s'engage rétroactivement comme commis et orfèvre pour un an, débutant le 1^{er} mai 1858, auprès d'Auguste Matté ayant un commerce dans le canton de Chambly; Castelletti sera logé et nourri et il touchera la juste moitié des gains et profits après la déduction de toutes les dépenses. BANQ Québec. Minutier de Charles-Gédéon Scheffer.

Richelieu situé au 121, rue Richelieu, Saint-Jean. Il décède le 21 juin 1898 à Saint-Jean-l'Évangéliste, Iberville. Hélène ira le rejoindre le 20 janvier 1923. Il y a une descendance Castelletti à Saint-Jean-sur-Richelieu.

6 Marie Rosalie Ténaglia, née le 15 septembre 1839, est baptisée le lendemain à Chambly; les parrain et marraine sont Charles Leliard et Émilie Demers. On reconnaît la signature de Pietro Tinaglia. Marie Rosalie est confirmée le 27 septembre 1853. Elle épouse Alfred Gemme dit Sansouci (Jacques, feu Adélaïde Breault, de Saint-Bruno) le 8 août 1870 à Chambly. Au recensement de 1881 à *Chambly*²³, ils ont une famille de cinq enfants: Paul, Angelina, Caroline, Maria et Joseph. Elle décède à Chambly le 29 mai 1883. Il y a une descendance à Chambly.

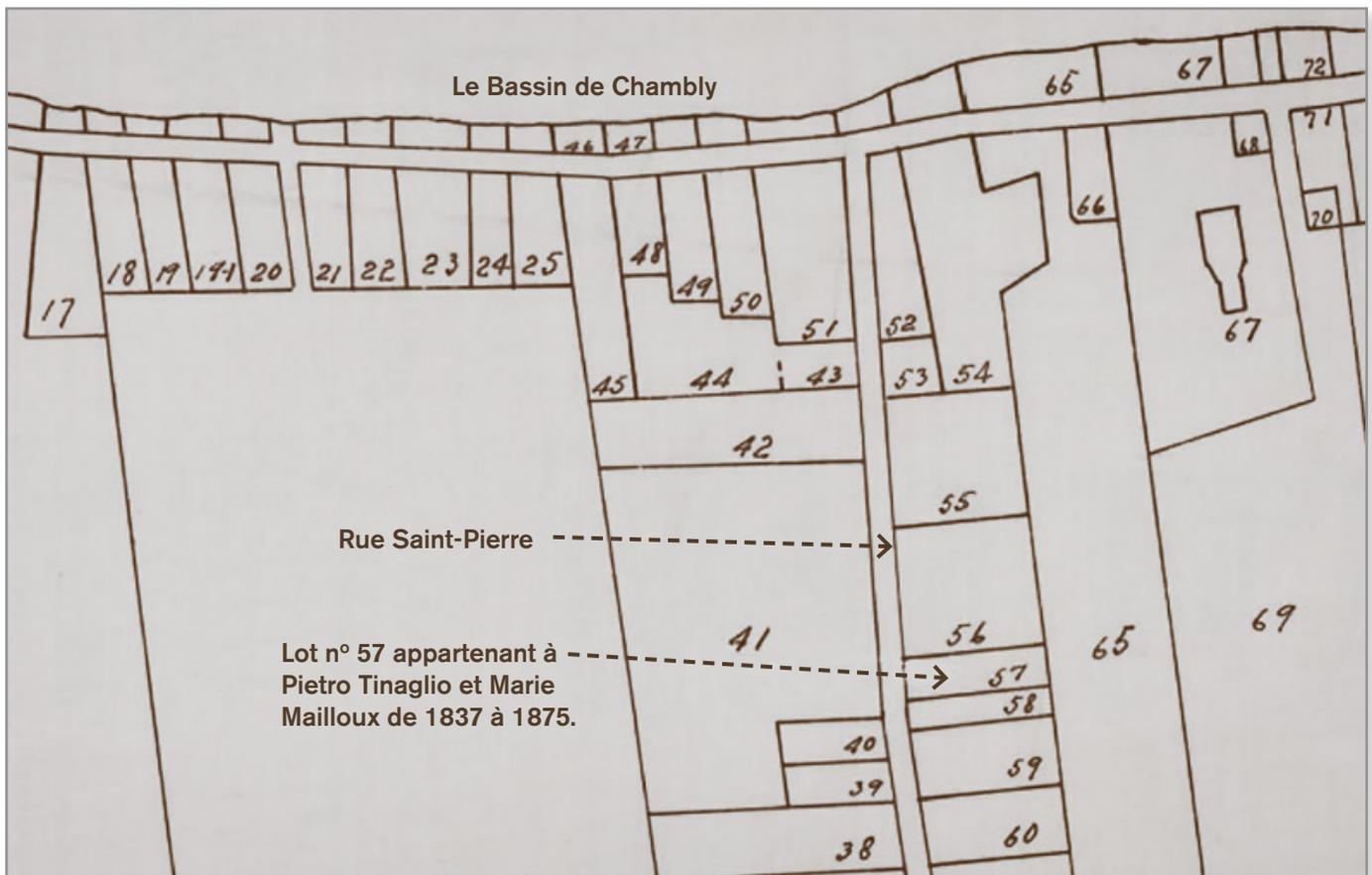
7 Caroline Éléonore Tenaglio naît et est baptisée le 6 mai 1841 à Chambly; les parrain et marraine sont Philippe Sicard et Adélaïde Potvin, ses voisins. On note la signature de Pietro Tinaglia. Caroline décède le 14 janvier 1903 à l'hôpital de Saint-Jean, sans postérité.

8 Joseph Adolphe Tenaglio naît et est baptisé le 30 août 1843 à Saint-Pierre-de-Sorel; les parrain et marraine sont Jean Pagé et Catherine Pagé. Il décède le 7 octobre suivant, à l'âge d'environ 1 mois selon le registre de Saint-Pierre-de-Sorel.

9 Joseph Éphrem Ténaglio, né le 31 octobre 1844, est baptisé le 2 novembre à Chambly; les parrain et marraine sont Jean Baptiste Emery et Julienne Larocque. Pierre signe Pietro Tinaglia. Joseph Éphrem décède le 8 janvier 1846.

10 Jules Philippe Noël Tenaglio naît et est baptisé le 24 décembre 1846 à Chambly; les parrain et marraine sont Noël Lareau, écuyer, et demoiselle Julie Sabatté qui se marieront le 10 juillet 1848. Pierre signe Pietro Tinaglia. Le 14 mai 1867 à Chambly, Noël épouse Séraphine Potvin, fille majeure de Joseph, et feu Apolline Adam, de Sainte-Marie-de-Monnoir. Au recensement de 1921 de *Chambly Bassin*, Noël est veuf et vit avec la famille de son fils Joseph marié à Olive Demers. Il décède le 7 août 1928 à Chambly. Il y a une descendance à Chambly et dans la banlieue de Montréal.

23. Selon l'année du recensement, le nom de la localité est inscrit différemment. Dans ce texte, ce nom, écrit en italiques, est conforme à celui qui figure dans les documents originaux.



Vue partielle du Plan officiel du village St-Joseph de Chambly, copié par A. E. B. Courchesne le 20 février 1932 à partir de l'original créé le 30 décembre 1867.

BAnQ Québec. Cote : E21,S555,SS3,SSS1,P125.

11 Marie Julie Eugénie Tenaglio, née le 22 décembre 1847, est baptisée le 23 à Chambly; les parrain et marraine sont Eusèbe Hyacinthe Fréchette, écuyer, et demoiselle Marie Louise Mignault. Pierre signe Pietro Tinaglia. L'enfant décède le 24 juin 1848, âgée d'à peine 6 mois.

12 Marie Julie Rose Tinaglio, née le 19 septembre 1849, est baptisée le 20 à Chambly; les parrain et marraine sont Auguste Demers et Julie Borne; le père signe Pierre Tinaglia. Elle est confirmée par M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, le 15 juillet 1863. Elle décède sans postérité à l'hôpital Saint-Jean de Montréal le 23 août 1926.

13 Jean Baptiste Tenaïlo, le dernier enfant, né le 30 avril 1852, est baptisé le 1^{er} mai à Chambly; les parrain et marraine sont Jean Baptiste Courtemanche et Adèle Forti. Il épouse Marie Louise Sophie Demers (feu Augustin, Justine Elizabeth Isabelle Mailloux), le 23 mai 1870 à Chambly. Au recensement de 1881 de *Chambly Bassin*, on inscrit Jean Baptiste Tinaglio, un journalier de 34 ans, son épouse Marie-Louise Sophie, 36 ans, et leurs trois enfants: Angéline, Ovide et Georgina; de plus, Marie Mailloux, 76 ans environ, vit avec eux. Jean Baptiste est décédé le 16 mai 1917 à Saint-Cœur-de-Marie, âgé d'environ 69 ans. Il y a une descendance à Chambly et dans la banlieue de Montréal.

Pietro Tenaglio, déjà fortement incommodé par sa vieille blessure à l'épaule droite, qui le rend inapte à signer et à travailler comme cuisinier, voit, ainsi que son épouse, une autre épreuve venir l'ébranler en 1860: le décès de leur fils aîné, jeune marié, portant le même prénom que son père et promis à un bel avenir comme fabricant de meules. En effet, Pierre Tenaglio *junior*, marié depuis le 23 novembre 1859, décède à peine 6 mois plus tard, à l'âge de 28 ans, le 17 mai 1860 à Chambly; il souffrait de consommation²⁴; il s'agit de l'affaiblissement et de l'amaigrissement d'un individu souffrant d'une affection grave.

Au recensement de 1861²⁵ au village de *Chambly*, Pierre Tenaglio, originaire d'Italie, s'est réorienté de cuisinier à jardinier, à cause de sa vieille blessure; il est dit âgé d'environ 84 ans (si l'on se fie à la liste de paie du 15 juillet 1808, il aurait environ 74 ans). On note l'inscription de son épouse Marie Mailloux, 52 ans, et de leurs enfants à la maison: Rosalie, 22 ans, Caroline, 20 ans, Noël, 14 ans, Julie et Jean-Baptiste âgés respectivement de 12 et 9 ans et allant à l'école. On apprend de plus qu'ils habitent une modeste maison de bois d'un étage.

Le 24 septembre 1866²⁶ en après-midi, il est noté par le notaire Charles-Gédéon Scheffer qui s'est rendu chez Pierre Tenaïlo alias Tenaïlle, journalier et résidant dans le village du Bassin de Chambly, que ce dernier et son épouse, Marie Mailloux, reconnaissent devoir à André Castelletti (leur gendre), bijoutier demeurant à Saint-Jean, la somme

de 73,65 \$ pour valeur reçue par diverses réparations qu'il a fait faire à leur maison et pour des matériaux qu'il a fournis. Toutefois, cette somme ne sera payable qu'au décès du dernier vivant du couple. En garantie, les époux mentionnent leur lopin de terre à Chambly, borné au-devant par la rue Saint-Pierre, par derrière à Amable Demers, d'un côté par la veuve Émilie Demers Potvin, et de l'autre, par Pierre Scott, avec une maison et autres bâtiments dessus construits. Le témoin est Wilfrid Barrette. On note les signatures de: A. Castelletti, du témoin W. Barrette et du notaire Charles-Gédéon Scheffer. Quant à Pierre Tenaglio, il déclare ne pouvoir signer à cause de la maladie [cette vieille blessure subie en Espagne et qui refait surface quelque temps après le 18 juillet 1854, date de sa dernière signature].

Au recensement du *village du Bassin de Chambly* de 1871, il est noté: Pierre Tinaglio, ancien soldat de 102 ans (selon la liste de paie du 15 juillet 1808, il aurait environ 84 ans), né à Palerme et d'origine sicilienne, vétéran, son épouse Marie (Mailloux), 62 ans, ne sachant ni lire ni écrire, et deux de leurs enfants: Caroline et Julie, âgées respectivement de 26 et 22 ans. Leurs voisins immédiats sont: Alfred Gemme, journalier de 24 ans, ainsi que Rosalie Tenaglio, son épouse âgée de 30 ans; Noël Tinaglio, journalier de 24 ans, son épouse, Philomène (Potvin), 25 ans, et leurs enfants: Corrine, 9 ans, allant à l'école, Georgine, 3 ans, et Alfred, 2 ans.

À Saint-Joseph-de-Chambly²⁷, le 5 février 1872, est décédé Pierre Ténaglio, époux de Marie Mailloux, à l'âge de 106 ans et 6 mois (selon la liste de paie du 15 juillet 1808, il aurait eu environ 85 ans); les témoins sont André Castelletti et Alfred Gemme (ses gendres) et on note les signatures d'A. Castelletti et Noël Tenaglio.

De plus, dans l'édition du journal *La Minerve* du 8 février 1872²⁸, à la page 2, nous lisons:

La mort vient d'enlever un vieux citoyen très estimé des anciens élèves du collège de Chambly, Pierre Vinaglio... Il eut l'honneur quelques jours avant sa mort de recevoir la visite du consul italien avec qui il causa du passé et dont le vieillard se souvenait parfaitement bien, ayant eu le bonheur de conserver toute la plénitude de ses facultés intellectuelles. Attaché autrefois au personnel du collège de Chambly, il professait un véritable culte au souvenir du révérend Messire Mignault, dont le portrait ne le quittait plus. M. Vinaglio a été inhumé mercredi matin.

Cet extrait d'article nous apprend que Pierre Tenaglio (et non Vinaglio) travaillait au collège de Chambly et qu'il était bien apprécié des élèves.

24. <http://dictionnaire.doctissimo.fr>

25. BAC. Recensement de 1861.

26. BANQ Québec. Minutier de Charles-Gédéon Scheffer, acte n° 3150.

27. Ancestry, *Ancestry.ca*, ©2006–2015; FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/>, registre de Saint-Joseph-de-Chambly.

28. BANQ Québec. <http://Collections.banq.qc.ca>, et HUDON, Paul-Henri. «Les origines de la famille Tenaglio», *Entre-Nous*, février 2014, vol. 23, n° 1, p. 20.

Le 8 octobre 1875²⁹, chez Godefroi Larocque, l'acheteur, devant le notaire Damase Daniel Bessette, il y a un contrat de vente (n° 1003) consenti par la succession Pietro Tenaglia en faveur de ce cultivateur *du village du Bassin de Chambly*, pour 234 \$; il s'agit du lot n° 57 mesurant 45 pieds de largeur sur 1 arpent de longueur, tenant devant à la rue Saint-Pierre, derrière aux héritiers de feu Amable Demers, écuyer, d'un côté à Pierre Scott, et de l'autre à la veuve Potvin, avec une maison dessus construite. De plus, il y a une mainlevée d'André Castelletti pour 73,65 \$, consentie par Pierre Tenaglio et Marie Mailloux le 24 septembre 1866 devant le notaire Charles Gédéon Scheffer. Les signataires sont: Noël Tenaglio, A. Castelletti et Rosalie Ténaglia.

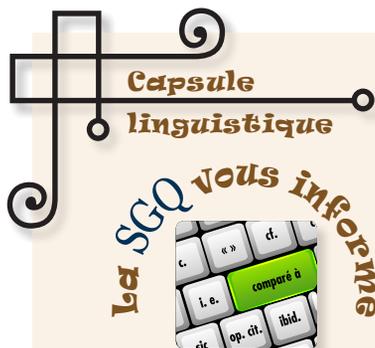
29. Le jour précédent, soit le 7 octobre 1875, par le notaire Moïse Garand, est rédigée une procuration de Marie Mailloux, veuve de Pierre Tenaglio, héritière de 50 % de la succession de son défunt mari, ainsi que d'Hélène, Julie et Caroline Tenaglio, héritières chacune de $\frac{1}{6}$ de ladite succession, à André Castelletti, leur mandataire, et l'époux d'Hélène Tenaglio. Il s'agit du lot de terre n° 57 du plan et livre de renvoi officiel du village du Bassin de Chambly; on note les signatures d'Hélène Tenaglio, Julie Tenaglio, Caroline Ténaglio, A Castelletti, du témoin L.C. Bourgeois et du notaire M. Garand. Source: BAnQ Québec. Minutier de Moïse Garand, acte n° 9307. Le témoin est le notaire Louis-Calixte Bourgeois.

Le 25 janvier 1897, Marie Mailloux, veuve de Pierre Tenaglio, décède; elle est inhumée le 27 suivant, en présence de ses fils, Noël et Jean Baptiste Tenaglio, à Saint-Joseph-de-Chambly, à l'âge d'environ 99 ans (c'est plutôt 86 ans et 7 mois).

En somme, Pietro Tinaglio et Marie Mailloux sont décédés à un âge fort respectable pour le XIX^e siècle, soit environ 86 ans. Par conséquent, Pietro n'est pas mort centenaire!

Quant au nom de famille, il varie de Tenaillo à Tenaille sur les listes de paie et lors de son mariage; même s'il signe Tinaglio, Pietro se fait appeler surtout Ténéglio et Tenaglio qui seront les noms de famille les plus en usage par sa descendance aujourd'hui. En effet, des treize enfants issus du couple, quatre seulement lui ont assuré une descendance, soit deux fils, Noël et Jean-Baptiste Tenaglio, et autant de filles, soit Hélène avec André Castelletti, et Rosalie mariée à Alfred Gemme dit Sansouci.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : rquenette1@hotmail.com



« En toutes lettres »

L'écriture des nombres nous pose parfois des difficultés : doit-on les écrire en chiffres ou en lettres ? Les quelques règles suivantes devraient vous aider dans la rédaction des textes soumis à **L'Ancêtre**.

A) Dans le corps d'un texte, les nombres s'écrivent en toutes lettres lorsqu'ils sont inférieurs à 17, donc de un à seize, de même que les nombres ronds, c'est-à-dire se terminant par un ou plusieurs zéros, comme : vingt, cinquante, cent, mille, etc.

B) À partir de 17, on écrit en chiffres, car plusieurs noms de nombres sont des noms composés qui sont plus longs à écrire en lettres. Par ailleurs, l'âge d'une personne est toujours mentionné en chiffres.

Lorsque, dans une même phrase, on cite deux nombres, dont l'un devrait normalement s'écrire en chiffres et l'autre en lettres, on les écrit tous les deux en chiffres, pour des raisons d'uniformité (8 des 28 officiers ; 3 arpents sur 40).

Dans les tableaux, tous les nombres seront écrits en chiffres, tant pour respecter les contraintes d'espace que pour simplifier la présentation et faciliter la lecture.

Dans l'écriture des nombres en chiffres, on doit respecter les règles d'espacement suivantes :

- 1) Une espace sans virgule pour les nombres de cinq unités et + (par groupes de trois) qui expriment une quantité (150 000 \$) ; l'espace est optionnelle pour les nombres de quatre chiffres (2 000 inscriptions ou 2000 inscriptions).
- 2) Pas d'espace lorsqu'il s'agit d'un numéro (2000, rue Dollard) (le lot n° 1250).
- 3) Une espace pour indiquer la population : 1 200 hab.

Référence : *Aide-mémoire de L'Ancêtre* ; vous pouvez télécharger l'*Aide-mémoire* à l'adresse : www.sgg.qc.ca/revue-ancetre/publier.



Cent ans après : sur les traces du soldat Edmond Gauvreau, 22^e Bataillon canadien-français, d'Ypres à Courcelette

Jean Marcoux MD (7128)

Né à Québec, l'auteur a poursuivi ses études en médecine à l'Université Laval, en pédiatrie à l'hôpital Sainte-Justine, Montréal, et en allergologie au National Jewish Health à Denver, Colorado. C'est cette dernière spécialité qu'il a pratiquée au CHUL à Québec et à Houston, Texas. Depuis sa retraite, en 2007, il s'amuse à découvrir ses ancêtres, particulièrement le D^r Michel Pourtier (1825–1889), un des premiers dentistes à Québec, cofondateur de l'Ordre des dentistes du Québec qui a eu une vie active et mouvementée. L'auteur en prépare une biographie.

Résumé

Le petit-fils de Michel Pourtier, Edmond Gauvreau, est le frère de la grand-mère de l'auteur, donc son grand-oncle.

En 1915: Edmond Gauvreau se porte volontaire pour servir durant la Grande Guerre. Il est assigné au 22^e Bataillon canadien-français. Après un court entraînement au Canada et en Angleterre, son bataillon sert dans les tranchées entourant Ypres, en Belgique, de septembre 1915 à août 1916. Son bataillon est alors déplacé vers la région de la Somme pour participer à une nouvelle opération britannique. Le 15 septembre 1915, le 22^e prend Courcelette et le maintient jusqu'à l'arrivée de renforts le 19 septembre. Le 22^e a accompli sa mission au prix de centaines de morts et de blessés. Edmond Gauvreau est tombé au combat le 16 septembre 1916.

En 2015: L'auteur décide de suivre les traces de son grand-oncle. Avec son groupe, il visite d'abord Ypres où il est ému par la cérémonie du Last Post à la porte de Ménéil. Le groupe se déplace ensuite vers la Somme où l'auteur dépose une croix sur la tombe d'Edmond Gauvreau.

Edmond Gauvreau, le frère aîné de ma grand-mère maternelle, est né à Rimouski le 13 décembre 1884¹. On lui donne le prénom de son oncle maternel, le D^r Edmond Pourtier, décédé trois mois auparavant². Son père, le D^r Pierre Gauvreau, était médecin et pratiquait à Rimouski. Il est mort quand Edmond avait 13 ou 14 ans; la famille comptait alors cinq jeunes enfants³. À l'âge de 30 ans, le 19 avril 1915, Edmond s'engagea comme volontaire pour servir dans *The Canadian Overseas Expeditionary Force* (CEF) [Corps expéditionnaire canadien (CEC)]. Il déclara qu'il était célibataire et que son occupation était commis. Il fut affecté au 22^e Bataillon canadien-français⁴. Quelle motivation a pu pousser un Québécois de 30 ans à s'enrôler pour une guerre européenne? Patriotisme? Goût de l'aventure? Désir de mourir? Nous pouvons nous perdre en conjectures, mais je crois que c'est dans le but de soutenir financièrement sa maman, veuve depuis près de 20 ans, qu'il a pris cette décision. En effet, une

annonce de l'Association civile de recrutement du district de Québec⁵ décrit les avantages suivants:

- solde du soldat: 33 \$ par mois (dans le cas d'Edmond, 15 \$ étaient versés directement à sa mère⁶);
- allocation à son épouse ou mère veuve: 20 \$ par mois.

La feuille de calcul proposée par la Banque du Canada suggère que 53 \$ en 1915 équivalent à 1 102,57 \$ en 2015⁷.

En petits caractères, on apprend qu'en cas de décès, l'épouse ou la mère veuve recevrait une pension de 20 \$ par mois.

Il y a quelques mois, David, un de mes amis, me fit part d'un voyage organisé par le *New York Times*, sous le thème: *Un siècle après la Grande Guerre*. Il s'agissait d'une tournée de huit jours pour visiter les champs de bataille, musées et cimetières du Front Ouest de la Première Guerre mondiale. Étant tous deux passionnés d'histoire, nous n'avons pas hésité

1. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. *Soldats de la Première Guerre mondiale – CEC*, www.bac-lac.gc.ca/fra/.
2. *Ancestry.com*, ©2006–2015, www.ancestry.com. Registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec (collection Drouin).
3. BAC. Recensement de 1901.
4. BAC. *Soldats de la Première Guerre mondiale – CEC*, op. cit.

5. MORTON, Desmond. *Recherchés! 500 000 Canadiens pour la Grande Guerre*, <http://mccord-museum.qc.ca/fr/>. Dans ce document, l'affiche *Recrues demandées pour service outre-mer* est présentée. Cet artefact appartient à BAC.
6. BAC. *Soldats de la Première Guerre mondiale – CEC*, op. cit.
7. Banque du Canada. Feuille de calcul de l'inflation, www.banqueducanada.ca.

à nous inscrire. De plus, je désirais en savoir plus sur l'histoire et la mort de mon grand-oncle. Le groupe de 24 personnes d'âge mûr, se réunit dans le hall d'arrivée de l'aérogare 2E à l'aéroport Charles-De Gaulle à 11 h le 7 avril 2015. Nous avons alors rencontré notre directeur de tournée, Hugh Macdonald-Buchanan, un guide professionnel spécialisé dans l'histoire militaire, particulièrement celle du Front Ouest 1914-18. L'autre dirigeant était Richard Cohen, auteur, éditeur et historien.

Le groupe se dirigea alors vers l'autocar conduit par Jack qui allait nous mener de façon experte pour les sept prochains jours sur les routes de campagne, les rues embouteillées des villes, les ruelles de villages et les autoroutes encombrées. En quittant l'aéroport, nous nous sommes dirigés au nord-est vers Ypres en Belgique.

Ypres, appelée *Ieper* en flamand (et *Wipers* par les soldats britanniques lors de la Première Guerre), était une ville médiévale complètement en ruine à la fin de la Première Guerre. Elle a été méticuleusement reconstruite telle qu'elle était avant la guerre. Ses édifices principaux étaient la cathédrale de style gothique Saint-Martin dont la construction débuta en 1221, et les Halles aux draps, construction du XIII^e siècle qui était un des édifices commerciaux les plus spacieux du Moyen-Âge. Le bâtiment actuel est une copie conforme de l'original et contient le musée *In Flanders Fields*.

L'attraction la plus émouvante d'Ypres est, sans doute, la porte de Menin, un mémorial aux soldats de l'Empire (maintenant Commonwealth) britannique disparus dans le saillant d'Ypres au cours de la Grande Guerre et qui n'ont pas de lieu de sépulture connu. L'emplacement de ce mémorial est particulièrement touchant car il est situé sur la route quittant Ypres vers l'est, chemin que les soldats alliés auraient pris pour aller au combat et, pour plusieurs, n'en plus revenir. Chaque soir, depuis 1928, à 20 h, le clairon sonne le *Last Post*, cérémonie à la mémoire des morts de la guerre. Sur les murs intérieurs de ce monument imposant, sont inscrits les noms de plus de 54 000 soldats et officiers qui n'ont pas de tombeau connu. Ils sont énumérés par pays, régiment ou bataillon, et en ordre alphabétique à l'intérieur de ces unités. Avant la cérémonie du 8 avril, je me suis faufilé à travers la foule pour essayer de mieux voir et je me suis retrouvé au milieu d'adolescentes du Canada! Elles étaient avec un groupe de Prince Rupert en Colombie-Britannique. Une jeune fille avait un bel appareil photo et une autre avait en main une liste des soldats de Prince Rupert, membres du 5^e Bataillon canadien, dont les noms étaient inscrits sur la porte de Menin. Leur mission était de trouver l'endroit où ces noms étaient situés et de prendre des photos pour les gens de Prince Rupert. Comme plus tôt dans la journée, j'avais cherché et trouvé les noms des soldats du 22^e Bataillon canadien-français, j'ai pu leur dire où aller pour trouver tous les bataillons canadiens, ce qu'elles firent après la cérémonie.

Le 22^e Bataillon canadien de mon grand-oncle Edmond Gauvreau est arrivé à Ypres en septembre 1915, et a servi dans



Photo d'Edmond Gauvreau, 19 mai 1915, la veille de son embarquement à Halifax sur le S. S. *Saxonia* en route vers l'Angleterre.

Photo fournie par l'auteur.

les tranchées entourant la ville pendant presque un an⁸. Je pouvais l'imaginer marchant avec ses camarades en tenue de combat, traversant, au pas militaire, la plus petite porte de Menin qui existait à l'époque, pensant possiblement à sa mère, Clara, à ses frères et sœurs, et se demandant s'il allait les revoir un jour. Le 26 août 1916, le 22^e Bataillon reçut l'ordre de se déplacer vers la Somme pour participer à une nouvelle offensive britannique. Il a marché environ 20 mi (32 km) par jour, et est arrivé à Albert le 10 septembre suivant⁹.

8. TREMBLAY, Thomas-Louis. *Journal de guerre (1915-1918)*, texte inédit, établi et annoté par Marcelle CINQ-MARS, Montréal, Athéna, 2006, 329 p.

CHABALLE, Joseph. *Histoire du 22^e Bataillon canadien-français, 1914-1919*, t. 1, Montréal, Chantecler, 1952, 412 p.

9. TREMBLAY. *Op. cit.*
CHABALLE. *Op. cit.*



La porte de Menin – *Menenpoort*, Ypres, Belgique.

Source : Johan Bakker – Travail personnel, CC BY-SA 3-0,

<https://commons.wikimedia.org>.

Avant le début de l'attaque, le 15 septembre, le commandant, le colonel Thomas-Louis Tremblay prononça une vibrante allocution :

*Nous allons à l'assaut d'un village qui s'appelle Courcelette. Celui-là, nous allons le prendre. Quand nous l'aurons pris, nous allons le garder et y tenir jusqu'au dernier homme. C'est notre première grande attaque. Il faut qu'elle soit un succès pour l'honneur de tous les Canadiens français que nous représentons en France*¹⁰.

Le bataillon reçut alors, tête découverte, l'absolution générale *in articulo mortis* que leur donna l'aumônier, le capitaine Constant Doyon, O.P.

Le 22^e Bataillon captura Courcelette le 15 septembre au soir. Les Allemands lancèrent plusieurs contre-attaques les jours suivants. Complètement entourés et coupés du monde pendant trois jours et trois nuits, nos soldats tinrent le village, jusqu'à l'arrivée de renforts le 19 septembre. Le 22^e Bataillon avait atteint son objectif, mais ses pertes furent horribles. Des 26 officiers et 900 soldats qui commencèrent l'attaque, seulement 6 officiers et 118 soldats en ressortirent indemnes¹¹. Parmi les morts, figurait Edmond Gauvreau, tué au combat le 16 septembre¹².

Notre voyage d'Ypres à la Somme fut moins ardu que celui du 22^e, cent ans auparavant. Notre luxueux autocar suivit plus ou moins le front de 1914–1918 le long de la Somme ; on y retrouvait des cimetières militaires partout. Nous avons vu des cimetières français et américains avec leurs croix blanches, ceux des Allemands avec des croix noires et les cimetières britanniques avec leurs pierres tombales rectangulaires avec dessus courbé. Edmond Gauvreau repose dans un cimetière britannique, le *Serre Road Cemetery # 1*. La route de Serre était un chemin de campagne étroit, asphalté et bordé de champs

10. CHABALLE. *Op. cit.*, p. 153.

11. TREMBLAY. *Op. cit.*
CHABALLE. *Op. cit.*

12. BAC. *Soldats de la Première Guerre mondiale – CEC, op. cit.*

récemment labourés. À part notre autocar et quelques tracteurs agricoles, nous n'avons vu aucun autre véhicule. Le cimetière n° 1 est relativement petit ; il contient 2426 tombes, dont 1726 sont à la mémoire de soldats inconnus. Gauvreau est un des « chanceux » dont la pierre tombale indique son nom, son grade, son unité et la date de son décès. Comme tous les cimetières de guerre du Commonwealth, celui-ci est entouré d'un mur de pierre, et à l'arrière, on trouve une Croix du Sacrifice, semblable à celle que l'on peut voir au parc des Champs-de-Bataille à Québec. L'entrée du cimetière est marquée d'une imposante arche de marbre. Tous les cimetières de guerre britanniques sont entretenus à perpétuité par la *British Commonwealth War Memorial Commission* et sont en parfait état.

Descendant de notre autobus à l'entrée, notre groupe me suivit jusqu'à la section VIII, rangée C, pierre tombale n° 26, celle de mon grand-oncle, où j'ai placé, dans la terre fraîche entre la pierre et le gazon, une petite croix en bois avec, au centre, un coquelicot rouge en plastique. Je lui ai adressé un petit discours en français, lui disant que j'étais le petit-fils de sa sœur cadette Corinne. Je l'ai remercié pour son courage et son sacrifice. Je lui ai demandé pourquoi il s'était porté volontaire pour cette guerre terrible. Il ne m'a évidemment pas répondu, mais j'ai imaginé qu'il était heureux d'avoir entendu, probablement pour la première fois en 98 ans, le parler québécois. Après une courte prière, nous avons signé le registre des visiteurs, et sommes retournés vers la route.

Nous avons alors marché 500 m, passé *Serre Road Cemetery # 2*, un cimetière allemand situé de l'autre côté de la route. C'est là que Jack avait réussi à garer l'autocar. Comme nous nous en approchions, nous avons aperçu,



Tombeau d'Edmond Gauvreau, cimetière militaire britannique *Serre Road Cemetery # 1*.

Photo : David Rosenfield.

venant de la direction opposée, une voiture décapotable dont le chauffeur était assis à droite: une voiture anglaise! C'était Edward Hudson, un ami de longue date de Richard Cohen, qui avait visité les champs de batailles de la Somme depuis plus de 25 ans. Nous l'avons suivi à pied sur environ 300 m dans un chemin pour tracteur, montant une petite colline, à l'extrémité d'un champ. Nous nous sommes retournés en direction d'où nous venions et, de notre position, nous dominions le voisinage. Devant nous se trouvait le cimetière allemand, et à gauche, le cimetière britannique; tout autour, jusqu'à l'horizon, on n'y voyait que des champs: aucune maison, aucun bâtiment, aucune voiture, aucun son, sauf le chant des oiseaux. Hudson commença à expliquer que nous étions dans le *no man's land* de 1916, la ligne du front britannique sur notre droite et la ligne allemande à notre gauche. Une nuit, un lieutenant anglais descendit le chemin creux à notre droite, traversa le chemin de Serre, et rampa dans le *no man's land* jusqu'à un bunker abandonné... J'avais cessé d'écouter. Je me suis éloigné tranquillement du groupe et j'ai fermé les yeux. Quelle quiétude! Ce 10 avril 2015 était une journée de printemps magnifique avec un ciel sans nuages et un vent léger. Je sentais la chaleur du soleil sur ma peau. Les oiseaux chantaient et, des champs fraîchement labourés, se dégageait un arôme de terre humide. Ces champs allaient bientôt être pleins de nouvelles pousses, pleins de vie. Quel contraste avec la situation

d'il y a cent ans, alors que le bruit infernal des canons, des obus qui éclataient, des mitrailleuses et des fusils crachant leurs projectiles meurtriers était constant! De plus, on entendait les officiers criant leurs ordres, les cris des hommes atteints, des hommes suppliant d'être secourus, des agonisants. Finalement, il y avait les odeurs de poudre à canon, odeurs d'hommes non lavés depuis des jours, odeurs de vase stagnante, de latrines débordantes, de corps en putréfaction, odeurs de mort.

J'ai rouvert mes yeux pour regarder les deux cimetières. Plus de 4000 jeunes combattants, des deux côtés reposaient devant moi, morts pour quoi? Ils ne sont qu'une petite portion des millions d'autres, ensevelis ailleurs, et des milliers tués, leurs corps pulvérisés, et qui n'ont pas eu de sépulture. C'était la guerre censée terminer toutes les guerres, mais ce fut la graine qui germa en une autre guerre, encore plus dévastatrice, vingt ans plus tard.

Quand l'homme apprendra-t-il?



L'auteur remercie son cousin Mark Bradley, petit-neveu d'Edmond Gauvreau, pour avoir révisé et corrigé ce texte.

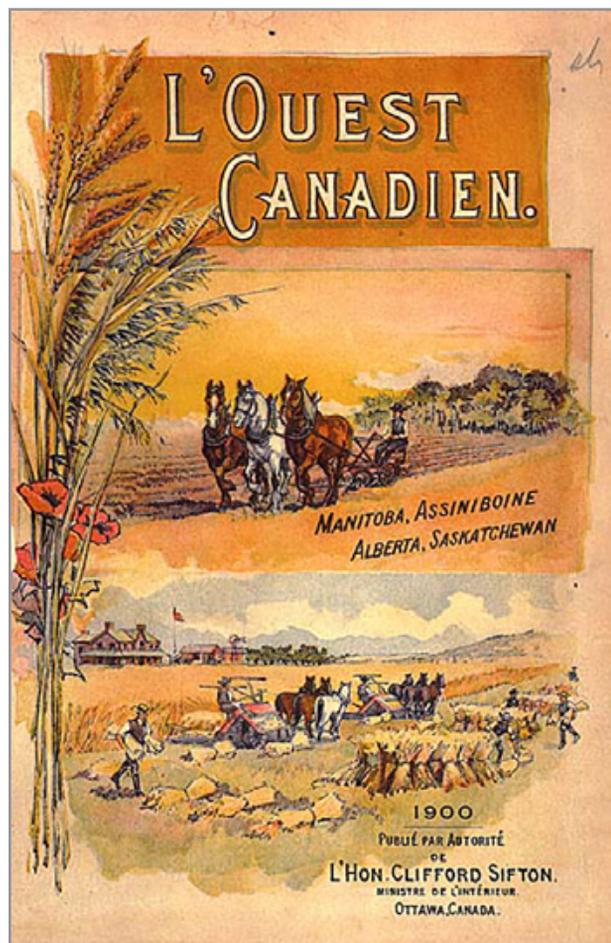
Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

jmarcoux@sbcglobal.net

Nouveaux membres

du 30 avril au 22 juillet 2016

7473	HUOT	Jean-Marc	Québec
7474	DESFOSSÉS	Paul	Sherbrooke
7475	DORAIS	Louise	Québec
7477	BÉRUBÉ	Bruno	Québec
7478	PRADAL	Sophia	Ottawa, ON
7479	MINEAU	Lise	Baie-Saint-Paul
7480	LAROCHELLE	Annie	Shannon
7482	CORBEIL	Michel	Québec
7483	GLADU	Michel	Gatineau
7484	ROY	Vital	Montréal
7485	ROY	Louise	Amqui
7486	TARDIF	Josée	Québec
7487	GENEST	Yvon	Saint-Pierre-de-la Rivière-du-Sud
7488	ROSS	Marie-Ève	Québec
7489	GAUTHIER	Marie-Lise	Québec
7490	DEMERS	Denise	Saint-Nérée
7491	DUBUC	Michel	Varenes





Theodor Göbel, un mercenaire allemand en Gaspésie

Michel Keable (7085)

Détenteur d'un baccalauréat ès arts, d'un autre en sciences (mathématiques) et d'un MBA, l'auteur a travaillé pendant 34 ans à l'Université Laval, au service informatique. À sa retraite, en 2005, il s'est intéressé à la généalogie. Membre de la SGQ depuis quelques années, il est l'un des rédacteurs de la revue *L'Ancêtre*.

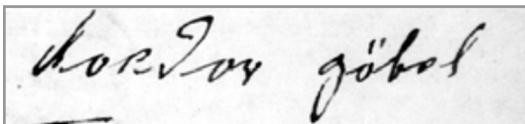
Résumé

De 1766 à 1782, 30 000 Allemands ont été enrôlés pour prêter main-forte aux Britanniques aux prises avec la guerre de l'Indépendance américaine. Les premiers sont donc arrivés chez nous il y a 240 ans. Parmi eux, le corps des Chasseurs dont faisait partie Theodor Göbel. Son patronyme a été rapidement déformé. Ses descendants en ligne patrilinéaire s'appellent Keable, Kaeble ou Kaible. Ils prononcent leur nom de diverses manières selon le lieu par où leurs ancêtres sont passés, ou par qui ils ont été influencés.

L'ancêtre

Au Québec, la trace la plus connue de la présence de Theodor Göbel se retrouve dans son acte de mariage daté du 9 octobre 1787 à Montmagny (voir l'encadré ci-contre).

Déjà dans cet acte, sauf pour la signature de Theodor, le patronyme Göbel disparaît et on ne le verra plus dans quelque document que ce soit, du moins pour ceux que nous avons pu consulter. On trouve plutôt généralement Kebel. C'est une transformation un peu étonnante puisque l'on constate que Theodor sait signer (ou presque) et qu'il aurait pu corriger la graphie de son nom. Son niveau de lecture et d'écriture n'était peut-être pas suffisant pour comprendre un texte et y reconnaître son patronyme mal orthographié, ou peut-être ne parlait-il pas couramment français.



Signature de Theodor Göbel.

Source : FamilySearch.

On apprend, ou croit apprendre, qu'il vient de l'électorat de Mayence en Allemagne et que ses parents sont André Kebel et Marie Pentre ou Penter, tous deux déjà décédés. Son épouse se nomme Marie Louise Cameron, fille de Thomas et Marie Fraisier, tous deux défunts et résidents de ce qui nous semble être Aberdeen en Écosse.

Comme nous le verrons, plusieurs erreurs ou imprécisions doivent être corrigées.

*Mariage
de theodore Kebel
et Marie louïse
Cameron*

*Leneuf octobre mil sept cent quatre
vingt sept après la publication dun
ban demariage faite au prône de
la messe paroissiale entre theodore
Kebel natif de l'Electorat de mayence
demeurant dans cette paroisse fils
d'André Kebel et de défunte marie
pentre ses père et mere demeurants
dans l'Electorat de Mayence en
Allemagne d'une part.. et Marie-
louïse Cameron demeurant danscette
paroisse fille defeu thomas Cameron
et de Défunte anne fraisier Ses père et
mere dela paroisse d'arbordine en
Ecosse d'autre part, les Dites parties
ayant obtenue dispense de deux
Bans deMonseigneur[...] coadjuteur
de quebec, et ledit futur epoux
Nous ayant présenté un certificat
deliberté consentis par Messire
hubert curé dequebec deputé pour
cet effet, nous curé soussigné avons
reçu leur mutuel consentement et
leur avons donné labenediction
nuptiale selon laforme prescrite par
notre mere la Sainte Eglise enpresence de
messieurs frederic guillaume florent,
pierre perrault, andré Eschenbach,
ignace Derocher tous amis des epoux,
et qui excepter ou ont signés avec lepoux
lepouse ayantdéclaré nesavoir écrire
lecturefaite*

*Theodor göbel
Pierre Perrault Th. Oliva Ignace Joachim
Jefann Andreas Eschenbach
j.M. verreaupre*

Un mercenaire allemand

Theodor Göbel était un mercenaire allemand venu comme membre de la compagnie du capitaine Sigismund (Sigmund) Hugget (natif de Colmar, Alsace¹) arrivé à Beauport en août 1779.

Durant la Révolution américaine, les insurgés, après plusieurs victoires contre les armées britanniques, ont voulu libérer les habitants du Canada du joug anglais et ont ainsi, en septembre 1775, pris Montréal et se sont dirigés vers Québec où Carleton leur a résisté jusqu'à l'arrivée de renforts anglais et allemands au printemps 1776.

Le roi Georges III avait en effet demandé aux princes d'Allemagne de fournir une armée de volontaires pour contrer la révolution.

Au XVIII^e siècle, l'Allemagne n'est pas un pays, mais plutôt une multitude de contrées, de villes libres, de duchés regroupés à cette époque en une entité politique sans réel pouvoir, le Saint-Empire romain germanique².

Quelques-uns des chefs allemands ont accepté et ont conclu un accord pour envoyer 20 000 hommes en Amérique. Au total, ce sont près de 30 000 Allemands qui ont été enrôlés, dont environ le tiers sera cantonné au Canada, principalement au Québec. De ce nombre, environ 2400 ont choisi de demeurer au Canada après leur démobilisation³; environ 2000 se sont établis au Québec⁴.

En principe, ces soldats devaient choisir de s'engager, ce qui fut le cas pour bon nombre d'entre eux, mais pas pour tous. En effet, Jean-Pierre Wilhelmy rapporte deux versions défendues par des historiens sur la façon dont se faisait l'engagement.

La première école suggère que même si on leur demande de ne forcer en aucune façon l'embauche des nouvelles recrues (ces recommandations semblent ne concerner que les natifs de la Hesse), on a recours à toutes sortes de machinations allant simplement de les faire boire jusqu'à carrément, dans d'autres cas, les enlever. Dans ces rapt, on vise particulièrement les marginaux, les fauteurs de troubles politiques, les idéologistes religieux, les ivrognes, tous ceux à qui l'on pourrait reprocher la moindre faute. Puisque les sommes perçues sont directement proportionnelles à l'embauche des nouvelles recrues, ils feront donc les frais de ces marchés⁵. Wilhelmy ajoute que lorsqu'un déserteur prend

la clé des champs pour se réfugier dans une ville, on en coupe alors tous les accès. Puis, au bout d'un certain temps, si ce dernier ne manifeste aucune intention de se rendre ou n'est pas dénoncé, on le remplace par une personne de sexe mâle ayant à peu près la même corpulence, ou encore par un fils d'un notable de la place⁶.

La seconde école de pensée voit les choses autrement; pour ses partisans,

le recrutement se faisait plutôt de la façon suivante: pour certains, c'était l'enrôlement et ce, pour un nombre d'années déterminé contre rémunération; d'autres, comme les marginaux qui étaient à la fois un fardeau pour leur communauté et leur propre famille, étaient tout simplement incorporés de force dans les rangs réguliers comme le voulaient les mœurs en vigueur. [...] Toutefois, à l'époque de la Révolution américaine, la vie [en Allemagne] était particulièrement difficile et le recrutement, un privilège universel. Tous s'y étaient donc habitués et avaient appris à s'en accommoder. Enrôlé, le soldat n'appartenait plus qu'à son souverain. Désormais sans nation et dépourvu de tous liens, il était devenu cette marchandise dont seul son nouveau maître pouvait disposer à sa guise. Pour le soldat régulier néanmoins, l'attrait d'un voyage hors des murs de la garnison, peu importe l'endroit et sa signification, ne manquait certainement pas de charme⁷.

Le 10 février 1777, Georges III et le prince héréditaire d'Hesse-Cassel, Wilhelm IX, signent une entente visant à former un corps de tireurs d'élite, les Chasseurs (Jägers-Korps), qui sera sous le commandement du lieutenant-colonel Carl von Kreutzburg (ou Creutzbourg)⁸. Il semble cependant clair que ce corps avait un statut particulier. Il serait le seul dont les membres étaient de véritables mercenaires. En effet, afin de disposer de soldats aptes à combattre en forêt, une caractéristique évidente et naturelle en Amérique, surtout à cette époque, on a cherché à créer un corps composé de spécialistes de cet environnement.

Ces chasseurs de Hesse-Hanau, comme d'ailleurs ceux des différentes principautés qui ont participé à la guerre de l'Indépendance américaine, furent recrutés dans les forêts allemandes. Gardes-chasse, forestiers ou simples chasseurs, ils eurent, au même titre que les autres chasseurs, l'honneur de faire partie de l'élite de l'armée anglo-allemande en Amérique du Nord. Ces derniers employaient de courts fusils européens, tous différents les uns des autres puisque chacun se servait de son arme personnelle, fabriquée ou achetée chez son propre armurier. En général, l'arme

1. RITCHOT, Dominique. *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada (1776-1783)*, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2011, p. 187.
2. DROUIN, Christian Allen, et Pierre RIOUX. «Les Allemands en Nouvelle-France et au Bas-Canada: étude démogénétique», *L'Ancêtre*, vol. 33, n° 279, été 2007, p. 332.
3. MERZ, Johannes Helmut. *The Hessians of Quebec; German auxiliary Soldiers of the American Revolution remaining in Canada*, Hamilton, Seventh Town Historical Society, 2001, p. 15.
4. *Ibid.*, p. 17.
5. WILHELMY, Jean-Pierre. *Les mercenaires allemands au Québec, 1776-1783*, Québec, Septentrion, 2009, p. 42.

6. *Ibid.*, p. 44.

7. *Ibid.*, p. 46-47.

8. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Québec, Septentrion, 2013, p. 42.

avait une longueur de près de quatre pieds et ne comportait aucune baïonnette. Celle-ci était remplacée par une courte épée retenue par un cordon⁹.

Qui plus est, les Chasseurs n'avaient pas à exécuter de tâches manuelles ou de corvées, comme les autres soldats, et ils étaient mieux payés que l'infanterie¹⁰.

Est-ce la possibilité de quitter son pays natal, l'assurance d'un bon revenu ou une autre raison qui a incité Theodor Göbel, un tonnelier, à s'enrôler? On ne le saura sans doute jamais. Toujours est-il que c'est le 24 février 1779 qu'il s'est engagé dans le 5^e corps de Chasseurs sous le commandement du capitaine Sigismond Hugget. Il était carabinier à pied et hautboïste¹¹.

Il s'en est fallu de peu qu'il ne soit pas admissible! En effet, les recrues devaient être en bonne santé, âgées de 20 à 45 ans et mesurer au moins 1,60 m¹². Or, il appert que Theodor mesurait cinq pieds trois pouces prussiens (1 pied prussien = 31,385 cm et 1 pouce prussien = 2,615 cm); cela correspond donc à 164,77 cm¹³.

La compagnie du capitaine Hugget, dont faisait partie Theodor, a été formée en février et mars 1779; elle passera sous la direction du capitaine Philipp Jacob Hildebrand en juillet 1782¹⁴.

En juillet 1779, le lieutenant-colonel von Kreutzburg a amené un corps d'une centaine de Chasseurs vers Montréal, car un rapport signalait qu'un détachement ennemi de 7000 hommes se dirigeait vers Niagara. Arrivée plus tard, la compagnie du capitaine Hugget a rejoint les troupes de Kreutzburg et marché vers le fort Niagara¹⁵. À l'hiver 1780, Kreutzburg et ses Chasseurs ont été envoyés vers La Prairie et dans des villages environnants.

En juin 1780, von Kreutzburg et tout son corps de Chasseurs, à l'exception d'un officier et de 50 hommes laissés à Carleton Island¹⁶, sont dépêchés à Québec¹⁷ pour y

construire une forteresse temporaire¹⁸. Von Kreutzburg s'est opposé à ce que ses Chasseurs soient employés à des travaux manuels puisque, selon leur contrat d'engagement, ils étaient exemptés de telles tâches, comme on l'a vu précédemment. Les Chasseurs ont été libérés de ces tâches et plutôt envoyés en expéditions¹⁹. En septembre, la compagnie des Chasseurs a rejoint les forces du colonel Carleton lors d'une mission au sud de Québec²⁰. Pour leurs quartiers d'hiver 1779–1780, les Chasseurs sous les ordres du lieutenant Hugget ont été cantonnés à La Prairie. L'hiver suivant, ils étaient, selon Kaufholtz-Couture et Crégheur²¹ à *Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud* ou, selon *Wikipédia*, von Eelking et Ritchot, à Saint-Vallier et Châteauguay²². On peut supposer, en y mettant tous les bémols que l'on voudra, que Theodor Göbel a été cantonné à Saint-Vallier puisque c'est vers l'est de la province qu'il s'établira après son mariage à Montmagny. Pour l'hiver 1781–1782, c'est à nouveau à La Prairie qu'on retrouve ces Chasseurs.

Début 1783, le lieutenant-colonel von Kreutzburg reçoit l'ordre du major général Baron Friedrich von Riedesel d'envoyer des troupes de Chasseurs et de Dragons pour défendre l'île aux Noix puisque des mouvements hostiles de troupes ont été détectés près d'Albany. Le trajet se fait alors en raquettes, une pratique à laquelle les Allemands étaient peu habiles, au grand plaisir des autochtones²³.

*Même s'ils ont vu peu de véritables guerres, les Chasseurs ont mené une vie bien remplie dans les bois canadiens, rivalisant avec les Indiens dans les longues marches, chassant, pêchant et appréciant la vie plus que les soldats allemands au pays ou dans les armées plus au sud*²⁴.

La carrière militaire de Theodor Göbel a été relativement brève. Selon HETRINA, on peut la résumer ainsi:

Theodor Goebel (selon ce qui est inscrit; notons que les deux graphies se prononcent de façon similaire), né à Weilbach, a été recruté comme membre du 5^e corps des Chasseurs le 24 février 1779 comme hautboïste et carabinier.

9. WILHELMY. *Op. cit.*, p. 82.

10. KAUFHOLTZ-COUTURE et CRÉGHEUR. *Op. cit.*, p. 36.

11. HETRINA. www.lagishessen.de/en/subjects/idrec/sn/hetrina/id/64207 (consulté le 27 août 2015) et les documents militaires 10 d Nr. 40 et Nr. 41.

12. KAUFHOLTZ-COUTURE et CRÉGHEUR. *Op. cit.*, p. 31.

13. KEABLE, Olivia. Données obtenues du département des Archives militaires d'Allemagne.

14. Le capitaine Hugget a reçu la permission de s'établir aux États-Unis avec son épouse en 1783. RITCHOT. *Op. cit.*, p. 187.

15. VON EELKING, Max. *The German Allied Troops in the North American War of Independence, 1776–1783*, traduit et abrégé par ROSENGARTEN, J.»G., Albany, Joel Munsell's Sons Publishers, 1893, p. 243.

16. Aujourd'hui une île de l'État de New York, l'Isle aux Chevreuils avait été renommée Carleton Island en l'honneur du major général Guy Carleton, alors gouverneur du Bas-Canada, par le général Haldimand, son successeur. Elle fait partie des Mille-Îles.

17. VON EELKING. *Op. cit.*, p. 244.

18. La construction de cette forteresse temporaire est relativement peu connue. En 1775, des attaques américaines contre Québec ont eu peu de succès malgré le mauvais état des murs de Québec, car les pièces d'artillerie utilisées étaient de faible calibre. Carleton affecte alors 800 militaires allemands à la construction d'une forteresse temporaire de bois et de terre. La construction se poursuit d'octobre 1779 jusqu'à l'été 1783 lorsque la paix est revenue et que la forteresse est pratiquement terminée. Ces installations serviront de caserne pour 3000 soldats lors de la guerre de 1812–1814. Les mercenaires constituent la majorité de la force ouvrière: 70 % des artisans et 60 % des journaliers. Source: FORTIN, Paul. « Une citadelle... dite temporaire », *Québecensia*, vol. 26, n° 2, avril 2008, p. 8–13.

19. VON EELKING. *Op. cit.*, p. 245.

20. VON EELKING. *Op. cit.*, p. 246.

21. KAUFHOLTZ-COUTURE et CRÉGHEUR. *Op. cit.*, p. 48.

22. RITCHOT. *Op. cit.*, p. 190, 192; VON EELKING. *Op. cit.*, p. 246. *Wikipédia*, http://en.wikipedia.org/wiki/Creuzbourg's_Jäger_Corps (consulté le 31 octobre 2015).

23. VON EELKING. *Op. cit.*, p. 252.

24. *Ibid.*, p. 253, traduction libre.

En 1782, lorsque sa compagnie passe sous le commandement de Hildebrand, il est mentionné qu'il est corniste et, finalement, en juillet 1783, il est démobilisé au Canada²⁵. Il était alors dit hautboïste.

Après sa démobilisation, Theodor s'installe dans la région de Montmagny et y épouse, on l'a vu, le 9 octobre 1787, Marie-Louise Cameron, fille de Thomas et Anne Fraiser. En prévision de cet événement, Theodor obtient un témoignage de liberté au mariage signé par deux compagnons: Michael Hiller et Augustin Bontè. Notons que dans ce certificat, Hiller et Bontè affirment *avoir connu ledit Theodore Kepel en Allemagne être venu ensemble en ce pays dans le meme reg^t*.²⁶ Ceci semble surprenant. En effet, Augustin Bontè, journalier et laboureur à Montmagny, qui épousera Charlotte Chrétien (Charles et Marie Josephe Morand), était du régiment de Hesse-Kassel, alors que Michael Hiller, du régiment Erbprinz, compagnie de von Schöll, puis de von Gall et enfin du Prinz Friedrich, est arrivé à Québec au printemps 1778. Cela ne correspond pas très bien au dossier de Theodor, membre des Jägerkorps du régiment de von Kreuzburg de Hesse-Hanau, compagnie de Hugget, puis de Hildebrand, arrivé en 1779!

Pour sa part, Marie-Louise abjure le protestantisme le 4 octobre 1787 à Montmagny²⁷.

Le couple aura huit enfants:

- 1 **Maria**, née vers 1788, épousera, en premières noces, Joseph Carrier le 4 septembre 1805 à Québec. Elle était mineure. Elle se maria ensuite à François Forbes le 31 août 1807 à Rimouski. Elle décède le 22 mars 1841 et ses funérailles ont lieu le 18 juillet suivant à la mission de Rimouski.
- 2 **Pierre**, né le 15 juillet 1790 à Matane et baptisé le 30 juillet 1791, épouse, le 29 juillet 1819 à Matane, Suzanne McMullen avec qui il aura huit enfants. Il décède le 30 août 1854 au même endroit et y est inhumé le 2 septembre suivant.
- 3 **Françoise**, née le 3 mai 1793 à Matane et baptisée le 29 juillet 1793, épouse Michel Turgeon le 28 janvier 1823 à Saint-Michel de La Durantaye (elle signe: Françoise Gobel). Elle décède le 10 novembre 1863 et est inhumée le surlendemain à Saint-Michel de La Durantaye.
- 4 **Marie-Anne** est née vers janvier 1796 et a été baptisée le 29 juillet 1798 à l'âge de 2 ans et 7 mois. Le célébrant était-il dur d'oreille, ou la mère avait-elle des problèmes de prononciation? Toujours est-il que l'acte mentionne Marie-Anne Békai, fille de Théodore Békai et de Louise Mabran!
- 5 **André** (Goospel au registre), né le 29 septembre 1798, a été baptisé, à l'âge de deux ans moins huit jours, le 21 septembre 1800. Il épouse Henriette Roy le 30 juillet 1832 à

Sainte-Anne-des-Monts. Le couple aura neuf enfants. André décède le 5 mai 1845 à Cap-Chat, est inhumé le surlendemain et ses funérailles sont célébrées le 2 août 1845 dans la même localité par un missionnaire de Sainte-Anne-des-Monts, l'abbé Eugène Bachand.

- 6 **Geneviève**, née le 8 juin 1803, a été baptisée le 20 avril 1805 à Rimouski. Le 25 septembre 1837, elle épouse Jean Léon Roy à Saint-Vallier, Bellechasse. Son acte de baptême, tout comme celui de son mariage, la nomme Geneviève Goospel. Elle décède le 16 juillet 1867 et est inhumée le surlendemain à Matane.
- 7 **Catherine**, née le 8 avril 1805 à Matane, est baptisée le 20 du même mois à Rimouski. Elle épouse Eustache Doiron, veuf de Marie-Anne Beaudouin, le 22 octobre 1822 à Saint-Michel de La Durantaye. Elle décède le 29 avril 1886 et est inhumée le 1^{er} mai suivant à Matane.
- 8 **Anne** est baptisée le 23 juillet à Matane sous le patronyme Cable. On la dit âgée de 17 mois. Elle serait donc née vers février 1806.

Comme on le voit, les missionnaires ne fréquentaient pas la région de Matane très souvent. Ainsi, lorsque Theodor Göbel meurt le 31 août 1823, son corps est probablement inhumé dans les quelques jours suivants, mais ses funérailles ont lieu presque un an plus tard, le 17 août 1824!

Son épouse

Selon ce que l'on sait des mouvements du corps de Chasseurs du capitaine Hugget, Saint-Vallier de Bellechasse a accueilli des soldats pour le camp d'hiver de 1780–1781. La présence de Theodor dans ce groupe expliquerait pourquoi il se serait établi à Montmagny lorsqu'il a été démobilisé et y aurait épousé Marie-Louise Cameron, également de la paroisse si l'on en croit l'acte de mariage.

Marie-Louise Cameron est une Écossaise, cela ne semble pas faire de doute. L'identité de ses parents et les circonstances de sa présence au pays ne sont pas claires.

On sait que, le 8 juillet 1787, elle a abjuré *de l'hérésie*. Il est noté dans cet acte qu'elle est la fille de feu Thomas Cameron et de feu Anne Fraiser²⁸. C'est également ce qui est noté à l'acte de mariage cité en début d'article. Les deux actes ont été rédigés à la paroisse de Saint-Thomas à Montmagny par le même célébrant, l'abbé Jean-Marie Verreau.

Chose étonnante, le frère Éloi-Gérard Talbot, un mariste généalogiste réputé du Québec, écrit que John Cameron et M.-Ann Frazer, d'Inverness en Écosse, ont eu deux enfants: Thomas, marié à M.-Françoise Roy à Saint-Vallier le 6 juillet 1772, et M. Louise mariée à Théodore Kebl à Montmagny le 9 octobre 1787²⁹. Thomas, marié quinze ans avant Marie-Louise, était plus âgé que sa sœur; d'ailleurs, Jean-Baptiste, fils de Thomas, né le 9 août 1762, a épousé Rosalie Roy le

25. HETRINA. *Op. cit.*

26. Témoignage de liberté au mariage de Theodor Göbel, Archives de l'Archevêché de Québec.

27. *FamilySearch*, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/> (consulté le 15 novembre 2015).

28. *Ibid.*, (consulté le 15 novembre 2015).

29. TALBOT, Éloi-Gérard. *Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse, Château-Richer, Bourgeois et Chamard*, 1951, t. III, p. 121.

6 octobre 1788, un an après le mariage de Marie-Louise. Est-il possible que Thomas ait adopté sa jeune sœur qui serait née vers 1763, soit à peu près un an après le premier fils de Thomas, que celle-ci ait considéré Thomas comme son père ou qu'enfin Thomas ait simplement agi comme père au mariage de sa sœur? Que le nom de la mère soit le même suggère que l'une de ces hypothèses est justifiable et que l'affirmation du frère Talbot est juste : le père de Marie-Louise pourrait bien être John Cameron.

Marie-Louise Cameron est décédée le 15 novembre 1835 et ses funérailles ont été célébrées à la mission de Matane le 29 juin 1836. Elle avait 72 ans.

D'où vient Theodor Göbel ?

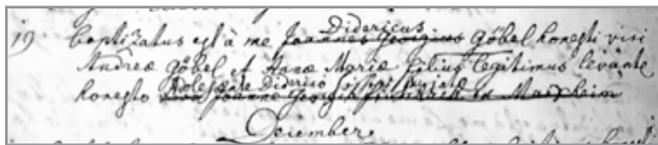
À partir des documents militaires allemands, on sait que Theodor est bien né dans l'électorat de Mayence, mais pas dans la ville de Mayence. Il est né à Weilbach, une petite bourgade située à environ 20 km à l'ouest de Mayence.

Ses parents

En compulsant les registres de l'église catholique de Maria Himmelfahr³⁰ à Weilbach, on retrouve deux autres baptêmes d'enfants du même couple, une sœur et un frère de Theodor : Elisabeth et Leonard.

On ne trouve pas d'autres enfants d'Andreas et Anna Maria dans ces registres, mais au baptême de Theodor, le célébrant a raturé de nombreux passages, dont une référence à Marxheim am Taunus.

Marxheim am Taunus, que nous nommerons désormais Marxheim, est un autre village de la région, également situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Mayence, et à 4 km au nord de Weilbach. La consultation des registres de l'église catholique de Sankt Georg permet de retrouver de nombreux actes intéressants³¹.



Acte de baptême de Theodor (Didericus) Göbel, 19 novembre 1756, Weilbach, Allemagne.

Source : microfilm n° 1,272,641 Family History Library.

Reprenons le tout en ordre chronologique. On trouve d'abord qu'Andreas Göbel, le père de Theodor, a été baptisé le 22 décembre 1702 à Marxheim. Il est le fils de Valentin et Marie Elisabeth; son parrain est André Lechner, sacristain bossu d'Hofheim.

Andreas épouse en premières noces, à Marxheim, le 19 février 1732, Eva Holzbach, fille de Johann Georg et

Katharina, et veuve d'Adam Breckheimer (Johannes; Anna Katharina). L'acte de mariage nomme l'épouse Eva, veuve Breckheimer. Je n'ai pas trouvé de trace du mariage d'Eva Holzbach et d'un Breckheimer, mais Rainer Taranczewski, un généalogiste allemand spécialiste de la région de Marxheim, propose le 26 novembre 1725. Le couple Göbel-Holzbach aura quatre enfants.

1 Anna Maria a été baptisée le 9 avril 1733; sa marraine est Anna Maria Wolfartin (le féminin de Wolfart, car en de nombreux cas, les Allemands ajoutaient un suffixe *in* aux patronymes des femmes), célibataire de Hornau, Allemagne, près de Rothenburg ob der Tauber. Anna Maria sera inhumée à Marxheim le 10 décembre 1733.

2 Johannes a été baptisé le 7 avril 1735; son parrain est Jean Schwerburger de Marxheim.

3 Nikolaus a été baptisé le 25 avril 1738. Il est décédé à Hofheim, Allemagne, et a été inhumé en avril 1781 à Marxheim. À l'époque deux entités distinctes, Hofheim et Marxheim sont aujourd'hui fusionnées.

4 Peter (Petrus) a été baptisé le 28 janvier 1742; le parrain est Peter Westenburger.

Eva est inhumée le 23 septembre 1750. On la dit âgée de 50 ans.

Andreas épouse, en secondes noces, le 11 mai 1751 à Marxheim, une veuve! Le registre ne contient pas beaucoup d'informations :

*Matrimonium in facie ecclesia contraxit honestus viduus Andreas Göbbel incola maxheimensis, cum vidua*³².

En fait, toutes les entrées sont minimales dans ces registres; celle-ci en particulier. Elle se traduit librement ainsi : *Sont mariés devant l'Église le respectable veuf Andreas Göbbel, habitant de Marxheim, avec la veuve.* Les baptêmes des enfants nous ont fourni le prénom de cette épouse : Anna Maria. L'acte de mariage de Theodor Göbel y a ajouté un patronyme « Penter ».

Les recherches dans les registres de Marxheim et de Weilbach n'ont permis de retrouver aucune occurrence du patronyme « Penter » ou de quelque chose d'approchant. On y rencontre cependant une abondance de « Bender ». Comme le soulignent Kaufholtz-Couture et Crégheur, la prononciation des consonnes n'est pas la même pour des Allemands et des Français. *Ainsi, le peuple français, comme le peuple anglais, confond facilement les lettres B et P, D et T*³³. Conséquemment quand un Allemand nomme sa mère *Bender*, un francophone peut très bien comprendre *Penter*. C'est d'ailleurs ce que suggère le *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*³⁴ en indiquant *Penter [Bender]*.

Les recherches sur la naissance d'Anna Maria Bender n'ont pas permis de découvrir ses origines. Les registres de Weilbach

30. Family History Library, Salt Lake City, Utah, Registres de Weilbach, bobine n° : 1,272,641.

31. *Ibid.*, bobines n°s 1,270,468 et 1,270,469.

32. *Ibid.*, bobine n° 1,270,468.

33. KAUFHOLTZ-COUTURE et CRÉGHEUR. *Op. cit.*, p. 73.

34. *Ibid.*, p. 204.

et de Marxheim proposent plusieurs Anna Maria Bender qui auraient été en âge d'avoir les trois enfants nés d'Andreas Göbel. Ce prénom est populaire... Cinq seraient de bonnes candidates! En supposant que le couple vivait à Marxheim (Andreas y est né, il s'y est marié deux fois, les enfants qu'il a eus avec Eva y ont été baptisés, et il y a été inhumé le 30 novembre 1762), pourquoi les trois enfants d'Anna Maria ont-ils été baptisés à Weilbach? Se pourrait-il qu'Anna Maria en soit originaire? Une bonne hypothèse: une seule Anna Maria Bender est née à Weilbach et qui plus est, son époux, Jacob Reinhard décède en juillet 1750, à peine 10 mois avant le mariage d'Andreas Göbel avec la veuve Anna Maria Bender! Mais, généalogie oblige et parfois déçoit... Le 2 février 1751, Anna Maria Reinhard épouse Jean Adam Westenberger. Est-ce que ce dernier pourrait être décédé subitement peu après? Malheureusement, deux ans plus tard, en juillet 1753, au décès de Christophorus Reinhard, fils de Jacob et Anna Maria, on le dit fils d'Anna Maria Westenbergerin et non Göbelin, comme on l'aurait nommée si elle avait épousé Andreas. Cette Anna Maria n'est donc pas la bonne; le mystère reste complet.

Le couple Göbel-Bender aura trois enfants, tous baptisés à Weilbach:

- 1 **Élisabeth** a été baptisée le 14 mars 1754.
- 2 **Leonard** a été baptisé le 27 août 1755.
- 3 **Theodor** a été baptisé le 19 novembre 1756. Son acte de baptême précise que Didericus (nom latin utilisé par le célébrant pour Theodor) Göbel, fils légitime d'Andreas et Anna Maria, a eu pour parrain un adolescent également nommé Theodor (Didericus).

Andreas Göbel sera inhumé le 30 novembre 1762 à Marxheim. Son épouse Anna Maria sera quant à elle inhumée le 13 mai 1766 au même endroit. Theodor sera donc orphelin de père et de mère à l'âge de 10 ans et 6 mois.

Ses grands-parents

Le père d'Andreas, donc le grand-père de Theodor, se nomme Johannes Valentin Göbel.

Valentin semble avoir été un personnage important à Marxheim. Professeur puis directeur de l'école, il est un des très rares personnages pour lesquels la profession est systématiquement indiquée dans les actes le concernant dans les registres.

Valentin Göbel a eu une vie amoureuse active. Trois mariages et quinze enfants. De son premier mariage on ne sait que peu de choses, sinon que son épouse se nommait Anna Catharina. Ce couple a eu cinq enfants, tous baptisés à Marxheim:

- 1 **Maria Catharina**, baptisée le 16 septembre 1685; sa marraine est Maria Catharina.
- 2 **Johannes Adamus**, baptisé le 14 août 1687; son parrain est Johannes Adamus Tanner. L'enfant est inhumé le 11 juillet 1688.

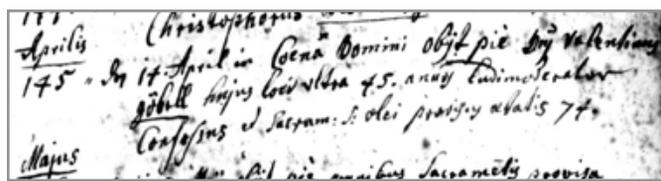
3 **Anna Elisabeth**, baptisée le 21 août 1689; sa marraine est Anna Elisabeth Kirstin. Plusieurs personnes assistent au baptême et sont nommées.

4 **Joannes**, baptisé le 12 mai 1692. Son parrain est Joannes Henricus Petri. Notons qu'ici, non seulement indique-t-on que Valentin est *ludi moderator* (professeur), mais on ne cite pas le nom de la mère. Joannes sera inhumé le 1^{er} avril 1698.

5 **Nicolaus**, baptisé le 29 décembre 1693, il est inhumé le lendemain.

Anna Catharina, première épouse de Valentin, est inhumée le 13 avril 1694 à Marxheim.

Nous avons déjà mentionné la brièveté des entrées aux registres de l'époque à Marxheim et Weilbach. Le 16 janvier 1693, Anna Catharina est marraine lors d'un baptême, mais, au registre, le nom de l'enfant et celui de ses parents sont omis; seul le prénom de la marraine est mentionné en précisant, bien sûr, qu'elle est l'épouse du professeur!



Acte de sépulture de Valentin Göbel, grand-père de Theodor, 14 avril 1729, Marxheim am Taunus, Allemagne.
Source : Family History Library, bobine n° 1,270,468.

Le 5 juillet 1694, moins de trois mois après le décès d'Anna Catharina, et toujours à Marxheim, le deuxième mariage de Johannes Valentin Göbel l'unit à Maria Elisabeth Rickstatt, fille de Philipp et Margaretha, de Königstein, Allemagne. Le couple aura huit enfants, tous baptisés à Marxheim.

- 1 **Maria Katharina** est baptisée le 29 mai 1695.
- 2 **Anna Maria**, baptisée le 19 mai 1697, est inhumée le 26 juillet 1698.
- 3 **Johannes** est baptisé le 13 août 1698. Son parrain est Johannes Bender. L'enfant est inhumé le 2 mars 1699.
- 4 **Anna Martha** est baptisée le 24 février 1700. Sa marraine est Anna Martha Merzin, sœur du célébrant.
- 5 **Anna Elisabeth**, baptisée le 21 décembre 1701, elle est inhumée le 25 suivant.
- 6 **Andreas**, baptisé le 22 décembre 1702, aura pour parrain Andreas Lechner, sacristain à Hofheim; père de Theodor, il sera inhumé le 30 novembre 1762.
- 7 **Maria Barbara**, baptisée le 31 janvier 1705, aura pour marraine Maria Barbara Ristatin (parente de Maria Elisabeth Rickstatt?) de Königstein.
- 8 **Johannes** est baptisé le 14 juin 1708.

Maria Elisabeth Rickstatt sera inhumée le 21 janvier 1717 à Marxheim.

Le 24 janvier 1718, à Weilbach cette fois, Johannes Valentin Göbel épouse en troisièmes noces Maria Salome Stendin, fille de feu Laurent Stend et Maria Apollonia. Valentin a environ 63 ans. Le couple aura deux enfants :

- 1 **Maria Catharina**, née le 3 octobre 1722, a été inhumée le surlendemain à Marxheim am Taunus.
- 2 **Maria Catharina** a été baptisée le 17 août 1724 à Marxheim am Taunus.

En supposant que tous les enfants de Valentin pour lesquels les actes de décès n'ont pas été trouvés ont survécu plus longtemps, seuls huit des quinze enfants ont dépassé l'âge de six ans.

Johannes Valentin Göbel a été inhumé le 14 avril 1729. L'acte de sépulture indique que Valentin est décédé après avoir reçu les sacrements et s'être confessé. On précise aussi que Valentin avait été *ludi moderator* (professeur) durant 45 ans et qu'il était âgé de 74 ans. Cela suggère qu'il serait né vers 1655. Les recherches pour trouver à quelle date est né Valentin Göbel n'ont pas été fructueuses. Selon Rainer Taranczewski et Joseph Nix, Valentin serait né à Bensheim. Dans son acte de mariage avec Marie Elisabeth Rickstatt, on le dit en effet *Bensheimensis*, c'est-à-dire de Bensheim. Il y a bien un Göbel, fils de Johannes et Catharina, baptisé à Bensheim le 8 février 1655, mais il est difficile de lire le prénom de l'enfant, et ce ne semble pas être Valentin. Est-ce possible que, la fête de la Saint-Valentin ayant lieu le 14 février, six jours après la naissance de cet enfant, ses parents aient changé son nom ? Simple hypothèse.

Les villages

L'histoire de Theodor et de ses ancêtres se déroule dans trois villages du Hesse-Hanau : Weilbach, Marxheim am Taunus et Bensheim. Il n'est pas facile de situer des villages anciens en Allemagne. Le pays n'a été unifié qu'au XIXe siècle. Auparavant, il était constitué d'états (*Länder*) pratiquement indépendants entre lesquels il n'y avait pas d'unification quant à l'usage des noms. L'aide de deux généalogistes allemands, Wilfried Wohmann et Rainer Taranczewski, a accéléré l'identification de ces villages.

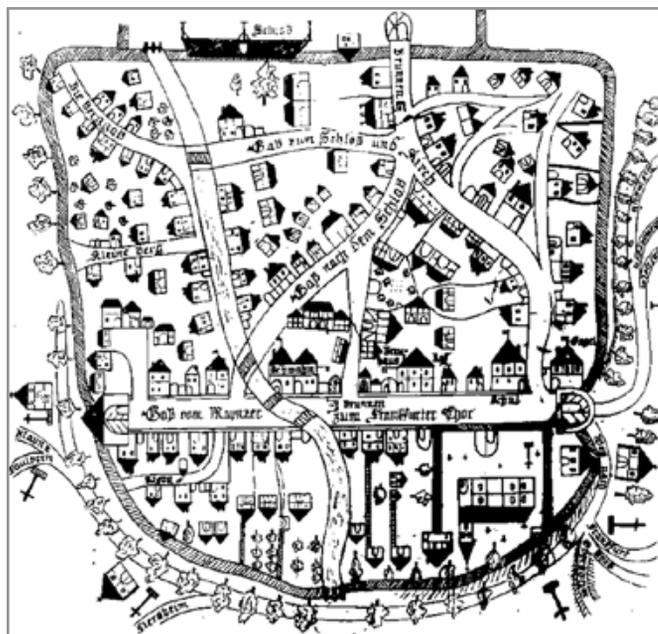
Weilbach

Le village de Weilbach où Theodor a été baptisé se trouve à 5 km au sud de Marxheim (aujourd'hui Hofheim am Taunus) et à 4 km au nord de Florsheim. Il est traversé par le ruisseau Weilbach (en allemand, *bach* signifie ruisseau). Le village existe depuis au moins 1112. En 1609, on y comptait 64 ménages et 242 habitants, et en 1745, 11 ans avant la naissance de Theodor, on y trouvait 335 personnes. En 1987, on y recensait 3382 âmes. C'est un petit village dont le nom a souvent changé : Wilibach (1112), Inferiori Wilebach (1222), Wylebach (1252), Wilbach (1287), Inferiori villa Wilebach (1304), Nydernwylbach (1343), puis Weilbach.

Pour visiter ce village, j'avais apporté une reproduction d'une carte datant de 1747 sur laquelle on peut voir l'emplacement de l'église par rapport au ruisseau, sur la route menant à



Le Weilbach.
Photo prise par l'auteur.



Carte de Weilbach en 1747.
Source : [https://de.wikipedia.org/wiki/Weilbach_\(Florsheim\)](https://de.wikipedia.org/wiki/Weilbach_(Florsheim)).

la Frankfurter Thor (porte de Francfort). La porte n'existe plus, et la rue se nomme maintenant Francfurter Straße.

Le village, comme une forte proportion de l'Allemagne, n'a pas été épargné par les catastrophes ; il a été presque entièrement détruit par un incendie en 1635 et, en 1666, une épidémie de peste y a fait rage.

L'histoire de l'église n'est pas plus tranquille. Une chapelle a d'abord été construite en 1303 avant que ne soit édifiée une église en 1566. Celle-ci a été reconstruite en 1653 après sa destruction durant la guerre de Trente Ans. Anéantie à nouveau en 1871, elle est finalement rebâtie en 1874-1875.

L'église dans laquelle Theodor Göbel a été baptisé n'existe donc plus, mais les fonts baptismaux datant de 1589 ont été préservés et se trouvent dans l'entrée de l'édifice actuel.

Marxheim am Taunus

Un autre petit village dont le nom a évolué au cours des siècles, passant de Marbotdesheim (1191) à Marpsheim (1222), puis Marpsheim (1351) et Marxheim (1623), ne comptait que 140 habitants en 1668, 172 en 1692 et 70 habitations en 1796. Aujourd'hui, Marxheim est un quartier de Hofheim, lui ayant été annexé en 1928.

Le grand-père de Theodor, Valentin, y a longtemps enseigné et il semble y avoir vécu une grande partie de sa vie, tout comme son fils Andreas. Peu de vestiges de leur époque ont survécu aux guerres. Ainsi, l'église catholique Sankt Georg a été reconstruite entre 1843 et 1845. Ce n'est donc pas l'édifice original. Une chapelle avait été construite auparavant ; on sait qu'une horloge y avait été ajoutée en 1668.



Fonts baptismaux, datant de 1589, de l'église catholique Maria Himmelfahrt.
Photo prise par l'auteur.



Église Sankt Georg, Marxheim am Taunus.
Photo prise par l'auteur.

Bensheim

Le troisième lieu auquel les actes retrouvés font référence est Bensheim. Ce lieu a vu son nom modifié treize fois depuis sa première mention en 765 comme Bassinsheim. C'est une très jolie ville dont le centre semble avoir peu changé depuis quelques siècles, comme en font foi les images de la place du marché datant de 1869 et 2015. On retrouve d'ailleurs autour de cette place bon nombre d'édifices portant une plaque indiquant l'année de construction : 1500, 1580, 1682...

C'est aux abords de cette place que l'on retrace l'église Sankt Joseph, dite église de l'hôpital, dont la première construction est mentionnée en 817. On croit que l'église actuelle, construite au XIV^e siècle, serait située au même endroit que la première.



Bensheim, Marktplatz 1869.
Source : Wikipédia.

Selon Wikipédia, l'église aurait d'abord été une salle de soins pour les malades avant d'être dédiée aux services religieux lors de la construction d'un hôpital. L'édifice a été rénové en 1879.



Église Sankt Joseph, Bensheim.
Photo prise par l'auteur.



Bensheim, Marktplatz,
2015.
Photo prise par l'auteur.

Conclusion

Dans cet article, nous avons corrigé certaines des informations contenues dans l'acte de mariage de Theodor et de Marie-Louise :

- Theodor se nomme Göbel et non Kebel ;
- Son lieu de naissance est précisé comme Weilbach dans l'électorat de Mayence ;
- Ses parents se nomment Andreas Göbel et Anna Maria Bender (et non Pentre ou Penter) ;
- La mère de Marie-Louise Cameron se nomme Fraser (et non Fraisier).

Nous avons également émis des doutes sérieux sur la qualité de l'information contenue dans le témoignage de liberté au mariage de Theodor, et soulevé des questions au sujet du nom du père de Marie-Louise Cameron. Surtout, nous avons ajouté de nombreuses informations sur la composition de la famille de Theodor, de celle de ses parents et de ses grands-parents.

Peu de lecteurs ont le plaisir de porter le patronyme Göbel ou Keable, mais de nombreux Québécois devraient retrouver le nom de Theodor Göbel parmi leurs ancêtres. Dans un prochain article, nous examinerons la descendance de Theodor.

LA FAMILLE GÖBEL DE L'ALLEMAGNE AU QUÉBEC

Nom	Mariage	Enfants (baptême - sépulture)
Valentin Göbel (c1655 – 1729)	Anna Catharina (inconnu – 1694) Mariage : c1684	Maria Catharina (1685 – inconnu) Johannes Adamus (1687 – 1688) Anna Elisabeth (1689 – inconnu) Joannes (1692 – 1698) Nicolaus (1693 – 1693)
	Maria Elisabeth Rickstatt (inconnu – 1717) Mariage : 5 juillet 1694, Marxheim	Maria Katharina (1695 – 1698) Anna Maria (1697 – 1698) Johannes (1698 – 1699) Anna Martha (1700 – inconnu) Anna Elisabeth (1701 – 1701) Andreas (1702 – 1762) Maria Barbara (1705 – inconnu) Johannes (1708 – inconnu)
	Maria Salome Stendin Mariage : 24 janvier 1718, Weilbach	Maria Catharina (1722 – 1722) Maria Catharina (1724 – inconnu)
Andreas Göbel (1702 – 1762)	Eva Holzbach (c1700 – 1750) Mariage : 19 février 1732, Marxheim	Anna Maria (1733 – 1733) Johannes (1735 – inconnu) Nikolaus (1738 – 1781) Petrus (1742 – inconnu)
	Anna Maria Bender (inconnu – 1766) Mariage : 11 mai 1751, Marxheim	Elisabeth (1754 – inconnu) Leonard (1755 – inconnu) Theodor (1756 – 1823)
Theodor Göbel (1756 – 1823)	Marie-Louise Cameron (c1763 – 1835) Mariage : 9 octobre 1787, Saint-Thomas, Montmagny	Maria (c1788 – 1841) Pierre (1790 – 1854) Françoise (1793 – 1863) Marie-Anne (1796 – inconnu) André (1798 – 1845) Geneviève (1803 – 1867) Catherine (1805 – 1886) Anne (1806 – inconnu)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
michel.keable@live.ca



Les soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils encore des descendants ?

Hélène Routhier (5919)

Résumé

Le peuplement de la Nouvelle-France a connu un essor remarquable après l'arrivée des Filles du roi et des soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy. Combien parmi eux ont encore des descendants plus de 350 ans après leur arrivée en Nouvelle-France ?

Carignan-Salières et compagnies de Tracy

Sur les quelque 1300 soldats venus en Nouvelle-France en 1665, environ 400 sont restés au pays. De ce nombre, 285 se sont mariés, et on a pu identifier des enfants pour 89,9 % d'entre eux.

En 2015, les membres de la Société de généalogie de Québec ont été invités à répertorier leurs ancêtres militaires arrivés au Canada en 1665. La compilation des listes reçues a répondu partiellement à notre interrogation¹. Au cours de la même année, des parchemins de lignées patrilinéaires ont été remis à des descendants de 87 militaires du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy², dont 71 figuraient sur notre compilation.

Nous avons poursuivi la recherche afin de trouver des descendants des militaires ne figurant ni sur la compilation ni dans les lignées patrilinéaires reçues. Les informations ont été notées au moyen du logiciel *Brother's Keeper* à partir duquel a été produit un tableau sommaire des descendants (voir exemple ci-dessous).

Gabriel Gibaut (1640-1700), soldat de la compagnie de Saurel au régiment de Carignan-Salières, et Suzanne Durand (1653 d. avant 1700), Fille du roi, ont eu neuf enfants; seuls trois garçons et une fille ont eu des descendants, dont Jean-Baptiste ayant une postérité à ce jour.

Bernard Bertin, de la compagnie de Contrecoeur, et Noëlle Tiremont, Fille du roi, n'ont pas de descendants

ayant atteint la majorité. Par contre, Noëlle Tiremont a une descendance à ce jour issue de sa fille Marie-Françoise née d'une seconde alliance avec Pierre Chaperon. Parfois, un seul enfant d'une famille de dix a atteint l'âge adulte. Comme pour la lignée descendante de Gabriel Gibaut, souvent le patronyme de l'ancêtre est différent de celui des descendants.

Les noms des militaires ayant une descendance jusqu'à ce jour ont été ajoutés à ceux déjà identifiés par la compilation et les parchemins remis à l'été 2015. Au XXI^e siècle, 76,8 % de ces militaires ont encore des descendants. Le nom de la personne établissant ce fait a été ajouté à la fiche descriptive de chaque militaire.

Il arrive que des familles nombreuses n'aient pas de descendants ayant atteint l'âge adulte et ce, dès la deuxième et troisième génération. Ainsi, Paul Dupuy dit Lislois et Marie-Jeanne Couillard sont les parents de quatorze enfants. Seule leur fille Suzanne (12 mai 1684 – 12 février 1703) a eu un enfant que nous avons pu identifier. Il s'agit de Marie-Claire Petit, née et baptisée le 1^{er} juin 1702, inhumée le 4 février 1703³ à Charlesbourg.

La descendance de Paul Dupuy et Marie-Jeanne Couillard s'est arrêtée à cette date.

À ce jour, nous n'avons pas pu trouver de descendants de 34 militaires ayant eu un ou des enfants inscrits aux registres paroissiaux ou dont le nom a été mentionné dans d'autres sources tels les recensements.

Descendants de: Gabriel Gibaut

- 1 Gabriel Gibaut m. 30 oct 1667 Suzanne Durand
- 2 Jean Baptiste Gibault m. 13 sep 1692 Marie Anne Paviot
- 3 Madeleine Gibau m. 25 jan 1717 Daniel Cardinal
- 4 François Cardinal m. 14 fév 1746 Marie Marguerite Perras
- 5 Marguerite Cardinal m. 12 fév 1770 René Dupuis
- 6 Marguerite Dupuis m. 17 nov 1800 François Primeau
- 7 Mathilde Primeau m. 6 fév 1837 Médard Poissan
- 8 Elise Poissant m. 6 mai 1878 Joseph Tremblay
- 9 Eva Tremblay m. 3 jan 1903 Hercule Denault
- 10 Régia Denault m. 31 déc 1924 Roméo Desrosiers
- 11 Réal Antoine Desrosiers

Pour l'ensemble des mariages avec ou sans descendance, six épouses sur dix étaient des Filles du roi.

1. ROUTHIER, Hélène. « Militaires des troupes françaises de 1665 et Roue de paon », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, automne 2015, p. 19.

2. MALTAIS, Jeanne, Guy PARENT et Louis RICHER. « Commémoration du 350^e anniversaire du régiment de Carignan-Salières 1665–2015 », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, automne 2015, p. 15–18.

3. Marie-Madeleine, selon l'acte de sépulture consigné au registre de la paroisse de Saint-Charles-Boromé, Charlesbourg.

%	MILITAIRES DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES ET DES COMPAGNIES DE TRACY
76,8	Avec descendance identifiée au XXI ^e siècle
12	Avec descendance interrompue avant le XXI ^e siècle
11,2	Sans descendance identifiée

Marcel Fournier et Michel Langlois mentionnent quinze autres individus qui pourraient avoir fait partie du groupe de militaires arrivés en 1665⁴. Nous en avons identifié onze ayant des descendants parmi nos contemporains. Ce sont : Vincent Allis dit Larosée, Louis Balard dit Latour, Jean Brochu dit Lafontaine, Etienne Content dit Bury, Jean Courtois, Claude Desjardins dit Charbonnier, Jean Duval, Louis Foucher dit Laforest, Nicolas Groignier, Siméon Roy dit Le Haudry et Jacques Surprenant dit Sansoucy. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-dessus.

Filles du roi

L'année 2013 marquait le 350^e anniversaire de l'arrivée des premières Filles du roi. Les membres de la Société de généalogie de Québec, qui avaient répertorié leurs ancêtres appartenant à ce groupe, pouvaient nous en faire parvenir la liste. Comme pour les soldats du régiment de Carignan-Salières, nous en avons effectué la compilation⁵. Le but était le même : identifier combien des 764 Filles du roi ont encore des descendants.

Depuis, nous avons poursuivi la recherche des descendants des Filles du roi non répertoriés par cette compilation de 2013 en procédant de la même façon que pour les militaires. Les résultats de la nouvelle recherche, ajoutés à la compilation faite en 2013, indiquent que 84 % des Filles du roi ont eu une descendance qui, pour 75,8 % d'entre elles, s'est poursuivie jusqu'à ce jour.

%	FILLES DU ROI
75,8	Avec descendance identifiée au XXI ^e siècle
8,2	Avec descendance interrompue avant le XXI ^e siècle
16	Sans descendance identifiée

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, p. 124-125.
- ROUTHIER, Hélène. « Les Filles du roi dans nos ascendances — La Roue de paon et les Filles du roi », *L'Ancêtre*, vol. 40, n° 306, printemps 2014, p. 159-163.

La participation des personnes ayant accepté de nous faire parvenir la liste de leurs ancêtres Filles du roi ou militaires du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy nous a permis de prouver l'existence de descendants de plusieurs personnes de ces groupes. L'utilisation des listes complètes de nos ascendances personnelles sur douze générations (Roue de paon) en a facilité l'identification. Les surligner sur les tableaux permet d'en visualiser l'importance.

Conclusion

La poursuite de la recherche a permis d'identifier les militaires ou les Filles du roi dont la descendance s'est perpétuée jusqu'au XXI^e siècle, et qui ne figuraient pas sur les compilations précédentes. À la liste complète des soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et des Filles du roi fut ajouté le nom de la personne établissant la descendance à ce jour. Au total, plus des trois quarts des Filles du roi et des soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy établis en Nouvelle-France ont des descendants vivants au XXI^e siècle. Ces résultats illustrent éloquemment l'importance de ces deux groupes dans notre ADN collectif.

BIBLIOGRAPHIE

- *BMS2000*: recherche généalogique en ligne, ©2015, www.bms2000.org/.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 128 p., coll. Fédération Histoire Québec.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 2013, 280 p.
- Mariages du Québec 1926-1997.
- *PRDH (Programme de recherche en démographie historique)*, Université de Montréal, ©1999-2015, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- *Ancestry.ca, Ancestry.com*, ©2006-2015, www.ancestry.ca, dont la collection de nécrologies.
- *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, www.genealogiequebec.com/.
- *Idem*. Collection *Le nécrologue*.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : helene.routhier@videotron.ca

Capsule Êtes-vous un Charlier ou un charlier?

Un charlier était un *faiseur*, un artisan fabriquant des charrues. Certains en ont fait évidemment un patronyme.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *L'équipement aratoire et horticole du Québec ancien (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)*, Montréal, Guérin littérature, t. 1, 1989, p. 190, coll. Culture populaire.



Religieuse québécoise prisonnière de guerre en France

Denis Racine, AIG (0144)

Denis Racine est avocat et pratique au sein du cabinet Bussières, Racine et Langevin à Sainte-Foy. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada* et de la biographie *Adélarde Turgeon, un parlementaire de cœur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans les revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M^e Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, président du CLSC Sainte-Foy–Sillery et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il est actuellement maire de Ville de Lac-Sergent. Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975–1977 et 1998–1999), de la Société historique de Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005–2009). M^e Racine est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie, dont il est le 2^e secrétaire général depuis 2011, et administrateur et conseiller juridique de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique.

Résumé

Sœur Anna Minguy, née à Québec le 29 juillet 1885, a raconté sa situation de prisonnière de guerre à sa famille dans une lettre datée du 10 décembre 1944. Alors que la Seconde Guerre mondiale a commencé il y a plus de 75 ans, nous avons pensé que ce document pourrait s'ajouter aux souvenirs et témoignages des combattants des deux grandes guerres, bien que se situant moins loin dans l'horreur que ces derniers.

ANNA MINGUY

Anna Minguy est la fille aînée de Jean-de-la-Croix et Joséphine Lacroix. Ses parents se sont épousés le 29 juillet 1884 en l'église Saint-Roch de Québec. Son père était l'arrière-petit-fils d'Eustache (ou Hugh) McGee, un enfant arrivé à Québec à l'âge de 13 ans avec un membre des troupes britanniques ou un maître-artisan. Il a probablement été baptisé à Glasgow le 4 septembre 1760 sous le prénom de John. Il est l'aîné de quatre fils; son père, Hugh, d'origine irlandaise, avait épousé Marie Potan le 11 novembre 1759 à Glasgow. Eustache a appris le métier de tailleur d'habits. Il épouse, le 7 août 1781 à Québec, Marie Parant qui lui donne sept enfants avant de décéder le 24 août 1794. Eustache épouse Barbe Duval en secondes noces le 8 février 1796 à Québec. Trois autres enfants s'ajoutent à la maisonnée. La famille habite au n^o 3, puis au n^o 7, côte de la Canoterie en 1792 et en 1795. Il décède le 30 avril 1812. Comme il est de confession catholique, ses descendants s'intègrent rapidement à la communauté francophone et francisent leur nom de famille qui devient, deux générations plus tard, Minguy¹.

Jean-de-la-Croix Minguy est un homme d'affaires bien connu. Il a commencé sa vie professionnelle comme balayeur dans le magasin de nouveautés d'Archibald Simons, situé sur la côte de la Fabrique, à Québec, et fondé par son père John Simons en 1840. Jean-de-la-Croix gravit un à un les échelons et devient en 1898 l'associé de M. Simons en détenant les quatre neuvièmes du capital. Le magasin change sa raison sociale pour devenir Simons & Minguy jusqu'en 1918. Cette année-là, Jean-de-la-Croix, ayant vieilli, est atteint de ce que l'on sait aujourd'hui être la maladie d'Alzheimer. On lui nomme donc un curateur aux biens qui procède à la dissolution de la société Simons & Minguy et revend l'immeuble à Archibald Simons. Celui-ci, avec ses descendants, continue aujourd'hui à exploiter ce qui est devenu une importante chaîne de magasins, sous le nom commercial de Simons.

Jean-de-la-Croix a treize enfants; son épouse décède quelques mois après son dernier accouchement, le 13 avril 1903, à l'âge de 44 ans. Il lui survit jusqu'au 26 février 1922. Leur dixième enfant, Charles-Émile (1898–1953), après l'obtention de son doctorat en médecine à l'Université Laval en 1926, installe sa pratique dans le quartier de Limoilou et dans les hôpitaux Saint-François-d'Assise et de l'Enfant-Jésus, tout en menant une carrière militaire, d'abord dans la réserve au Régiment de Montmagny dont il devient le commandant (1933–1936), puis dans le Corps médical canadien. À la suite de son enrôlement dans l'armée active, le 1^{er} septembre 1939,

1. Pour plus d'informations sur la famille Minguy, voir RACINE, Denis. «La descendance canadienne d'Eustache McGee et de Marie Potan», *L'Ancêtre*, vol. 5, n^o 5, janvier 1979, p. 133–157, et RACINE, Denis. *L'écosse Eustache McGee (1760–1812) et sa descendance* — *Généalogie de la famille Minguy*, Québec, 1995.



Sœur Anna
Minguy en 1912
lors de son départ
pour l'Europe.
Photo fournie par
l'auteur.

il est assistant officier médical du District militaire n° 5 jusqu'à sa démobilisation en 1945 avec le grade de lieutenant-colonel. Il a aussi été conseiller municipal de la Ville de Lac-Sergent de 1945 à 1948, où il possédait, depuis 1941, une résidence d'été. Charles-Émile Minguy était mon grand-père et aussi mon parrain.

Anna Minguy entre au postulat des Sœurs de l'Espérance dans la ville de Saint-Laurent, maintenant un secteur de Montréal, le 7 avril 1913. Elle quitte le Canada, qu'elle ne reverra plus jamais, le 8 novembre 1913 pour le postulat d'Anvers, Belgique, où elle arrive le 21. Sa prise d'habit a lieu dans cette ville le 25 mars 1914. À cause de la guerre, elle poursuit son noviciat en Angleterre et en France où elle prononce ses premiers vœux à Saint-Pierre-de-Talence près de Bordeaux, le 1^{er} octobre 1915. Elle travaille au monastère comme lingère. Elle y fait sa profession perpétuelle le 6 octobre 1918.

Lorsque la France est envahie par l'Allemagne en juin 1940, bien qu'âgée de 56 ans et étant sujet britannique, elle est considérée comme ennemie du Reich. Elle est donc convoquée à la Kommandantur le 23 juillet 1940. S'ensuit une série de péripéties qui lui donnent des frayeurs et bien des sueurs froides.

Sans nouvelles d'elle, sa famille reçoit enfin une longue lettre datée du 10 décembre 1944, trois mois et douze jours après la libération de Bordeaux, dans laquelle elle raconte sa guerre.

Cette lettre était, avec une série de six autres s'échelonnant du 1^{er} janvier 1920 au 10 août 1964, adressée d'abord à son frère Jules, puis à la veuve de celui-ci, Alice Bellamy, et enfin, à leurs enfants, Julienne, Lucienne et Cécile Minguy. C'est cette dernière qui me les a remises afin que je puisse les conserver précieusement comme biens de famille, avec en plus une petite brosse à chaussures en bois gravé au nom du magasin Simons & Minguy.

Sœur Anna Minguy décède le 29 septembre 1965 au Sablonnat, à Bordeaux, et est inhumée dans le cimetière de la communauté. Elle n'a jamais revu son pays natal ni les membres de sa famille.

C'est donc son témoignage que nous vous présentons dans cette longue lettre de six pages dactylographiées et datée du 10 décembre 1944. Elle est reproduite telle quelle, sans corrections ni modifications.

- 1 -

J.M.J.

10 décembre 1944

*Vexations Allemandes – Protection Divine
Sous l'occupation Allemande 1942-1944*

Mémoires d'une Canadienne de la Maison St-Pierre et de sa Sœur M. Gertrude. Reconnaissance surtout à Notre Bon Père et la chère bonne sœur Gonzague de Marie, et à Notre Mère Marie de Toutes Grâces.

1940. Réception du 1^{er} avis de Kommandanture demandant les deux sujets Britanniques à ses bureaux, le 22 juillet.

Le 23 juillet, Notre Mère Supérieure accompagne ses deux chères filles et alla les présenter à nos chers bienfaiteurs de nos âmes.

Rencontre de la vieille Anglaise Mlle Elisabeth Hunkings aussi convoquée. Accueil assez poli du secrétaire Allemand. Vérification des papiers. Informations sur le départ de cinq sœurs missionnaires anglaises le 17 juin précédent et demande de la part du monsieur de revenir dans deux jours.

Le 25 juillet accompagnées de Sr. Madeleine du Calvaire, 2^{ème} comparution. Arrêtées à la guérite par la sentinelle. Ce petit homme sonne aux bureaux qui envoient un soldat impérial au devant des deux sujets britanniques et commence la montée jusqu'à la maison, mais le gentil employé reconnaissant ses visiteuses prend ses jambes à son cou et vient jusqu'à mi-chemin pour leur dire que ça suffit, qu'elles n'ont pas à revenir... Mais de ne jamais quitter Talence. O Bonne Ste-Anne Merci.

Le 2 août, 2^{ème} avis de la zélée Kommandanture demandant à revoir les deux ressortissantes Britanniques. ... C'est plus grave... Aussi plus de prières et plus de battements de cœur et plus de complications.

Le 3 août. Parties de bonne heure avec Notre Mère Supérieure pour en savoir la fin. Arrivées aux anciens bureaux, des messieurs sont décampés! Il nous faut aller dans un autre endroit à une bonne demi-heure. Notre Mère compatit avec sa vieille fille, (plus d'uniforme) et vu l'âge de la vieille fille Canadienne (moi) conclue que ce voyage ne peut plus se renouveler. La preuve de ça est que j'ai besoin d'un bras d'appui. Galante réception de la part de ces messieurs. Offre de fauteuils. Parlementation

avec Notre Mère qu'a l'impossibilité de sa vieille Canadienne elle ne peut renouveler cette promenade, vu ses jambes engourdis. Conséquence : Arrangements amicaux que les deux ressortissantes iront désormais signer leur nom trois fois par semaine. Ce ne fut pas sans éloquence que Notre Mère obtint cette conciliation. Do Gratias, C'était le 1^{er} vendredi d'Aout 1940.

Et tout alla bien jusqu'au 20 octobre.

- 2 -

20 octobre, 3^{ième} avis écrit que les deux ressortissantes Anglais moi et Sœur M. Gertrude devaient encore être aux bureaux des intrigants messieurs le 21 octobre à 9 hrs du matin, sans faute. Les jours précédents les bruits avaient couru que les Allemands ne voulaient plus voir de pigeons, (Pigeons Anglais. et la veille devant la maison du Général on avait vu un auto vraiment celle du général, avec nombre d'Allemands tres affairés, vêtus comme des mannequins en vitrine, tres correctement ils disaient «Allons vite, nous devons être au bureau à 8½ hrs, il y a du travail. Alors, à 8½ hrs Notre mère Supérieure voulet se présenter seulement avec la plus jeune religieuse, (pas moi) Mais facherie des messieurs et il a fallu revenir me chercher. Il leur manquait aussi les deux plus jeunes filles d'un Madame MacDonald. Enfin les deux Anglaises se sont présentés et ayant réuni tous les ressortissent Anglais et ayant vérifié les cartes d'identité il dit que les Françaises se retirent. Notre Mère Supérieure pale se lève sort mais reste derrière la porte. Après quoi solennellement et debout il nous lu que nous devons rester avec eux pour 3 jours, qu'avec regret ils obéissaient aux ordres et qu'on irait nous chercher une maison à Talence pour nous. Puis avec lui et deux autres gardes nous vous dirigions par la rue dans un espèce de restaurant au fond de la cour.

En passant la porte nous retrouvons notre Mère, qui y était restée. (elle fut traitée d'espionne) et elle les dérida en leur offrant notre diner que nous avions apporté. Tres bonne affaire pour eux, en avisés qu'ils sont ils avaint demandés. Dans la salle, placés par petits groupres (excepté l'heure du diner ou nous fumes réunis sympatiques) nous restions dans notre attitude propre, les religieuses à prier en silence, et notre vieille Anglaise Elisabeth à mourir d'Angoisse et l'autre dame ses fils et un Ingénieur Français, accusé je ne sais pas quoi, à causer tout bas.

Vers 3 heures ces 2 mêmes Allemands tres bien vinrent donc nous dire que nous partions, qu'une voiture est la disposition des Dames mais que les messieurs iraient à pieds. (pour où, ceci est secret nous dit-on). Et en route, Bien nous voici au conseil

de guerre à Bordeaux, qu'il y avait des autos. Attendons les messieurs nous dit l'Allemand. Bientot le galant Adjudant vient encore voir nos cartes d'identité, puis en avant marche les prisonniers pour la caserne. Un soldat en avant, un autre en arrière nous traversons le court chemin à la vue du public nombreux, attentif et inquiet. Nouvel arret dans la cour faisant suite à de nombreux otages tous blêmes et silencieux, une centaine, un pretre, des religieuses, des hommes des femmes et des enfants tous sujets anglais. Comme diversion nous contemplions sous la pluie les camions chargés de matelas, lits et autre matériel indispensable. Tout est neuf, et nous dit-on volé. «Il nous faut bien traiter nos prisonniers disent-ils, car tout Bordeaux est furieux contre nous, nous dit ce boche». Enfin vers 6 heures nous pouvions être réunies à la chere Anne Marie – une Irlandaise – et et 8 autres religieuses d'Ailleurs étaient déjà rendues. Ils nous avaient choisi 2 grandes salles pour que nous soyions ensemble, mais n'empeche ques les autres prisonnières du monde y entraient comme chez elles, ayant une fenetre sur la rue pour toute attraction, et nous faisons des signes amis qui de l'autre coté ne pouvaient autrement communiquer avec les autres prisonniers. Vers 7 hrs on nous apporte à souper, du pain beurré avec une assez bonne soupe. Et chacun s'étant approprié un lit, on se dispose à passer la nuit. Apres quoi les soldats ont camouflé soigneusement les fenetres (de peur des bombardements Anglais disaint-ils). L'un deux fit mine de tirer sur nous, nous avons fait semblant de ne pas comprendre. Nous passames ainsi les 23, 24 et 25 octobre.

- 3 -

Mourant de peur (et pour cause avec des gens-là) Toute la nuit la sentinelle se promenati dans les corridors et quand il approchait de notre porte, fermée à clef nous nous disons «il va entrer. Bonne préparation à la mort, au moins elle n'aurait pas été imprévue. On nous avait dit que c'était pour reparer les morts de femmes par les Anglais dans leur bombardements.

Que d'avions nous ont passé au dessus de nos tetes. Et quel va et vient dans la rue. Plus tard nous avons su que c'était pour le passage d'Hitler, traversant la France, Que si les Anglais avaient tenté quelque chose contre lui, nous aurions été fusillés.

Il est arrivé ainsi des otages durant trois jours, même des infirmers, des enfants, de religieuse pretres tous approchant plus ou moins à l'Angleterre ou aux colonies. Ils ont même interné la Mere Véronique du S.C.A. par qu'elle avait déjà séjourné à Québec, (Elle est Française) Le prêtre, un missionnaire né à

Cuba, un ancien vicaire¹ apostolique du nord Ouest Canadien (aussi français) ont eu la permission de dire la messe le 25 et 25 octobre. C'est la Sr. M. Alphonse qui avait obtenu ce privilege. Il alla, le Père, escorté d'un soldat chercher un autel portatif chez les Pères Franciscains, dans leur maison pres de la caserne. A ces deux messages, assisterent toutes les religieuses recueillies et reconnaissantes. Nous étions une trentaine de différentes congrégations. Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs de la Charité visitantines, plusieurs de la Présentation et une Missionnaire de Marie accompagnée d'une Français, volontaire pour qu'elle ne soit pas seule. Cette sœur une Melle Alice Benoit est de Québec et est la sœur du Père Benoit Franciscain curé en Angleterre. Fille spirituelle du Rev.P.Richard nous l'avions déjà rencontré à l'ovoir² Ste-Marguerite de l'Alvergne à Québec ou elle avait déjà cousu avec moi. Il y avait aussi à ces messes beaucoup de dames et un monsieur qui avec nous firent à communion. Nous n'étions donc plus seuls car avec Lui quel reconfort. Nos journées, Des que la cantine s'ouvrait, chacun devait se présenter, meme les enfants, avec son assiette pour recevoir sa portion. C'était bon mais un tres petits quantité. et cela se renouvelait 3 fois par jour, mais meme sous la pluie nous devions faire la queue Heureusement que les parents et amis pouvaient fournir des paquets. A l'arrivée de ces bons amis c'était le moment de joie de la journée. Aussi tous nous nous tenions pres du portail pris comme des poules, l'œil tourné vers la porte. La premier jour notre Mere nous a apporté des livres, du tricot et une lettre pour nous deux, mais elle n'eut pas la permission d'entrer. Je la vis par la fenetre, elle pleurait. Des Sœurs de l'Espérance vinrent aussi sans que nous puissions leur parler Alors nous préparèmes des petits billets et l'une de nous se tenant pres de la porte sitot qu'elle s'ouvrait pour laisser passer un paquet dans le brou ha ha de la foule nous glissions notre papier par-dessus l'épaule de la sentinelle, et nous demandions beaucoup de choses en prévision du départ pour le camp que nous supposions ou nous irions. Le 24 octobre c'était la fete de Notre Supérieure Générale, Ni pour elle ni pour nous ce fut fete. Elle nous écrivit un bonne lettre qui fut lue dans une réunion présidée par Sœur Anna Maria. Elle avait placé l'image de St-Prabael sur les table est les 10 sœurs sous verroux, nous nous étions formions une petite communauté émue et si unie à toute la Congrégation pour feter de notre mieux ce jour si joyeux d'habitude. Heureusement que nous eumes la messe la communion pour nous aider

1. Il faudrait lire: vicaire.
2. Il faudrait lire: ouvrir.

comme les portes qui s'ouvraient pour cinq minutes le midi pour recevoir des visiteurs surveillés. Aussi nous eumes la consolation de voir et parler à Notre Mere qui veillait toujours au dehors et attendait toujours les occasions propices. Nous nous apportait des gateries, l'assurance de prières et nos manteaux, toujours en vue du départ pour le camp, car nous n'avions guege³ confiance aux promesses d'être libérés.

- 4 -

Enfin le jour du 25 se leva. À 7 ½ A.M nous eumes la messe à laquelle beaucoup de personnes assisterent et communièrent, car notre pretre avait bien travaillé et fait des amis Il nous a dit que nous étions exemptés de l'abstinence car c'était un vendredi. Il y eut des larmes, je ne sais s'il y eut des promesses ? Pour moi je cherchai en rapport avec l'obéissance et je promis à la Ste. Vierge d'être toujours fidèle aux trois Ave matin et soir. Puis revenue à la chambrée, il fallut attendre le déjeuner qui ne voulait pas chauffer parait-il, jusqu'à 9 hrs. (c'était deux canadiens qui servaient la table sous la conduite d'un cuisinier Allemand. Ces deux pauvres garçons m'ont semblé assez aventuriers, puisais-je me trompe, mais je prie pour eux. Où sont-ils maintenant, que font-ils. Ils avaint l'air contents de suivre les Allemands partout, ils me l'ont dit. Serais-ce aujourd'hui la délivrance ? en attendant nous avons fait notre ménage, un Allemand m'avait donné le balai. Je me suis servi pour notre salle et ensuite j'ai aidé Sr. M. du St-Sacrement à bien plier les vêtements de la messe et les deux draps que ces messieurs avaint eu l'oligence de nous preter pour couvrir la table de l'autel et l'autre un banc de séparation comme balustrade. Des dames balayant les escaliers etc, d'autres lavaient la vaisselle, et d'autres enfin épluchaient les patates.

Vers 10 on nous a dit de tous descendre dans la cour... pourquoi?... Un officier se présente avec une Allemande. Il commença l'appel par ordre alphabétique, nos noms prononcés en Français par un Allemand nous ne comprenions pas, et il y en avait qui n'avaint pas encore eu leur carte d'identité. L'officier se fachait, recommançait, et ceux ou celles qui avaint reconnu il les faisait mettre à droite (pourquoi... ?) 2 heures d'angoisse et il pleuvait et faisait froid, personne n'avait la permission de bouger. Enfin il nous dit d'aller diner et mettre toutes nes choses en ordre, qu'il reviendrait pour vérifier et que nous serions libres. Le diner fut pris rapidement. La Mère Anna-Marie fit téléphoner à la Maison Générale qui envoya une voiture pour les anciennes et fit inviter les religieuses de toutes les différentes maisons pour venir à la maison mere. Quel accueil de la part de nos

3. Il faudrait lire: guère.

mères... Après tant d'angoisses de part et d'autre et quel action de grâce à la chapelle. Mais il y avait encore des nuages dans l'air car en partant on nous avait dit «au revoir». Un repas nous fut servi mais nous avons diné à la caserne et puis pour toutes les mères assistant à la réception, il y avait tant à dire.

Bientôt parut Notre mère Supérieure Générale, elle qui avait été tant à la peine, avec combien de joie nous la retrouvions venant nous rechercher (en voiture). A notre maison de nouveaux témoignages d'affection on nous prodigua, mais nous étions énervées ma compagne et moi et pour ma part assez capricieuse dans le manger. Mais le lendemain ces messieurs nous firent encore revenir à leur bureau à Bordeaux, inquiétude de nouveau mais c'était seulement pour nous faire sentir que nous étions sous leur domination. Il y eut encore des pourparlers pour ne plus retourner si loin à chaque fois qu'on aurait besoin de nous, mais demandions plutôt de pouvoir se rendre seulement à Talence, enfin on a condescendu et exquise tolérance on nous permit d'aller signer seulement trois fois par semaine au bureau de la police Française de Talence. Cela devait durer 5 semaines.

3 Dec. 1950⁴. Ce jour on ne sait pas pourquoi la Préfecture Française de Bordeaux voulut connaître de nouveau tous les sujets britanniques, mais ce fut ensuite un mot nous annonçant la visite de la Police de Sureté Allemande, (on n'avait pas assez confiance à la Police Française).

4 Déc. 1940. Durant le déjeuner le matin la 7 heures, – ça pressait – un coup de sonnette pas ordinaire appelle Notre Mere. Instinctivement les deux Canadiennes se regardent. «Mange bien ma fille» me dis-je, tu ne sais pas si dinera longtemps à Bordeaux ou à Talence. ça y est... Voici que la mère assistance vient nous dire après le déjeuner qu'on discute à voix très haute dans la parterre. Et on nous avise de nous préparer nous mettre propre, prendre nos valises (préparées en permanence depuis des mois). Puis on nous prépare des provisions parce que les Allemands viennent de nouveau nous chercher pour la caserne, ensuite pour les camp de concentration (pour jusqu'à la fin de la guerre) disent-ils. Ils avaient leur voiture. Notre Mere demande un délai d'une heures, pas plus dit le plus marabou. Notre Aumonier nous offre la confession «Bien volontiers. Enfin à 9 hrs nous voici toutes équipées à la porte. Nos lourdes valises avec des couvertures en plus. Notre Mere nous remet de l'argent, nos papier et chacune des maitresses et sœurs rivalisent de tendresse. En silence nous quittons cette fraternelle réunion présidée par les larmes, nous les embrassons toutes et nous nous

4. Il faudrait lire : 1940.

remettons entre les mains de la Providence. Nous suivons notre mere dans la voiture. Elle nous accompagnera.

- 5 -

Je ne croyais plus revoir la maison St-Pierre, Ce qui me chagrinais le plus c'était délaisser la maison et Notre Mère dans l'embarras, car le personnel était assez réduit par suite du départ de nos Sœurs Polonaises 3 jours auparavant, exilées elles aussi par la Gestapo Allemande. Arrivés à la caserne nous trouvons tous les memes prisonniers du 20 octobre revenus comme nous et escortés chacun de son gardien (géolier à la porte du bureau Notre Mere se débat encore avec ces messieurs pour avoir un medecin Allemand (dans le but secret de nous faire libérer). Mon gardien m'offre galemment de prendre mes valises. Force me fut de le suivre (espérant revenir pres de notre Mère). Car ma Sr. M. Gertrude ne l'avait pas quittée, puis il y avait d'autres sœurs de la Ste-Famille parmi la foule qui remplissait le bureau.

Mon gardien me fit monter quatre escaliers, puis me remet mes valises. J'entre dans une salle où se trouvent d'autres sujets britanniques, et 2 Sœurs du Cloître, avec en plus des Irlandaises que les Allemands n'avaient pas pris la 1ere fois. Elles étaient étendues sur les lits, exténuées, car bien qu'infirmes elles avaient du faire à pied un chemin assez long poussées rudement par des brutes vraiment. Pres que tout de suite arrive notre Mere avec plusieurs Sœurs Anglaises (Sachant que les Sœurs cloitrées infirmes étaient là, une raison de plus pour avoir le médecin. Ce n'était pas permis pour le public de passer le bureau mais elle sachant s'y prendre avec les boches n'avait rien demandé, pas posé de question et sut s'imposer. Elle nous fit donner une chambre à 4 lits et nous dit de ne pas sortir avant qu'elle ramene le docteur. Nous avons demeuré en communauté 7 ou 8 hrs assez gaiement malgré tout. Vers 3 heures notre Mère arrive avec un gros bonhomme de docteur Allemand. Il fit pour la forme quelques questions aux deux sœurs Anglaises, puis vient mon tour. Plus alerte ce fut un peu plus difficile de faire accepter mon infirmité. Notre Mere trouva que j'étais affecté au jambes jadis et je renchéris sur du rhumatisme chronique, des faiblesses à la tête. Me regardant à peine il me dit «Oui, qu'elle soit délivrée». Notre Mère voulut intervenir pour en autre puis une 5^{ème} etc, mais la grace n'était pour 5 seulement. Et la balance nos pauvres sœurs (8) restaient mais se montrent très heureuses de notre libération. Revenues au bureau ces messieurs approuverent le docteur et réunirent tous les autres qui partirent toutes le lendemain pour Tours, en route vers l'Allemagne. Elles firent un voyage pénible, entassées dans le train avec des centaines

de prisonniers de toutes especes et souffrant du froid et de la faim. Il leur fut servi une soupe vers le soir, puis ils essayerent de dormir ayant 4 gardiens au 4 coins du wagon. Parties de Bordeau le vendredi, elles arriverent à Tours le dimanche seulement pour reprendre un autre trains pour Bésançons, ou elles furent internées avec 6,000 Britanniques. Ce fut parait-il par l'intervention du Saint-Père que les religieuses ne se rendirent en Allemagne. Mais pour cela les souffrances ne leur furent pas épargnées. Peu à peu apres quelques mois, ou années suivant l'age pour d'autres, elles furent reformées. Une cependant y resta jusqu'à la libération de la France.

10 dec 1940. Pour moi aussi comme pour me Supérieures les alertes ne firent pas avec cela.

D'abord je dus retourne signer à la police de Talence 3 fois par semaine.

Ils désiraient à tous les jours, mais Notre Mere obtient que ce fut 3 fois par semaine.

10 janvier 1941 Un mois, jour pour jour apres ma libération 2 gros bonhommes d'Allemands vinrent me voir pour enquerer si mon état de santé me permettait de partir, cependant que j'avais dû aller voir un autre docteur, plus haut placé que le premier (au conseil de guerre) pour obtenir un certificat écrit. Mais notre mere (tres prudente connaissant leur mentalité) avait soigné ce haut placé au Conseil, et elle se servit de cet influence. Ces messieurs et zélés policemen donc tres aimablement nous reconnaissant Notre Mere et moi et ayant a cœur de tout vérifier pour la forme, purent se rendre compte de ma paleur (de peur) et de mon essoufflement (volontaire – truc connu des gardes-malades que les papiers dirent-ils disaient vrai et me dirent (en bons papas) de m'asseoir et de toujours rester ici.

Mais le 6 février 1941 nouvelle avis... un ordre était de passer au bureau de la police Française, et on m'ordonne d'être à la gare à destination de leur camp d'aviation de Mérignac, si souvent bombardé et cela sans répit par les Anglais, tout le temps de la guerre. (Il est mort la du monde de toutes les nations). Mais le bon Mr. Thibault qui, me recevait toujours si aimablement chaque fois que j'allais signer à la police Française, me dit.

- 6 -

« Mon patron, « M. le Commissaire » craignait que vous partiez. Je lui ai dit que non » mais répondis-je, puisque j'ai mes papiers en regle, pourquoi encore me poursuivre ». Vous resterez me dit M. Thibault, ça m'empêche pas que le soir j'arrangeais mes affaires et préparais tout pour le départ. Mais Notre Mere dit « Oui, préparez vous, mais vous n'irez pas à la gare avant qu'ils viennent vous chercher. Elle avait tout



Sœur Anna Minguy
en 1958.

Photo fournie par l'auteur.

arrangé et plus jamais ils en ont reparlé J'ai bien dormi cette nuit-là, m'abandonnat à Dieu mais j'ai prié avec ferveur tous mes saints protecteurs a qui d'ailleurs j'avais promis un neuvaine perpétuelle et que j'accomplissais depuis le 6 décembre 1940. Et surtout en me recommandant à papa et maman. Tous ont bien travaillé du haut du ciel.

Le 12 septembre me voula qui doit recommencer à aller signer 3 fois par semaine à la station de police de Talence. Chaque fois que je devais monter cet escalier je m'unissais au divin Prisonnier au degré de la Scala Sancta, Qu'importe la disproportion en Lui et moi, je pensais à Lui et cela m'aidait. Deux fois en hiver notre Mere vint à ma place ptetextant mon incapacité.

Le 12 septembre ces messieurs Allemands font un mauvais reve se reveillent de mauvais humeur et m'écrivent de Bordeau pour me notifier formellement qu'ils veulent me voir aller signer chez eux chaque jour. Voila encore notre Mere en route à ma place. Elle persuada si bien qu'ils permirent que jamais plus j'irais signer nulle part, mais que je ne devais jamais sortir de Talence, non plus de faire du commerce, (comme si une religieuse en faisait), de ne prendre aucun vehicule, de ne pas faire de peche ou de chasse, (je n'en avais jamais fait). De ne jamais écouter de radio, recevoir ou d'envoyer aucune correspondance. Et je dus signer mon acquiessement à cette liste de défenses. Et voila depuis ce temps nous nous oublies mutuellement. Deésormais mon seul trouble fut de participer avec la communauté aux troubles de requisitions de la maison, et 4 fois in vinrent nous donner la frousse, sans résultat pour eux. Nos sains anges et protecteurs ont veillé Puis un jour les boules de feu dans le ciel et alentours se sont dissipées. Puis tous ils sont Partis tres loing et nous avons arboré avec joie les drapeaux alliées en disant Magnificat.

Anna Minguy

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
paracine@videotron.ca



Drame chez les Breton

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a travaillé dans le monde de l'éducation. Après avoir enseigné pendant dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, fonction qu'il exercera jusqu'à sa retraite.

Résumé

Non, il ne s'agit pas de marins bretons, mais de simples citoyens portant tous le patronyme Breton. L'idée d'aborder ce sujet m'est venue de mon grand-père maternel, Philius Breton, que je n'ai malheureusement pas connu, mais dont je vous entretiendrai plus loin dans cet article. Sauf en ce qui concerne mon grand-père maternel, les individus mentionnés ici ont tous en commun, à la suite de la tragédie dont ils ont été victimes, d'avoir mobilisé les services d'un coroner à des fins d'enquête.

Baptiste Breton

L'événement dont il est question se passe à Québec le 10 juillet 1863.

À cette époque, l'administration de la province se fait en anglais. On est sous le Régime britannique et le règne de la reine Victoria, ne l'oublions pas.

Baptiste Breton, âgé de 14 ans, est le fils de Louis Breton. Baptiste fait une chute accidentelle dans la rivière Saint-Charles et s'y noie.

Le coroner, Charles-Eugène Panet, nomme un groupe de bons et honnêtes citoyens pour enquêter sur ce qui s'est passé. Les hommes choisis sont : Charles Grégoire, Michel Flynn, Louis L'héro, Michel Bolduc, Germain Tondreau, Alexandre Martin, Joseph Marcotte, Honoré Bélanger, David Chassé, Jérémie Donovan et Jean Picard.

Le document se termine ainsi. On ne connaît ni le rôle que chacun de ces individus a pu jouer dans l'enquête ni le rapport verbal ou écrit qu'ils auraient pu produire.

En lieu et place du coroner, on peut déclarer qu'il s'agit d'une mort accidentelle.

Damase Breton

Nous sommes à Québec le 8 juin 1902. Damase Breton est journaliste et, au moment de la tragédie, il est âgé de 67 ans.

Le récit qui suit est le témoignage de son fils devant le coroner.

Mon père demeure chez moi au 22 rue Durocher dans le quartier St-Sauveur. Pour gagner sa vie, mon père scie du bois. Ce travail lui rapporte peu et il m'en donne peu et je m'en contente. Mon père a toujours eu une bonne santé jusqu'au jour où il est tombé en bas d'un char électrique [tramway]. Depuis ce temps, il se plaint de douleurs aux reins.

Le jour précédant le triste événement, nous prenions, en famille, le repas du soir : de la soupe, du bœuf bouilli et pour dessert une tranche de pain saucé dans du lait et recouvert de sucre d'érable.

Entre 7 heures et 7 heures et demie mon père monta à sa chambre. Je le trouvais piteux et maussade. Rendu à sa chambre je l'entends se plaindre assez fort. Je monte le voir et je le trouve mort.

On fait venir le docteur Gosselin qui ne peut que constater le décès.

Le jour même, le coroner Alfred Gauvreau Belleau est prévenu. Ce dernier entreprend son enquête et un seul témoin est convoqué, le fils de la victime, dont nous venons de lire la déposition. Comme dans le cas précédent, l'autopsie n'étant pas en usage dans ces années-là, la conclusion a été celle de *mort naturelle*.

Elzéar Breton

À Québec le jeudi 5 juillet 1906, l'épouse d'Elzéar reçoit une bien triste nouvelle.

Elzéar, commis voyageur travaillant pour Brunet et Samson, demeure à Limoilou.

Le lundi 2 juillet, il quitte sa résidence en disant à Emilia Baynes, son épouse, qu'il se rend à Saint-Romuald, pour affaires, et qu'il sera de retour à la fin de la journée. Le soir venu, Elzéar n'est pas revenu. Sa femme savait qu'il aurait aussi pu aller dans la Beauce. Le lendemain passe, de même que le mercredi. Emilia commence à s'inquiéter. Le jeudi soir, on sonne à la porte ; Emilia vient répondre. Se présente le révérend père Albert, de la paroisse de Saint-Charles à Limoilou, qui annonce à Emilia le décès de son mari par noyade.

Mais qu'est-ce qui a bien pu se passer ?

Alfred Samson, fils du gardien du bassin de radoub de Lévis, flâne au bord du fleuve lorsqu'il aperçoit un corps flottant près de la rive.

On téléphone à l'entrepreneur de pompes funèbres qui se charge de récupérer le corps et l'amène à son laboratoire. Sur place, il trouve dans les poches du noyé : un chapelet, un canif et un crayon. Comme Elzéar est commis voyageur, il a aussi sur lui beaucoup de paperasses, ce qui facilite son identification.

Un témoin se présente devant le coroner. Édouard Saucier prétend bien connaître la victime car il est son ami. Il raconte que mercredi, vers les 2 heures de l'après-midi, il a aperçu son ami et l'a salué de la main. À ce moment, Saucier traversait le fleuve accompagné de ses deux filles. Il a trouvé son ami triste et abattu. Cependant, il lui semblait sobre.

Finalement, le coroner fait comparaître le docteur Arthur Leclerc qui avait été appelé auprès du cadavre. Après examen, il n'a trouvé aucune marque de violence. Il croit que le noyé n'a pu séjourner que quelques minutes dans l'eau.

Georges William Jolicoeur, le coroner, se fait accompagner d'un jury composé de six hommes (pas de femmes, car elles sont immatures selon la loi de l'époque).

À quoi pouvait bien servir ce jury? Aujourd'hui, les enquêtes de coroner ne servent pas à trouver un ou des coupables, mais bien à déterminer la cause du décès et à faire en sorte que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. Il n'y a toujours pas eu d'autopsie. Devrait-on conclure à un geste volontaire?

Nazaire Breton

L'enquête du coroner se passe le mardi 7 septembre¹ 1909 à Québec.

Nazaire a 51 ans. Journalier, il vit en pension chez Marie Côté.

Il est le père de trois enfants et sa femme est internée à l'asile.

Sa logeuse raconte que, vendredi, Nazaire a eu une indigestion. Le dimanche suivant, le 5 septembre, il se sent faible et mange peu. Durant la soirée, il se berce pendant au moins deux heures, après quoi il monte se coucher. M^{me} Côté l'entend tomber. Elle monte à l'étage pour voir ce qui se passe et trouve son pensionnaire sans connaissance. Elle fait venir le docteur Roy qui ne peut que constater le décès.

Prévenu, le coroner entreprend son enquête en interrogeant M^{me} Côté qui lui raconte les événements.

Le témoin suivant, Charles Paradis, pour qui travaillait Nazaire, déclare que le défunt était un bon travailleur et que la semaine précédant son décès, il allait bien.

Le docteur Roy, qui avait répondu à l'appel de M^{me} Côté, a répété qu'à son arrivée à la pension, il avait trouvé un homme mort.

Ainsi se termine le rapport signé par Georges William Jolicoeur.

1. L'année n'est pas indiquée au rapport du coroner, mais elle apparaît à l'index publié par BANQ.

À sa place, nous ne pouvons que conclure à une mort naturelle, faute d'autopsie.

Hector Breton

L'action se passe le 31 mai 1916 à Québec.

Hector, 57 ans et 5 mois, est marié et père de huit enfants. Il travaille pour Fernand Auclair, entrepreneur-peintre, depuis trois semaines. Est-il peintre qualifié ou apprenti? On ne le sait pas. Le jour du drame, Hector se rend chez Alfred Morisset au n° 56 de l'avenue des Érables à Québec pour brûler de la vieille peinture sur les cadres de fenêtre du 3^e étage de la bâtisse. Comme de raison, le travail s'effectue à l'aide d'une échelle.

Ce matin-là, Hector quitte son travail à 9 heures et demie pour le reprendre à 11 heures. Hector tombe alors de son échelle et se tue.

Appelé sur les lieux, le docteur Babin trouve l'accidenté sans connaissance, du sang lui sortant par les deux oreilles. Il se rend compte que la victime a une fracture du crâne. Au bout de quelques minutes, Hector décède.

Alfred Morisset, appelé à témoigner, déclare qu'Hector travaillait chez lui depuis huit jours et qu'il le trouvait en bonne santé.

Fernand Auclair est venu déclarer que, après examen, il confirmait que son échelle était en bon état.

Le coroner P.-H. Bédard ne fait pas témoigner d'autres personnes. En l'absence d'autopsie, il faut conclure, comme l'aurait sans doute fait le coroner, à une mort accidentelle.

Alphée Breton

Nous sommes le 28 mai 1916 à Breakeyville.

Alphée a 11 ans. Il travaille depuis 3 ou 4 semaines au moulin à scie Breakey. Son père, Philippe, de même que son frère de 14 ans y travaillent aussi, mais de nuit.

Alphée fait de menus travaux à l'intérieur et à l'extérieur du moulin.

Dans la cour, on empile des madriers de 12 et 13 pi de long jusqu'à 5 pi de haut.

Ces madriers vont être transportés par Alphonse Couture qui s'amène avec son cheval attelé à un « baneau ». Ce dernier aurait heurté la pile, la faisant basculer au moment où Alphée et un compagnon passaient près de là. Le compagnon réussit à se sauver. Malheureusement, Alphée est enseveli sous la pile de madriers. Louis Robin et un compagnon sont venus secourir la victime. C'est seulement après trois minutes de travail acharné qu'ils réussirent à dégager l'infortuné. Philippe, le père de la victime, est accouru identifier son fils.

Appelé sur les lieux, le docteur Gingras n'a pu que constater le décès causé par une fracture du crâne.

Interrogés par le coroner, Alphonse Tremblay et Michel Laprise, qui avaient empilé les madriers, ont juré que la pile qu'ils avaient montée était très solide.

Alphonse Couture, qui devait transporter le bois, déclara ne pas avoir eu connaissance que son tombereau ait accroché la pile.

C'est ainsi que le coroner, Georges William Jolicoeur, termina son enquête.

À sa place, nous pouvons donc supposer qu'il n'y eut pas d'intention criminelle et que ce fut un accident.

Valéda Breton

Valéda est mariée à Léger Picard, ils sont sans enfants. Ils demeurent au 334, rue Saint-Vallier à Québec.

Léger est mécanicien et s'absente souvent de la maison, même qu'il lui arrive souvent de découcher.

Un lundi après-midi, le 22 janvier 1917, il quitte la maison vers 17 heures, prévenant sa femme qu'il serait absent sans trop savoir quand il reviendrait.

À son retour, le lendemain, il trouve sa femme gisant sur son lit, couchée sur le côté droit, la tête enfoncée dans son oreiller, le cou étendu comme celui d'une personne ayant de la difficulté à respirer.

Léger fait venir le docteur Samson qui ne peut que constater la mort de Valéda.

Avisé, le coroner Georges William Jolicoeur entreprend son enquête.

Léger est le premier témoin convoqué. Il raconte comment il a trouvé sa femme à son retour. Le docteur Samson qui examine la défunte déclare qu'à sa connaissance la victime serait morte d'une crise cardiaque provoquée par une congestion des poumons.

On fait venir Arthur Lavigne qui a épousé la sœur de Valéda. Ce dernier raconte voir sa belle-sœur presque tous les soirs. La veille du décès, Arthur, sa femme et Valéda se sont rendus chez la mère des deux sœurs. Durant la veillée, quelqu'un est venu parler à Valéda. Cette dernière a subi un choc nerveux. De retour chez elle, accompagnée de sa sœur et de son beau-frère, elle leur demanda si elle avait le visage rouge. On lui répondit: *non seulement rouge, mais enflé*. Après quelques minutes, tout est revenu à la normale. Dans son témoignage, Lavigne a déclaré que sa belle-sœur ne disait que du bien de son mari et qu'elle ne manquait de rien.

Vient ensuite témoigner Blanche Breton, autre sœur de Valéda, 23 ans, demeurant au 64, La Tourelle à Québec.

Elle raconte qu'il y a 7 ou 8 ans, Valéda a été opérée pour les ovaires et est demeurée faible après l'opération. Il y a un an, elle a fait une hémorragie. Elle aussi confirme que sa sœur ne disait que du bien de son mari.

Le docteur Lucien Garneau est venu déclarer qu'il était le médecin de Valéda, qu'il l'avait soignée lors de son hémorragie de l'estomac, et que, par la suite, elle était demeurée faible. Il déplorait que sa patiente n'ait pas tenu compte de ses recommandations.

Fin des témoignages! Le rapport daté du 24 janvier ne fait état d'aucune conclusion du coroner.

De méchantes langues se sont demandé où Léger passait ses nuits quand il découchait!

Philius Breton

Mon grand-père maternel est né à Québec le 28 novembre 1857; il est fils de Jean-Baptiste Breton, menuisier, et Éléonore Fortier.

Le 26 avril 1880, il arrive à Saint-Gilles de Lotbinière et achète un emplacement juste à côté de l'église. Il ouvre un magasin (magasin général) et songe à se marier.

L'élué de son cœur est Marguerite-Victoria Tailleur. Ils unissent leur destinée le 10 janvier 1881. L'avenir semble prometteur. Malheureusement, la grande faucheuse du temps a raison de Philius. Le 26 août 1885, la tuberculose l'emporte, laissant une veuve éplorée, enceinte de son deuxième enfant, et une petite fille de quatre ans... ma mère!

Ma grand-mère se maria, en secondes noces, avec Charles Montminy. Ma famille étant proche des Montminy, je me sens justifié de vous présenter un dernier cas, hors série. Le voici.

Hector Montminy

Le 6 septembre 1918, Gédéon Montminy, 29 ans, sa femme Andrée, 27 ans, et leurs cinq enfants prennent leur petit déjeuner. Par la suite, le père va à son travail aux champs, les quatre plus vieux des enfants prennent le chemin de l'école, laissant la mère seule à la maison avec son petit Hector, trois ans.

Tout en vaquant à sa besogne, la mère ne se rend pas compte qu'elle a perdu de vue son petit dernier. Elle le cherche partout dans la maison. Ne le trouvant pas, elle fait, sans plus de succès, le tour de la maison. Elle traverse le chemin et va voir dans les bâtiments. Il n'est pas là. De retour à la maison, elle constate que quelqu'un a oublié de replacer le couvercle du puits. Andrée va jeter un coup d'œil et aperçoit son petit Hector au fond du puits. Alertés, les voisins s'amènent et constatent la noyade de l'enfant.

Le coroner, Georges-William Jolicoeur, ne croyant pas justifié de se déplacer, accepta la version de personnes honorables de la paroisse, comme Gilles Montminy, marchand général, et Alexis Montminy, maître de poste, mais il demanda cependant la signature du notaire.

De tous les documents consultés, aucun ne contenait de remarques ou recommandations du coroner, seulement des dépositions de témoins.



Je tiens à remercier le personnel de BAnQ qui a mis à ma disposition les documents des archives judiciaires, section coroner.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

magenest@bell.net





Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

LA ROCHELLE, paroisses catholiques

Plusieurs paroisses catholiques existaient au XVII^e siècle à La Rochelle : Notre-Dame-de-Cougnès, Saint-Barthélemy, Saint-Jean-du-Pérot, Saint-Nicolas et Saint-Sauveur. De 1628 à 1648, l'église de Saint-Barthélemy est aussi occupée par les protestants. La vie de ces paroisses n'est pas rythmée que par les actes de baptême, mariage, sépulture. Les responsables des fabriques sont appelés parfois à agir sur d'autres sujets.

Le 5 juin 1639, à Saint-Barthélemy, les curés des cinq paroisses se réunissent avec les receveurs *fabriqueurs*, les manants et habitants, pour régler un problème de paiement pour des confréries. Le sujet ne nous importe guère, mais ce genre d'actes permet parfois de retrouver un patronyme aussi connu en Nouvelle-France. Dans cet acte-ci, on lit celui de Louis Gaigneur, peut-être le père de Pierre Gaigneur, grand négociant rochelais, recruteur pour la colonie et les îles d'Amérique (mais seuls les curés signent l'acte).

Le 10 juillet suivant, ce sont les habitants de Notre-Dame-de-Cougnès qui se réunissent *en l'église Sainte-Marguerite où le service de ladite paroisse est pour le présent transféré*. Sainte-Marguerite n'est pas une paroisse ; il existe une chapelle de ce nom, très ancienne, relevant d'un couvent. Elle sert, pendant certaines périodes, de temple protestant. C'est dans cette chapelle que le cardinal de Richelieu assiste à la messe après être entré en vainqueur dans la ville en 1628, suivi par le roi. En 1639, c'est pour une tout autre raison que les habitants de la paroisse y sont rassemblés. Julien Robin, conseiller du roi, habitant de la paroisse, demande à ne pas être taxé en sa qualité de noble ; à l'appui de sa requête, il présente ses preuves, certaines remontant au XVI^e siècle. Les *fabriqueurs* et les paroissiens ne peuvent qu'accéder à sa demande, le rayer du rôle des tailles et lui faire rembourser ce qu'il aurait payé abusivement. Parmi les habitants présents, nous trouvons ici aussi des patronymes connus : Antoine Mauzouer, Guillaume Pothier, qui signent. Le premier peut-il être parent d'Étienne Mazouer, père de Marie qui épouse à Québec le 23 juillet 1663 Louis Garneau ? Elle est certes baptisée au temple protestant de La Rochelle, et ses parents se sont mariés aussi au Temple, mais le Fichier *Origine* indique que l'une de ses sœurs, baptisée au même endroit, se marie en 1666 à Notre-Dame-de-Cougnès. Quant à Guillaume Pothier, peut-il être, sinon le père, du moins un parent, de Claude Pothier, baptisé à Saint-Jean-du-Pérot, mais dont les frères et sœurs, encore d'après le Fichier *Origine*, le sont à Sainte-Marguerite, Saint-Barthélemy ou Saint-Jean-du-Pérot ? Claude Pothier épouse Louise Boisdon dans cette dernière paroisse le 26 novembre 1670. La chapelle Sainte-Marguerite est maintenant une salle des fêtes connue sous le nom Salle de l'Oratoire. En 2013, les

dernières conférences consacrées au 350^e anniversaire du premier départ de Filles du roi s'y déroulèrent.

C'est une raison à peu près semblable qui réunit encore une fois les paroissiens de Saint-Barthélemy le 1^{er} juillet 1640. Le syndic de la paroisse a été assigné à la cour de l'élection de La Rochelle (l'élection est une circonscription financière de l'Ancien Régime) à la requête d'Hilaire Savary, avocat en la cour de Bordeaux, lieutenant du sénéchal dans la vicomté de Castillon. Celui-ci demande à être *rayé et biffé* des rôles (liste) de taille (impôt royal) de Saint-Barthélemy. Voilà trois ans qu'il y est imposé, en dépit de la déclaration qu'il dit avoir faite qu'il ne désire pas faire sa résidence dans cette ville mais dans celle de Castillon, où il *supporte* (paye) toutes les charges. Il demande d'être remboursé de ce qu'on lui a fait payer jusqu'à aujourd'hui. Les paroissiens acceptent que le sieur Savary soit déchargé à l'avenir de toutes les taxes et impositions à la condition, *et non autrement*, qu'eux-mêmes ne soient pas chargés de la restitution des sommes prélevées, y compris celles de l'année dernière !

Le 20 janvier 1641, une affaire divise les marguilliers de Saint-Barthélemy et Jean Courtois, sergent royal. Les premiers demandent au second de rétablir en son état précédent un *grand masurault*¹, dont l'arrière est encore en état, situé devant le grand temple. Ce bâtiment est chargé d'une rente de six livres dix sols. Courtois a utilisé des *matériaux* de ce *masurault* pour se construire une maison contiguë, qu'il habite. Il a par ailleurs ouvert deux fenêtres, *l'une en forme de croisée et l'autre demie*, dans une *muraille* (un mur) que les marguilliers estiment commune. Ils demandent à Courtois de rendre au bâtiment chargé de rente son état précédent, de restituer les matériaux utilisés, et de murer les fenêtres... Courtois accepte finalement que la charge de la rente lui soit transférée, et les *fabriqueurs* abandonnent l'action engagée.

Paroisses d'origine de migrants

Des pionniers sont originaires de toutes les paroisses rochelaises. Il n'est pas question de parler de tous. Pour en connaître la liste, on consultera le Fichier *Origine* et le volume *Poitou-Charentes, de la collection Ces villes et villages de France... berceau de l'Amérique française*. Je m'attarderai sur quelques-uns de ceux que j'ai trouvés dans les archives notariales au hasard de mes recherches.

1. Sans doute une petite mesure : *petite maison mal bastie, ou vieux logis qui est abandonné, & qui tombe en ruine*, dans le *Dictionnaire d'Antoine Furetière*.

Notre-Dame-de-Coungnes

C'est la plus ancienne paroisse de la ville.

Le 25 mars 1659, un certain nombre de paroissiens réunis après la grand-messe,

poussez d'Un Zele de Lamour de dieu et d'Une devotion tres particuliere A La glorieuse vierge marie Sa mere et Intentionnez a son Service,

décident de fonder une confrérie de Notre-Dame; ils demandent que soient célébrées des messes, régulièrement: une messe basse le premier dimanche du mois, une messe haute aux fêtes de l'Assomption et de l'Ascension, et une messe basse de *requiem* le lendemain de ces fêtes pour le repos des confrères décédés;

pour subvenir Au paiement desdites messes et pour avoir des ornements Livres calices et luminaire Necessaires,

ils s'engagent à payer vingt sols par an chacun. Parmi les paroissiens cités dont les noms peuvent évoquer des migrants, nous n'avons remarqué qu'un Pierre You, sans autre précision. Celui que nous connaissons, homonyme en Nouvelle-France, est baptisé à Saint-Sauveur et ses parents se sont mariés à Sainte-Marguerite; ses frères et sœurs sont baptisés à Saint-Sauveur; dans la colonie, après avoir été quelque temps sergent de la garnison de Québec, il s'établit à Montréal où il épouse en 1697 Marie-Madeleine Just. Des familles You habitent dans la paroisse de Notre-Dame-de-Coungnes à cette époque. Par

ailleurs, sa mère, Renée Turcot, habite Notre-Dame lors de son contrat de mariage avec Pierre You, le père du migrant, le 11 novembre 1646 (et le mariage est célébré à Sainte-Marguerite). Le contrat, établi dans la maison de la future par le notaire Aprvilleau, contient une clause que nous retrouvons dans d'autres contrats semblables: le *proparlé* (futur époux) est tenu de donner quittance à la future des biens qu'elle apporte dans la communauté *pour luy valloir et Servir en temps et lieu a la Retrocession de ses droitz* pour le cas où son mari décéderait avant elle: elle pourra alors renoncer à la communauté et prendre, outre ses affaires personnelles (robes, bagues, ornements et habillements), des biens *Jusques a ladite Sattisfaction de ses dits droitz*.

Saint-Barthélemy

Françoise Moisan, Fille du roi, arrivée en 1663, est la fille d'Abel et Marie Simiot, lesquels se sont mariés le 23 janvier 1642 dans cette paroisse. Un fils du couple Moisan et Simiot, Charles, est baptisé en 1643; Françoise naît vers 1645. Devenu veuf, Abel Moisan, alors dit jardinier, épouse en 1658 Marie Du Guat. Le 9 avril 1664, devenu maître jardinier, il prend à ferme pour sept ans

le lieu et maison noble de La Vallée consistant en maisons, bastimen, Cours, Jardin, clos, pré terres Vignes et autres ses appartenances et deppendances,

le tout situé à Dompierre. Il pourra



Église de Notre-Dame-de-Coungnes.
Photo fournie par l'auteur.



Clocher de Saint-Barthélemy.
Photo fournie par l'auteur.

en Jouir faire et disposer [...] comme un bon père de famille doit et est tenu faire sans y commettre aucune malversation²;

il fera les réparations nécessaires, mais les matériaux seront à la charge de la *baillieur³*, Élisabeth Lebault veuve de Paul Prévost. Peut-être parce que le *preneur est jardinier*, pas habitué au travail de la vigne, le texte détaille les tâches qu'il devra effectuer : chaque année faire *toutes les façons de labourages [...] accoustumées aux vignes audit pais daulnis*, qui sont : déchausser, tailler, fouir⁴, biner, deux fois tous les trois ans rebiner, labourer, fumer, cultiver, ensemer les terres labourables *En temps et Saison convenable*; il fera *lever* deux pièces de vignes qui sont présentement *enplatain⁵*; pour la conservation des arbres fruitiers, il devra labourer *lousche⁶* de deux façons chaque année. Le montant du bail est de 360 livres par an. Par ailleurs, Moisan devra livrer chaque année un tonneau de vin blanc, *loyal et marchand du cru⁷* au couvent des hospitalières de la ville, et *un demi cent* de lin *cru et sans habillage* à la dame Lebault.

Saint-Jean-du-Pérot

C'est, avec Saint-Nicolas, un quartier de marins. C'est peut-être pour cette raison qu'on trouve au 8 juin 1693 dans le registre de la paroisse le mariage de Jean Paradis (capitaine de navire marchand, natif de Québec, fils de défunt Pierre et Barbe Dion) avec Catherine Batailler, fille de Pierre, aussi capitaine de navire, et Angélique Roy. L'épouse est née le 4 septembre 1675 à La Rochelle, baptisée le 14 suivant; son père est déjà capitaine à ce moment-là; elle décède, veuve, le 6 février 1719, à l'âge de 43 ans. Jean Paradis était décédé le 24 février 1718. Le couple a au moins dix enfants baptisés à Saint-Jean-du-Pérot.

Pierre Normand dit la Brière est originaire du Perche; il épouse, à Québec le 7 septembre 1665, Catherine Normand, originaire de la ville de Sens, une Fille du roi; le couple a onze enfants; deux filles et un fils se marient à Québec; en dehors de leur date de naissance (1673 et 1675), il semble qu'on ne sache rien de deux autres fils, Philippe et Jean-Baptiste; en tout cas, leur trace semble disparaître en 1695. Or le 17 janvier 1701, à La Rochelle, dans l'église de Saint-Jean-du-Pérot, est célébré le mariage de Pierre Normand dit La Brière, natif de Québec, fils de Pierre Normand, marchand de Québec, et Catherine Normand, avec Jeanne Gacher (Gachet), native de La Rochelle, fille de Pierre Gachet et Marie-Anne Guérin. Un nombre impressionnant de personnes est présent, dont Jean-Baptiste Normand, frère de l'époux... Deux autres témoins sont dits de Québec: Jean-Baptiste de Martigny et un François, dont je n'ai pas réussi à trouver l'identité exacte, peut-être Vaulezon. Philippe Normand signe, ainsi que les deux témoins québécois.

2. La formule est répétée deux fois dans le texte.

3. On trouve plus souvent bailleresse.

4. LACHIVER: creuser la terre, bêcher.

5. LACHIVER: platain, planche de labour.

6. Peut-être avec un louchet — LACHIVER: sorte de bêche propre à fouir la terre, plus étroite et plus longue que la bêche ordinaire.

7. LACHIVER: cru, vin produit sur un terroir déterminé par un propriétaire particulier.



Église de Saint-Jean-du-Pérot.
Photo fournie par l'auteur.

Sainte-Marguerite

Ce n'est qu'une simple chapelle, mais un grand nombre de migrants y ont été baptisés.

Barthélemy Gandin⁸ y est baptisé le 9 octobre 1613. Ses parents sont Louis, boulanger, et Marie François. Il contracte mariage le 20 janvier 1647 avec Marthe Cognac (Cognat) (Cognac) devant le notaire Aprvilleau. Un nombre important de parents est présent: pour le futur, ses frères Louis et Jacques, marchands, sa sœur Anne épouse de Daniel Genesteau, sa tante maternelle Jeanne François veuve de Jacques Chauvet, des cousins germains Chauvet, dont le marchand Jacques Mousnier époux de Marguerite Chauvet; pour la future, un cousin germain, Jacques Pinsonneau, marchand, du bourg d'Esnandes, et sa femme, Marie Girard. La présence de Jacques Mousnier est intéressante: ce marchand jouera un rôle important dans le recrutement de migrants pour la Nouvelle-France. C'est chez lui que loge Jérôme Le Royer de La Dauversière dès 1644 lorsqu'il engage des colons pour Montréal; il héberge aussi Jeanne Mance en 1659, et c'est à lui qu'elle emprunte l'argent nécessaire pour permettre le passage d'une partie de la Recrue de cette année-là. On devine qu'il ne fut peut-être pas étranger à la venue de Barthélemy Gandin dans la colonie. Les

8. Je retiens le patronyme conservé par le PRDH et Michel Langlois dans son *Dictionnaire des ancêtres québécois*.

clauses du contrat de mariage Gandin et Cognac n'ont rien de particulier; une clause, cependant, a retenu mon attention en raison d'un terme employé: sur les biens apportés par la future, Barthélemy Gandin *sera tenu [lui] en bailler* quittance, et *loscler du tiers du montant de ce qu'il recevra* suivant la coutume de la ville et gouvernement de La Rochelle *pour valoir et servir a ladite proparlée en temps et lieu*, en particulier si elle décède avant lui; Marcel Lachiver donne la définition d'oscle dans son *Dictionnaire du monde rural*: il s'agit de *l'usufruit que le mari réservait à sa femme sur ses biens propres, si elle lui survivait*, en somme le douaire; si elle devient veuve, elle peut choisir entre les acquêts et conquêts de la communauté, ou y renoncer *et s'en tenir et prendre à ses droits de mariage osclages [...]* avantages, de quelque sorte qu'ils soient.

Saint-Nicolas

C'est un quartier de marins. L'église est devenue un hôtel; on en a gardé la façade.

Marie Conille y est baptisée le 27 septembre 1665; elle est la fille de Pierre et Marie Giton; venue en Nouvelle-France avec sa mère, elle contracte mariage le 4 février 1683 avec Étienne Fontaine et l'épouse le 8 février à Saint-Laurent, Î. O., où le couple s'installe. Les parents Conille et Giton s'étaient mariés le 1^{er} octobre 1664 après avoir contracté mariage devant le notaire Druyneau le 2 septembre précédent; le futur, *texier* (tisserand), est originaire de Saint-Georges d'Oléron. La future est de la paroisse de Saint-Nicolas; son père était maître boulanger; une sœur de la future, prénommée aussi Marie, épouse de Jean Ganet, est présente. Le père du futur lui donne, en avance sur sa succession, 300 livres dont 100 en meubles, et il s'engage à le faire recevoir au dit métier de texier.

Saint-Sauveur

C'était le quartier des artisans. Son église a été restaurée récemment.

Louis Gandin, frère de Barthélemy, et Sara Guérineau, son épouse, habitent à Saint-Sauveur en 1635. Nous avons vu que Pierre You dit La Découverte est originaire de Saint-Sauveur; ses frères et sœurs y sont baptisés, s'y marient ou y sont inhumés, comme son père.

Reconstruction de l'église de Saint-Barthélemy

En août 1668, le curé de Saint-Barthélemy et les *fabriqueurs* entreprennent de *rétablir et réédifier* leur église *ruinée pendant les guerres par les hérétiques*. Quarante ans plus tôt, de graves conflits ont opposé les catholiques et les protestants, qui dirigeaient la ville. Après un siège terrible qui réduit la ville à la famine, les habitants se rendent. Le 30 octobre 1628, Richelieu entre dans la ville dévastée, dont la population est réduite de ses quatre cinquièmes. Il faut donc reconstruire. Ce que décident les marguilliers de Saint-Barthélemy. Pour la pose de la première pierre de l'église, on a choisi Charles Colbert,

chevalier, seigneur de Terron, Longeville et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant général de la marine du Ponant et de la Justice police et finances dans les gouvernements de Brouage, La Rochelle, pays d'Aunis, Saintonge et îles dépendant.

Il est le cousin germain de Jean-Baptiste Colbert, « ministre » de la Marine de Louis XIV. En l'absence de leur église, les paroissiens *empruntent* celle des Augustins. Le 23 août, les principaux paroissiens se rendent en procession sur l'emplacement de la future église; on chante le *Veni Creator*, on prie et la



Église de Saint-Sauveur.
Photo fournie par l'auteur.



Rue des Cloutiers.
Photo fournie par l'auteur.

première pierre du nouvel édifice est bénie *suivant la forme prescrite par le pontificat romain*. Dans la pierre est enchâssée une plaque (« lame ») de cuivre doré ronde sur laquelle est gravée et représentée d'un côté la forme de l'église et de son clocher avec son nom; au-dessous de celui-ci est représenté *un buisson sacré soutenu par deux nuées d'où sortent des couleuvres* avec ces mots en latin tirés de l'*Ecclésiaste* (10, 8): *qui démolit un mur peut être mordu par un serpent*; de l'autre côté de la plaque sont gravées les armoiries de Colbert, avec ses titres autour, et, entourant le tout, aussi en latin, la date. L'acte, dressé par le notaire Demontreau, précise encore l'endroit où la pierre est posée. À la fin de la cérémonie, on chante le *Te Deum*.

État des maisons de Notre-Dame-de-Cougnés

Il n'y a pas que les églises qui ont pu souffrir des conflits entre catholiques et protestants. Quelques procès-verbaux de visite de maisons consultés en dressent l'état en 1641 et en 1650. On relève d'abord le nombre impressionnant de parties *fort endommagées*, en mauvais (voire en fort mauvais) état, *pourri et gasté, mine [menace] ruine, entièrement rompues...* Et réciproquement, on note autant de fois les mots *besoin d'être réparé*, de refaire à neuf... Un maçon et un charpentier assistent à la visite, dont le notaire relève vraisemblablement les remarques.

Peut-on, à partir de ces procès-verbaux (en nombre très réduit tout de même) se faire une idée de la composition des maisons? Il n'est pas possible de savoir si les trois descriptions qu'on a sont représentatives; par ailleurs les termes utilisés ne sont pas toujours aisés à déchiffrer... Néanmoins, je parlerai brièvement de ce que j'ai lu. Les maisons ont un ou deux corps de logis, — il est parfois question de *pends* de bois *briqués* qui ont besoin d'être *griffonnés*, et d'autres qui sont *plastrés*, termes que je n'ai pas pu définir; il y a une boutique, au derrière de laquelle est un cellier, et au-dessus les chambres, souvent l'une donnant sur l'avant⁹, l'autre sur l'arrière, et l'une

9. « Ayant son aspect », est-il écrit, sur la rue — mot d'ailleurs écrit « ruhe », comme dans « Ruhe des Cloustiers » ou « Ruhe des Cordouans ».

plus grande que l'autre. Au-dessus des chambres, un galetas¹⁰. Le toit est de lattes, recouvert d'ardoises ou de tuiles. Les *croisées* (fenêtres) ont des vitres (ou n'en ont plus!); il y a des cheminées dans les chambres, avec jambages en pierre de taille, manteau de bois au-dessus, avec *fouyée* (foyer). L'une des maisons qui fait l'objet d'un procès-verbal est en fait une auberge *où pend pour enseigne l'image sainte Catherine*; elle est plus importante: elle a trois croisées et demie, une lucarne au galetas; elle se compose de deux chambres basses, la plus petite fait quatorze pieds de long et huit de large; de la grande chambre on passe dans l'écurie, de là dans un petit cellier ou bûcher¹¹. On accède aux chambres hautes par un escalier qui se trouve dans la petite chambre; les croisées ont des accoudoirs (souvent à *réparer*), l'une a *ses châssis à quatre verres*; pas de serrure *aux fermetures*, seulement des loquets. Dans le jardin, il y a deux *apends* (appentis) *ou sont deux jeux de courte bouille* (?). Un puits et une pompe fournissent l'eau à trois endroits de la maison.

La rue de Cordouan tenait son nom du cuir de Cordoue, utilisé par les cordonniers. Plusieurs auberges y étaient installées, dont celle de Sainte-Catherine justement. Les édifices étaient à pans de bois et ardoises, mais il n'en reste rien. Il est difficile de ne pas imaginer nos ancêtres habitant dans des maisons comme celles-là (en meilleur état, espérons-le), ou logeant dans une auberge semblable, en attendant l'embarquement...

BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales: 5 juin 1639 et 10 juillet 1639 notaire TEULERON 3 E 1328; 1^{er} juillet 1640 notaire TEULERON 3 E 1329; 20 janvier 1641 notaire TEULERON 3 E 1291; 25 mars 1659 notaire DEMONTREAU 3 E 316; 11 novembre 1646 notaire APVILLILLÉAU 3 E 1707; 9 avril 1664 notaire DEMONTREAU 3 E 321.
- Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.
- FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts*. [En ligne].
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2^e éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Québec, La Maison des ancêtres inc., Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Miton, 1998–2001. 4 vol.
- NORMAND, Germaine. *Fonder foyer en Nouvelle-France, les Normands (sic) du Perche*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 1999, 296 p.
- PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*) Université de Montréal, © 1999-2016, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- www.la-rochelle.fr pour l'histoire du quartier de Cougnés.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
belleau.romain@gmail.com

10. LACHIVER: logement pratiqué sous les combles.

11. LACHIVER: lieu où on met le bois à brûler.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Des armoiries de la maison de Montmorency à Québec



Figure 1. Trois armoiries sur les murs de l'hôtel du Parlement de Québec.
Photos 1a et 1c fournies par l'auteur. Photo 1b prise par Odette G. Grenier.

Nous remarquons sur les murs de l'hôtel du Parlement de Québec trois armoiries qui ont certaines ressemblances. Les trois sont chargées d'une croix, elle-même chargée de cinq coquilles ou de grands « X ». Elles sont cantonnées de un ou quatre oiseaux. Le dernier écu a une bordure chargée sur trois côtés de ce qui semble être cinq lions.

Le premier écu au-dessus de la statue de M^{re} François de Montmorency-Laval est facilement identifiable (Figure 1a). Ses armoiries sont aussi visibles sur son monument devant l'édifice Louis-S.-St-Laurent, à la basilique primatiale de Notre-Dame-de-Québec, dans la chapelle du Musée de l'Amérique française et sur le mur extérieur de la Chapelle funéraire du prélat, sur la rue Sainte-Famille.

Le mot « Châteaufort » au-dessus du deuxième écu semble l'associer à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. En revanche, l'attribution du dernier écu est plus difficile puisqu'aucun nom ne l'accompagne. C'est ici que l'histoire, la généalogie et l'héraldique sont nécessaires pour résoudre cette énigme.

Les armoiries du premier évêque de Québec introduisent en Amérique les armes de la maison de Montmorency. Elles appartiennent à l'une des plus anciennes et prestigieuses familles de la noblesse française qui a donné à la France six connétables, douze maréchaux, quatre amiraux, un vice-roi de la Nouvelle-France, un cardinal et, depuis 2014, deux saints de l'Église catholique.

Il serait trop long dans le cadre de cette chronique de retracer la généalogie des 17 branches de la maison de

Montmorency. Mais, sans entrer dans les détails, nous pouvons les résumer comme suit : la branche aînée donnera neuf sous-branches, dont les Montmorency-Marly, les Montmorency-Laval, les Montmorency-Breteuil, les Montmorency-Saint-Leu, les Montmorency-Croisilles. De la sous-branche des Montmorency-Laval sont issus les Laval-de-Châtillon, qui donneront les Laval-Bois-Dauphin, les Laval-Lezay, et les Laval-La Faigne dont est issu le premier évêque de Québec.

Les armoiries de la maison de Montmorency ont évolué au gré de l'histoire, et de l'adoption de brisures pour en distinguer les différentes branches. En héraldique, la branche aînée est la seule à porter les armes pleines. Les branches cadettes portent des armes modifiées par une brisure pour les distinguer entre elles. Ces brisures peuvent être l'ajout d'un lambel, d'une bordure, d'un bâton, d'un franc-canton ou d'un meuble. Dans certains cas, on remplace un quartier par les armes d'une alliance, on substitue un meuble à un autre, ou on change les couleurs.

Selon les historiographes des Montmorency¹, le premier seigneur de Montmorency, Bouchard (mort en 980), portait *d'or à la croix de gueules* (Figure 2).

Son fils, Bouchard II le Barbu (mort en 1020), y ajoutera quatre aiglettes ou alérions pour rappeler les quatre bannières qu'il aurait prises, en 978, sur les troupes de l'empereur du Saint-Empire romain germanique Othon II.

1. DU CHESNE, André. *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1624, p. 55. <http://gallica.bnf.fr/>, (consulté le 21 avril 2016).

Les Montmorency porteront d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre aiglettes d'azur (Figure 3), jusqu'à l'ajout de douze alérions sur l'écu du connétable de France, Mathieu II de Montmorency (1189–1230), en souvenir de la bataille de Bouvines en 1214 où il aurait enlevé douze enseignes à l'armée de l'empereur Othon IV². Le grand connétable et ses descendants portent désormais : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur (Figure 4).

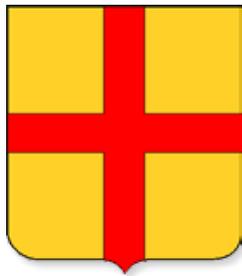


Figure 2.
Armes de Bouchard I de Montmorency.
Dessin de l'auteur.

La branche des Montmorency-Laval est issue du second mariage de Mathieu II avec Emme, dame de Laval, fille de Gui V, seigneur de Laval. Leur fils Gui VI (mort en 1267) succède à son grand-père maternel comme seigneur de Laval, d'Aquigny, d'Hérouville et d'Attichy. Il adopte, comme brisure aux armes de son père, cinq coquilles d'argent sur la croix de gueules³. Ce sont les armes de la branche des Montmorency-Laval. Ce sont celles qu'utilisera le premier évêque de Québec (Figure 1a).



Figure 3.
Armes de Bouchard II le Barbu.
Dessin de l'auteur.

Parmi les branches issues des Montmorency-Laval, celle des Laval-Bois-Dauphin remonte à René I^{er} de Laval-Bois-Dauphin, fils de Thibault II de Laval-Loué. Pour se distinguer des autres Montmorency-Laval, cette branche ajoute une bordure de sable, chargée de cinq lionceaux d'argent ; un en chef léopardé⁴, deux sur chaque flanc de l'écu ; ceux de dextre contournés⁵ et affrontant ceux de sénestre⁶. Ce sont les armoiries que nous retrouvons sur la tour de l'hôtel du Parlement (Figure 1c).

Si nous pouvons identifier cette branche des Montmorency, le mystère reste complet sur le personnage dont l'architecte du parlement a voulu rappeler la mémoire. Curieusement, nous n'avons trouvé aucune description ou identification des armoiries sculptées au quatrième étage de la tour du parlement dans la littérature de l'époque. Même Ernest Gagnon, qui a très bien décrit l'édifice dans sa plaquette bilingue, est silencieux à ce sujet⁷. Et encore une fois, les archives sont elles aussi muettes.

Parmi les membres de la branche des Laval-Bois-Dauphin, trois semblent plus reliés à notre recherche. Le premier est Urbain de Laval-Bois-Dauphin (1557–1629), marquis de Sablé

et seigneur de Bois-Dauphin. L'homme de guerre et diplomate français a combattu les protestants sous Henri III, puis, en 1595, il reconnaît la légitimité d'Henri IV comme roi de France. Ce dernier l'admet dans l'ordre du Saint-Esprit et le fait maréchal de France en 1597. Le second est son petit-fils, Urbain II, le premier marquis de Bois-Dauphin, qui meurt en 1661. Le troisième pourrait être le frère du précédent, Henri de Laval-Bois-Dauphin (1620–1693) qui fut évêque de Léon (Finistère) de 1651 à 1661, puis évêque de La Rochelle de 1661 à 1693, mais la couronne au-dessus de l'écu semble l'écarter de la piste de solution, et même si lui et son frère sont contemporains de l'évêque de Québec, rien ne semble relier ses cousins Bois-Dauphin à la Nouvelle-France.

La position de l'écu sur la façade du parlement nous suggère une autre hypothèse : Taché aurait voulu honorer Henri II, duc de Montmorency (1595–1632), qui fut vice-



Figure 4.
Armes de Mathieu II de Montmorency.
Dessin de l'auteur.

roi de la Nouvelle-France de 1620 à 1625 et maréchal de France en 1630. La confusion entre les armes de la branche aînée (Figure 4) et celles des Laval-Bois-Dauphin peut paraître surprenante, mais nos recherches sur les armoiries à l'hôtel du Parlement nous portent à croire que Taché semblait moins bien documenté sur les armoiries des personnages du Régime français puisque près des deux tiers sont erronées⁸. Les armoiries de la figure 1b en sont d'ailleurs une autre preuve.

Le nom « Châteaufort » au-dessus de l'écu fait certainement référence à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Ce chevalier de Malte assura le commandement de la Nouvelle-France entre le décès de Samuel de Champlain, le 25 décembre 1635 et l'arrivée de Charles Huault de Montmagny le 11 juin 1636. Il serait arrivé à Québec entre 1634 et 1635, comme lieutenant de Champlain et avec le mandat de la Compagnie des Cent-Associés d'assumer le commandement advenant sa mort. Il assumait le commandement de Trois-Rivières du 28 août 1636 jusqu'en 1638, et après cette date, on perd sa trace⁹.

Dans l'*Armorial du Canada français*, Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy lui attribuent les armes d'un Brasdefer, seigneur de Mainville en Normandie, découvert dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye Desbois et Badiet, à savoir : *de gueules à trois mains dextres d'argent*¹⁰ (Figure 5). Pourtant, les auteurs ajoutent *famille maintenue dans sa noblesse le 20 avril 1667, et dont était Charles*

2. *Ibid.*, p. 123.

3. *Ibid.*, p. 555.

4. C'est-à-dire en position de marche.

5. Se dit des meubles qui sont tournés à senestre.

6. *Ibid.*, p. 637.

7. GAGNON, Ernest. *Le Palais législatif de Québec*, Québec, C. Darveau, 1897, 134 p.

8. Nous avons recensé 93 armoiries de personnages à l'hôtel du Parlement. Sur les 36 armes attribuées à des personnages du Régime français, 22 sont erronées.

9. TRUDEL, Marcel. « BRAS-DE-FER DE CHÂTEAUFORT, MARC-ANTOINE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Toronto, Université de Toronto, 1967, vol. 1, p. 124.

10. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1915, p. 39.

Brasdefer, médecin, demeurant à Rouen, qui avait obtenu, suivant Masseville, des Lettres de noblesse en 1611¹¹. Sommes-nous vraiment dans la famille de notre Marc-Antoine? Nous trouvons, dans l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap, un Châteaufort dit Brasdefer de Normandie, qui porte: *d'azur à trois poings de fer*¹², ainsi qu'un Brasdefer de Normandie dont les armes sont: *de gueules à trois mains dextres appaumées d'argent*¹³. Dans le *Dictionnaire des familles* de Gustave Chaix D'Est-Ange, nous pouvons lire un long article sur les Brasdefer, une ancienne famille noble de Normandie, qui porte les différentes variantes des armes précitées. L'auteur est malheureusement silencieux sur notre Châteaufort¹⁴. Visiblement, Eugène-Étienne Taché n'a pas retenu l'une des armes décrites par les compilateurs de son époque pour son panneau « Châteaufort ».



Figure 5. Armes attribuées à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Dessin de Louise Martel.

Au hasard d'une recherche, nous avons découvert que depuis 1942, la ville de Marly-le-Roi (Yvelines, France) porte les armoiries suivantes: *écartelé, au premier et au quatrième d'azur au soleil d'or, au deuxième et au troisième d'or à la croix de gueules treillissée d'argent et cantonnée de quatre aiglettes d'azur* (Figure 6). Le site Internet de la municipalité explique que les

soleils symbolisent Louis XIV, dont le château de plaisance fit la renommée de la ville, et que les alériens (ou aiglettes) sont les armes des Montmorency, premiers seigneurs de Marly-le-Roi¹⁵.

Devant la similitude de ces armes avec celles du panneau à l'hôtel du Parlement, nous avons approfondi notre recherche sur ces Montmorency qui furent les premiers seigneurs de Marly. Dans le livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*¹⁶, nous trouvons en regard



Figure 6. Armoiries de Marly-le-Roi, Yvelines, France. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Marly-le-Roi>

de la page titre les armes des seigneurs de Montmorency-Marly (Figure 7).

Cette branche des Montmorency est issue de Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly (mort en 1205). Il est le troisième fils de Mathieu I^{er}, baron de Montmorency et Aline d'Angleterre. Son fils, Bouchard I^{er} de Marly (mort en 1226), s'est illustré pendant la croisade des Albigeois (1209–1229). Il est le petit-neveu du connétable de Montmorency, Mathieu II, vu plus haut. Vers 1209, Bouchard I^{er} épouse Mathilde de Châteaufort, fille de Guillaume de la Ferté et Constance de Châteaufort¹⁷. Cette dernière est la fille de Pierre de France et Élisabeth de Courtenay¹⁸. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont Pierre (mort en 1240) et Bouchard II (1226–1250). C'est ce dernier qui ajouta le fretté¹⁹ d'argent sur la croix de gueules des armes de son père (Figure 3) pour se distinguer de son frère Pierre. Les Montmorency-Marly porteront après lui: *d'or à la croix de gueules frettée d'argent cantonnée de quatre alériens d'azur*.



Figure 7. Armoiries de Bouchard II de Marly. Illustration du livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*.

Le livre d'Adrien Maquet ayant été publié à l'époque de la construction de l'hôtel du Parlement, nous n'avons pas de preuve qu'Eugène-Étienne Taché l'a lu avant de concevoir le panneau dédié à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Mais l'association des armes de Bouchard II de Marly avec le nom du lieutenant de Champlain pourrait nous laisser croire que Taché y aurait trouvé le rapprochement avec Châteaufort et ses origines. Si tel était le cas, Taché aurait dû privilégier les armes de la mère à celles du fils. Mais, ici, il n'a pas voulu suivre Maquet dans l'attribution à Mathilde des armes de sa grand-mère, Élisabeth de Courtenay, qui portait *d'or à trois tourteaux de gueules*, alors qu'en toute logique elle aurait dû porter celles de son père, Guillaume de la Ferté²⁰.

Si nos recherches sur ces trois armoiries à l'hôtel du Parlement de Québec n'ont pas résolu l'énigme du détenteur de l'une de celles sur la tour Jacques-Cartier, elles nous ont permis de faire une incursion dans l'histoire de la maison de Montmorency et de découvrir les armoiries de trois branches de cette illustre famille.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

11. AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, François-Alexandre, et Jacques BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e édition, Paris, Schlesinger frères, 1864, vol. 4, p. 22.
12. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2^e édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 409.
13. *Ibid.*, p. 287.
14. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, Charles Hérissey, 1907, vol. 6, p. 366–368.
15. Site Web de la ville de Marly-le-Roi (consulté le 26 mars 2016) www.marlyleroi.fr/.
16. MAQUET, Adrien. *Les seigneurs de Marly. Recherches historiques et archéologiques sur la ville et seigneurie de Marly-le-Roi avec notes, armoiries et sceaux*, Paris, Librairie universelle, 1882.

17. *Ibid.*, p. 125.

18. *Ibid.*, p. 147.

19. Le fretté est un composé de cotices entrelacées.

20. *Ibid.*, p. 279.

Ad Lib

Collaboration

Bénédition ou consécration de cloches

Jeanne Maltais (6255)

Les registres paroissiaux du Québec consignent les actes qui attestent des baptêmes, des mariages et des sépultures. Ils contiennent aussi des inscriptions qui renseignent sur certains rituels du clergé. Il est ainsi possible d'y relever plusieurs actes référant à la bénédiction d'objets consacrés au culte tels que les cloches.

À Québec, le 28 novembre 1757, le curé Réchier bénit la troisième cloche de la cathédrale et c'est l'intendant Bigot qui a le privilège de la nommer « Française » :

Le vingt-huit novembre mil sept cens cinquante Sept par Nous Curé de Québec soussigné a été bénite solennellement la troisième cloche de la Paroisse du poids de dix sept cens cinquante-huit livres, laquelle a été nommée française par Messire François Bigot, Intendant de Justice, Police, finances et de la Marine en la nouvelle France, représenté en cette cérémonie par M^e. François Doinc Conseiller du Roy, Lieutenant Général, Civil et Criminel au Siège de la prévôté de Québec, et la Marraine a été D^{lle} française Daigle — F. F. Réchier curé¹.

Le 20 décembre 1774 eut lieu la bénédiction de la cloche de l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré en présence d'importants ecclésiastiques du Séminaire de Québec :

Le Vingt Décembre Mil Sept cent soixante quatorze a été bénite solennellement par Messire Hubert prêtre Supérieur du Séminaire de Québec, la cloche de cette église de Ste Anne de de Beaupré, pesant trois-cent cinquante huit livres, qui a été nommé Angélique par M^{re} Charles Bailly directeur du Séminaire qui a été parrain et de Mlle Jeanne-Angélique Hubert qui a été marraine. Ont assisté à la d^{te} Bénédiction Messire Henry-François gravé, prêtre directeur du Séminaire de Québec, M^{re} Jean-Baptiste Corbin prêtre Curé de Saint-Joachim, M^{re} Louis-Antoine Hubert, ecclésiastique du Séminaire de Québec qui tous ont signé ainsi que l'officiant, le parrain, la marraine et nous Curé².
J. Angélique Hubert Hubert P^{re}
Charles François Bailly p^{re}
Gravé P^{re} L. A. Hubert ecl.
J. B. Corbin P^{re} P. R. Hubert P^{re} Curé

Le 4 août 1889, les registres paroissiaux de Tadoussac font mention de l'acte de bénédiction de la cloche de l'église de la mission de Saint-Firmin. Dans ce cas précis, on note la présence de plusieurs parrains et marraines. La cloche reçoit alors plusieurs noms tous associés aux marraines.

Le quatrième jour d'août de l'année mil huit cent quatre vingt neuf, nous soussigné, évêque de diocèse de Chicoutimi, avons béni, avec les solennités prescrites, une cloche pour l'Église de St-Firmin, mission de Tadoussac, du poids de trois cent neuf livres. Cette cloche a reçu les noms de Marie, Louise, Malthilde, Céline

ont été présents quelques membres du clergé qui ont signé avec nous, ainsi que quelques-uns des parrains et marraines, aussi un très grand nombre de fidèles.

Fait à St-Firmin, le quatrième jour du mois d'août de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Ont été parrains et marraines :

*M. M. F. H. O'Brien et sa femme, François Bourgoing et sa femme,
 Eugène Boulanger et sa femme, Alfred Vaillancourt et sa femme,
 Laurent Tremblay et sa femme, Hubert Tremblay et sa femme,
 François Boulianne et sa femme, Michel Dufour et sa femme,
 François Dufour et sa femme, Pitre Poitras et sa femme,
 Joseph Gaudreault et sa femme, Jimmy Ouellet et sa femme,
 Auguste Gaudreault et sa femme, Gabriel Boulianne et sa femme.
 O.E. Matthieu p^{re}, J. E. Lemieux p^{re}, Ls Gagnon p^{re}, & don Paradis N^o.*

Traditionnellement, la cloche recevait les prénoms des principaux donateurs qui agissaient aussi comme parrains et marraines. Ces donateurs, généralement des notables, jouaient un rôle important dans leur communauté.

Le rituel de bénédiction des cloches

Avant d'être utilisées par les représentants de l'Église, les cloches doivent être consacrées ou du moins bénites selon un rituel précis. Dès lors, elles doivent être traitées avec tous les

1. *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2016, www.genealogiequebec.com/.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

soins réservés aux objets sacrés⁴. Dans son livre *Les cloches d'église du Québec*, François Mathieu nous renseigne sur l'origine de ce rituel⁵:

La raison de bénir ou de consacrer des cloches a été formulée, en 1536, au concile provincial de Cologne (cf. Concilia Germaniae, t. vi, Cologne, 1765, p. 295 pars 9, c.xiv). On y lit que les cloches sont bénites pour devenir les trompettes de l'Église militante qui appellent le peuple à se réunir dans le temple pour entendre la parole de Dieu. Le clerc annonce le matin la miséricorde de Dieu et la nuit la vérité [...]. Les démons sont effrayés par le son des cloches, terrifiés par les prières et finissent par lâcher prise. Quand ils ont été écartés, les biens, les esprits et les corps des croyants sont sauvés, les armées ennemies et toutes leurs embûches sont repoussées, le fracas de la grêle, les tourbillons de la bourrasque et la violence des tempêtes sont retenus, les tonnerres menaçants de la foudre sont apaisés, le souffle des vents est contenu, les esprits des orages et les puissances de l'air sont renversés.

M^{re} de Saint-Vallier, dans son *Rituel du diocèse de Québec*, souligne les raisons pour lesquelles on bénit les cloches⁶.

On bénit les Cloches pour les consacrer au Service de Dieu, & en faire comme des trompettes pour appeler les Fidèles à l'Office Divin. Elles sont des signes pour les avertir de penser à Dieu, & pour les inviter à chanter ses louanges. [...] Il est nécessaire de faire connoître au peuple, que ce n'est pas un Baptême, quoy qu'on donne aux Cloches le nom d'un Saint; mais seulement pour les distinguer par le nom du Saint sous l'invocation duquel on les offre à Dieu.

Comme le précise le *Rituel du diocèse de Québec*, l'acte de bénédiction d'une cloche n'est pas un acte de baptême, malgré la présence de plusieurs éléments similaires: une date, un ou plusieurs noms de « baptême », le nom des parrains et marraines ainsi que celui du ou des prêtres officiants. En fait, il n'y manquerait que la date de naissance [ou de la fonte?] et le nom des parents [des ouvriers artisans?].

Le livre *Discipline diocésaine*, publié en 1937, trace le portrait du rituel entourant la bénédiction d'une cloche⁷:

Les cloches destinées au culte doivent être consacrées ou bénites avec les cérémonies et formules déterminées par l'Église. Pour la consécration, c'est-à-dire la bénédiction qui comporte des onctions, on suit le rite du Pontifical. Ce rite est obligatoire pour les cloches des églises consacrées, et il doit être employé, autant que possible, pour toutes les cloches destinées

à un usage liturgique. Un prêtre qui a été délégué pour bénir des cloches selon le rite du Pontifical doit faire les onctions. [...] Quand après avoir été délégué pour bénir une cloche pour telle église, le prêtre constate qu'il y a plusieurs cloches, il peut présumer avoir l'autorisation de les bénir toutes; [...] Les offrandes faites à l'occasion d'une bénédiction de cloche doivent être mises parmi les recettes extraordinaires de la fabrique et être mentionnées dans les comptes de l'année (V.n.340).

Quelques usages des cloches bénites

L'usage des cloches relève strictement de l'autorité ecclésiastique. En voici quelques exemples:

- Appeler les fidèles aux différents offices religieux tels que: messes basses ou chantées, vêpres du dimanche, offices publics du mercredi des Cendres ainsi que de la vigile de la Pentecôte;
- Sonner l'Angélus trois fois par jour;
- Signaler le début du carême et l'ouverture du temps de la communion pascale;
- Accompagner toute procession solennelle telle que celles de la Chandeleur et des Rameaux;
- Annoncer un baptême ou un mariage;
- Annoncer un décès et des funérailles: c'est le glas.

On pouvait aussi entendre les cloches à l'occasion d'un événement non religieux avec l'autorisation du clergé, sauf en cas d'urgence où le curé devait user de son bon sens. C'est ainsi que les cloches sonnaient pour avertir le peuple de l'imminence d'une catastrophe telle qu'une inondation ou un incendie; ou encore, et selon la croyance de l'époque, pour détourner l'orage ou la foudre de la région en chassant de l'air les démons qui en étaient la cause. Durant les deux grandes guerres, le tintement des cloches prévenait les jeunes gens de l'arrivée imminente d'agents de la conscription⁸. À l'occasion des fêtes pascales, les cloches se taisaient à compter du Jeudi saint et s'envolaient vers Rome jusqu'au Samedi saint. Enfin, une légende raconte que les anges prêteraient leurs ailes aux cloches afin de leur permettre de faire le voyage vers Rome pour rendre visite au pape⁹.

Le *Rituel du diocèse de Québec* impose les restrictions suivantes aux curés:

Les Cloches par leur bénédiction sont mises au rang des choses sacrées, en sorte qu'on ne les doit sonner qu'avec modestie, & dans un esprit de religion, & qu'on ne peut les employer sans sacrilège à des usages profanes. C'est pourquoi les Curez auront soin, autant qu'ils pourront, de corriger les abus qui se glissent trop ordinairement dans la sonnerie des Cloches. Ils empêcheront qu'elles soient sonnées pour des assemblées de Ville, pour des réceptions

4. MATHIEU, François. *Les cloches d'église du Québec, sujets de culture*, Québec, Édition du Septentrion, 2010, p. 43.

5. *Ibid.*, p. 41.

6. M^{re} de Saint-Vallier. *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, Simon Langlois, 1703, p. 534–535.

7. VILLENEUVE, S. Em. Rodrigue, O.M.I. *Discipline diocésaine*, Québec, L'Action Catholique, 1937, p. 122–123.

8. MATHIEU. *Op. cit.*, p. 42.

9. MATHIEU. *Op. cit.*, p. 44.

de personnes considérables; mais seulement suivant l'esprit de l'Église, l'ordre des Supérieurs, & les Ordonnances Synodales de ce diocèse. Les Curez ne souffriront jamais qu'on sonne les Cloches avec excès, qu'elles soient employées à faire un carillon de chansons profanes, mondaines et dissolues¹⁰.

Les premiers fondeurs de cloches en Nouvelle-France

Selon Léonard Bouchard, les premières traces de fonte de cloches datent de 1664: «Témoignage de l'abbé B. de la Tour» dans ses *Mémoires sur la vie de M^{sr} de Laval*, p. 172

Sur la fin de l'année 1664, M. l'Évêque fit la bénédiction des trois premières cloches qui jusque là n'avait¹¹ eu que quelques clochettes; ces cloches furent fondues au Canada¹².

Pierre-Georges Roy élabore davantage sur le sujet¹³: *C'est la Vénérable Sœur Marguerite Bourgeoys qui nous révèle que sous le régime français on fondait des cloches au Canada. M. Noël Fauteux cite la note suivante tirée des «Récits» de Marguerite Bourgeoys:*

La cloche de l'église de Bonsecours (à Montréal) a été fondue à Québec. Monsieur Souart a payé la façon; la fonte est d'une petite cloche cassée et d'un canon cassé que j'avais obtenu de M. de Maisonneuve. Elle pèse quelque peu moins de cent livres.

Cette note de Marguerite Bourgeoys date de 1658 ou peu après. Elle ne nous dit pas cependant le nom du fondeur québécois qui fabriqua la cloche de Notre-Dame de Bonsecours. Mais Mgr Amédée Gosselin nous apprend qu'en 1664 Jean Hamonnet ou Amounet, avec l'aide de serrurier Charles Philippeau, coula les trois cloches de l'église paroissiale de Québec qui furent bénites peu après par Mgr de Laval. Le cuivre, l'étain etc. qui servirent à la fabrication de ces petites cloches avaient été recueillis chez les particuliers. Mgr Gosselin nous dit même le prix payé à MM. Hamounet et Philippeau: trois cents livres. Ces cloches devaient être fort petites si on en juge par le prix payé aux fondeurs. Hamounet dut retourner en France, car on perd ses traces peu après. Hamounet n'aurait-il pas été le fondeur de la petite cloche commandée par la Sœur Bourgeoys?

Mgr Amédée Gosselin signale trois autres fondeurs de cloches du régime français, Pierre Latour, René Chevalier, et Étienne Simoneau tous trois établis à Beauport. En 1713, le maître fondeur Latour coula quatre cloches, la première pour l'église de Boucherville, la deuxième pour la chapelle

Notre-Dame de Bonsecours de Montréal, la troisième pour la chapelle de la mission de Saint-François, et la quatrième pour l'église de Saint-Nicolas. Trois ans plus tard, en 1716, le même Latour coula une cloche de 1800 livres pour l'église cathédrale de Québec. René Chevalier, lui répara ou refondit, en 1746, la cloche brisée de l'église du Cap-Santé. Quelques années plus tard, le même Chevalier rendit un semblable service à l'église de Saint-Augustin de Portneuf. Il répara une cloche brisée et il reçut pour ses services une somme de 590 livres. Cette somme comprenait l'achat du matériel nécessaire à la réparation. Enfin c'est Étienne Simoneau qui, en 1757, fabriqua une cloche destinée à l'église de Beauport.

Le *Rituel du diocèse de Québec* énumère quelques règles concernant la fonte des cloches:

L'on doit empêcher qu'on ne fasse la fonte des Cloches dans L'Église & dans le Cimetière. On ne doit pas permettre qu'on y grave quelque chose de profane, qui resente l'antiquité Payenne, ni même des Armoiries, & c. mais seulement une Croix. Un Mystère de N.S. L'image du Saint Patron de la paroisse, ou du Saint ou Sainte, dont la Cloche portera le nom, ou quelque autre chose de saint¹⁴.

Quelques faits intéressants

- La **campanologie** (du latin *campana* signifiant cloche) est l'étude des cloches, clochettes et carillons, ainsi que l'étude du répertoire musical, des usages et traditions qui y sont associés.
- La plus ancienne cloche d'église connue est celle de Pise, en Italie. On peut lire dessus MCMXVII (1117)¹⁵.
- La cloche la plus célèbre est Big Ben, cloche de la pendule de la Chambre des Communes à Londres qui sonne les heures et dont il existe une réplique à la Tour de la Paix à Ottawa. [...] C'est la cloche que l'on entend le plus souvent sur les ondes du monde¹⁶.
- À Berthierville, les cloches de la paroisse Sainte-Geneviève furent bénites successivement en 1766, 1783, 1815 et 1901. La deuxième, du nom de Catherine, fut bénite de nouveau par le chanoine E. Dumontier en 1983, pour célébrer ses deux siècles d'existence¹⁷.
- La *Marguerite-Michel* de l'église à Saint-Denis-sur-Richelieu avertit les patriotes, dont Louis-Joseph Papineau et Wolfred Nelson, de l'arrivée imminente des troupes britanniques en provenance de Sorel. Le sacristain Édouard Lussier sonna les cloches malgré le désaccord du curé Demers. Ce qui permit le rassemblement de 250 patriotes qui livrèrent et gagnèrent cette première bataille contre les Anglais¹⁸.

10. M^{sr} de Saint-Vallier. *Op. cit.*, p. 536.

11. On fait référence à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

12. BOUCHARD, Léonard. *Le Québec et ses cloches*, Québec, Éditions de L'Airain, 1990, p. 100.

13. ROY, Pierre-Georges. *Toutes petites choses du Régime français*, Québec, Éditions Garneau, vol. 2, 1944, p. 228–229.

14. M^{sr} de Saint-Vallier. *Op. cit.*, p. 536

15. BOUCHARD. *Op. cit.*, p. 248.

16. *Ibid.*, p. 248.

17. MATHIEU. *Op. cit.*, p. 70.

18. MATHIEU. *Op. cit.*, p. 90.

- Le 7 avril 1924 en la paroisse de Saint-Edmond, à Montréal, on procéda à la bénédiction de 18 cloches¹⁹.
- Des cloches de la cathédrale de Cologne en Allemagne ont été fabriquées avec les canons dérobés aux Français²⁰.
- On mesure la grosseur d'une cloche au nombre d'hommes nécessaires pour les mettre en branle. Par exemple, à la cathédrale de Canterbury à Londres, il fallait 24 hommes

19. BOUCHARD. *Op. cit.*, p. 254.

20. *Ibid.*, p. 261.

pour sonner la plus grosse cloche et 63, pour l'ensemble des cinq cloches²¹.

- Le 23 juillet 1759, les bombes incendiaires lancées sur Québec réduisirent les cloches de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec en une masse informe²².

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : jeanne_maltais@hotmail.com

21. *Ibid.*, p. 261.

22. *Ibid.*, p. 247.

Erratum

Dans l'article *Mormons et généalogie*, publié dans la revue *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 315, p. 303, à la dernière ligne de la colonne de gauche, il est écrit : *Smith aurait déclaré* : « *This is the place* ».

Il s'agit d'une erreur, Joseph Smith, emprisonné à Carthage, Illinois, avait été assassiné par des émeutiers le 27 juin 1844. Il n'était pas présent lors de l'exode qui a été conduit par Brigham Young. C'est ce dernier qui, en arrivant sur le site de l'actuelle ville de Salt Lake City le 24 juillet 1847, aurait déclaré : « *This is the place* ».

La phrase suivante du texte publié : *Dieu a alors demandé à Smith de nommer douze apôtres qui détiendraient toutes les clés pour diriger l'Église*, devrait être intégrée au paragraphe précédant celui en erreur.

La version numérique de la revue a été corrigée et mise en ligne sur le site Web de la Société.

La rédaction



Portrait de John Smith par Charles William Carter.
Source : Wikipédia

Capsule

De l'humilité en généalogie

LE MULET SE VANTANT DE SA GÉNÉALOGIE

([Ésope] par Jean de LaFontaine)

Le Mulet d'un prélat se piquait de noblesse,
Et ne parlait incessamment
Que de sa mère la Jument,
Dont il contait mainte prouesse :
Elle avait fait ceci, puis avait été là.
Son fils prétendait pour cela
Qu'on le dût mettre dans l'histoire.
Il eût cru s'abaisser servant un médecin.
Étant devenu vieux, on le mit au moulin :
Son père l'Âne alors lui revint en mémoire.
Quand le malheur ne serait bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause
Qu'on le dît bon à quelque chose





Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait écho également à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant, parfois, par la suite en publications destinées au grand public.

Résurgence des traditions patronymiques ?

L'année 2016 marque le 35^e anniversaire de l'entrée en vigueur d'un certain nombre de modifications au Code civil du Québec. En effet, le 2 avril 1981 voyait notamment la révision des règles dans l'attribution, l'utilisation et les changements dans le nom des individus.

Ainsi, la réforme du Code civil de 1981 permettait en effet d'attribuer, à l'enfant, le nom du père (A) ou de la mère (B), ou un nom double composé de ceux de ses parents et ce, dans n'importe quel ordre (A-B; B-A). Les parents avaient donc le choix parmi quatre possibilités¹.

Avant cette réforme, aucune exigence n'encadrait l'attribution du nom de l'enfant. La coutume voulait que l'enfant porte le nom du père. L'attribution du nom de la mère pouvait même avoir un côté infamant puisqu'il laissait supposer une naissance hors mariage, de père inconnu ou illégitime².

Avant de légiférer, le législateur avait reçu certaines propositions. Ainsi, l'Office de révision du Code civil avait initialement proposé de consacrer la coutume et de nommer l'enfant selon le patronyme du père présumé³.

Le Conseil du statut de la femme avait proposé, quant à lui, de donner à l'enfant un nom composé de celui de la mère, en premier, en raison de la primauté du lien biologique (*sic*), suivi de celui du père⁴. Finalement, d'autres possibilités s'offraient comme celle d'attribuer le patronyme paternel aux enfants mâles, et celui de la mère aux filles.

1. *L'enfant reçoit, au choix de ses père et mère, un ou plusieurs prénoms, ainsi que le nom de famille de l'un deux ou un nom composé d'au plus deux parties provenant d'un nom de famille de ses père et mère.* Article 51 du Code civil du Québec. Éditeur officiel du Québec, 1991.
2. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p. Voir en particulier les pages 78–80 concernant l'utilisation du patronyme de l'aïeule comme patronyme.
3. Conseil du statut de la femme. *Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la réforme du droit de la famille*, 20 février 1979.
4. Conseil du statut de la femme. *Mémoire présenté au ministre de la Justice concernant la Loi instituant un nouveau Code civil et portant réforme du droit de la famille (projet de loi 89)*, novembre 1980.

Peut-être devant ce manque de consensus entre les tenants de la coutume et les partisans de l'égalité stricte des conjoints, le législateur, prudent, n'eut pas d'autre possibilité que de laisser à la sphère privée des parents un éventail de choix.

Évidemment, ce qui se résumait à l'origine à un choix parmi quatre possibilités (A, B, AB, BA) place maintenant les nouveaux parents, de la seconde génération et ayant des noms composés (AB, CD), devant seize possibilités⁵.

C'est dans le but d'explorer cette problématique que s'inscrit l'étude des auteurs Charton, Duchesne, Lemieux et Ouellette.

CHARTON, Laurence, et autres. « Un retour des patronymes au Québec, 2005–2010 : au-delà des chiffres, des discours complexes entre égalité, identité et filiation »⁶.

Après un rappel des faits mentionnés précédemment, les auteurs dressent un portrait statistique de la situation.

Avant 1980, 93 % des enfants portaient uniquement le nom du père, 5 % exclusivement celui de la mère et 2 % avaient reçu un double nom.

Le double nom a connu son sommet de popularité en 1992, alors qu'il concernait 21,7 % des enfants (71,2 % avaient seulement le nom du père, et 6,3 %, uniquement celui de la mère). Par la suite, le double nom a perdu graduellement de sa popularité, pour ne représenter qu'environ 10 % des cas en 2010, l'exclusivité du patronyme paternel revenait dans près de 85 % et celui de la mère dans un peu plus de 4 %. De plus, tandis qu'en 1992, le nom double le plus fréquent était celui composé du nom de la mère suivi de celui du père, en 2010, les deux possibilités sont de niveau sensiblement égal. Les auteurs notent de plus qu'il n'y a pas de différences significatives selon le sexe de l'enfant.

5. Pour un couple de parents ayant déjà des patronymes composés (ex. A-B et C-D), la loi actuelle permet les seize choix suivants : A, B, C, D, A-B, B-A, D-C, C-D, A-C, A-D, C-A, D-A, B-C, B-D, C-B, D-B. De plus, chaque enfant de la fratrie peut se voir attribuer un patronyme différent.
6. CHARTON, Laurence, Louis DUCHESNE, Denise LEMIEUX, et Françoise-Romaine OUELLETTE. « Un retour des patronymes au Québec, 2005–2010 : au-delà des chiffres, des discours complexes entre égalité, identité et filiation », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 44, n^o 1, 2015, p. 5–34. <http://id.erudit.org/>.

Ceux-ci mentionnent finalement qu'une explication possible de ce revirement est la présence significative des naissances d'enfants de parents immigrants, leur proportion ayant doublé, passant de 8 % à 17 % des enfants nés au Québec, entre 1990 et 2014.

Un examen plus poussé des 79 120 naissances retenues pour 2010 permet aux chercheurs d'observer

- 1) que plus de 25 % des parents ayant eux-mêmes un double nom abandonnent cette pratique pour donner un nom unique à leur enfant;
- 2) que ceux ayant un nom simple donnent à 92,5 % un nom également simple à leur enfant;
- 3) que lorsqu'un seul parent a un nom double, le tiers donne également un nom double. Dans ces derniers cas, le transfert d'un nom double se fait à 50 % lorsque c'est le père qui a un nom double et à seulement 25 % lorsque c'est la mère.

Les auteurs concluent qu'après l'essor du début des années 1980, l'importance des noms doubles, et en particulier ceux dont la première composante était celui de la mère, tend à s'amenuiser.

Le second élément de leur étude est particulièrement intéressant puisque, après ces premiers froids constats, les auteurs se sont interrogés sur la motivation et le cheminement qui ont amené des parents, nés au début des années 1980, à déterminer le nom de leur enfant. Des rencontres dirigées, avec 25 personnes (15 mères et 10 pères), ont été réalisées. Dans 68 % des cas, l'enfant porte uniquement le nom du père, dans 20 %, il porte un nom double, et pour le reste des cas, les parents ont choisi un nom alterné (exemple, le premier enfant porte le nom du père, le second le nom de la mère⁷).

Bien que cet échantillonnage ne soit pas nécessairement représentatif, il peut s'avérer intéressant de s'arrêter à certains éléments de réponses.

Parmi les arguments présentés par les participant(e)s pour justifier l'utilisation du seul nom du père, on mentionne :

- 1) la tradition;
-
7. Évidemment, cette approche méthodologique par entrevues est statistiquement peu valide compte tenu des limitations mêmes de l'outil de recherche. Par contre, elle s'assimile bien aux histoires de famille utilisées par certains généalogistes ou historiens. Par exemple, Dale Gilbert, conférencier invité à la SGQ le 20 avril 2016, avait utilisé le même procédé dans son livre *Vivre en quartier populaire, Saint-Sauveur 1930-1980*, Québec, Septentrion, 2015, 334 p.

- 2) la reconnaissance du rôle du père (sic);
- 3) la difficulté de choisir le nom d'un de ses deux parents et, par conséquent, l'avantage de s'en remettre à une règle qu'on dit plus automatique;
- 4) sa propre expérience des problèmes liés à un nom composé dans le cadre d'une famille reconstituée.

À l'opposé, les parents ayant opté pour un nom double avancent comme arguments :

- 1) l'intention d'inscrire leur enfant dans une lignée des deux familles;
- 2) l'originalité d'un patronyme et l'intérêt de le préserver tout en respectant son partenaire;
- 3) l'égalité des parents.

Les auteurs mentionnent également que certains parents ont discuté de l'opportunité d'utiliser certaines pratiques comme le tirage au sort, l'utilisation d'un nom comme second prénom, ou la détermination du patronyme selon le sexe de l'enfant.

La conclusion des auteurs est un peu paradoxale. Ils mentionnent qu'en dépit d'une résurgence, au cours des dernières années, des patronymes uniques, et souvent issus du côté paternel, les parents doivent maintenant s'interroger et effectuer un choix. Par conséquent, de ce seul dernier fait, la réforme de 1980

*a contribué à affaiblir l'efficacité de la fonction dénotative du nom en tant que marqueur de filiation et l'importance qui lui est accordée*⁸.

Les auteurs ne considèrent donc pas ce recul du double nom comme un repli du féminisme, une remise en cause de l'égalité des sexes ou *un retour vers un conservatisme patrilinéaire*, mais comme une réponse personnalisée à leurs enjeux personnels et parentaux.

N'empêche, tous les indicateurs semblent s'incliner du même côté ! Je vous invite à profiter de vos prochaines rencontres familiales pour interroger les enfants de votre propre descendance afin de connaître leur inclination. Vous devrez peut-être modifier les libellés de votre ligne descendante et que dire de leurs armoiries !

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

8. CHARTON. *Op. cit.*, p. 31.

Capsule Des prénoms ou des patronymes...

Bouquet, Boisjoly, Briet, Brunet, Camir, Camut, Charti, Chatin, Gaudin, Joli, Landeau, Lunet, Moret, Purottin, Ravari, Robin, Rouget, Taupin, Vaillant, Vermeil... Ce sont là quelques prénoms ou noms donnés par leur propriétaire à des bœufs de labour, et que Robert-Lionel Séguin a retrouvés lors de ses dépouillements d'archives notariales. Comme pour les humains, ces patronymes émanent soit, dans certains cas, de leur origine (leur ancien propriétaire), soit encore de certaines de leurs caractéristiques physiques.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *L'équipement aratoire et horticole du Québec ancien (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)*, Montréal, Guérin littérature, t. 1, 1989, p. 97, coll. Culture populaire.



Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Solution de l'exercice n° 5 paru dans la revue *L'Ancêtre*, n° 315

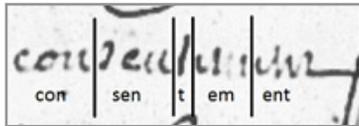
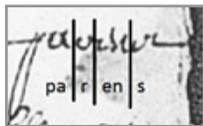
19 Vivants Sespere et mere du d Lieu devignieux
20 pourluy Et en Son nom
21 dautrepart Les quelles partyes de leurs bons
22 grez Et vollontez En la presence de leurs parens
23 & amis et de leur consentement pour ce assemblez
24 dune part Etdautre Sçavoir de la part de Sd
25 Sieur Et damoiselle denis & leur fille de Pierre
26 denis Escuyersieur dela Ronde Leur fils Et

27 Et Philipes De pernon Escuyer Sieur delafouille
28 Cappitaine dans le Regiment de Carignan Salliere
29 Et de la part du dit Sieur futur Espoux de
30 Messire daniel de Remy ch'ler Seigneur de Courcelle gouverne'
31 Et Lieutenant g'ral po' Le Roy en ce pays, de Messire
32 Jean Talon conSeiller du Roy En Ses conseils
33 d'eStat et privé Intendant de Justice police
34 Et finances de ce d'it Pays,

À suivre...

Commentaires

- Dans cet extrait, dans le mot **de**, la boucle du E va vers le bas, qu'il soit attaché ou non au mot suivant.
- Ligne 20. Dans le mot **nom**, remarquez la grande queue du M. C'est un trait que beaucoup de notaires font lorsque la dernière lettre d'un mot est un N ou un M.
- Ligne 22. Dans les mots **grez** et **vollontez** : la lettre Z marque le pluriel au lieu du S.
- Lignes 22 et 23. Dans les deux mots **parens** et **consentement**, le E et le N sont fusionnés dans le premier mot, alors que dans l'autre, on a fait ces fusions pour E et M ainsi que pour la finale ENT. Par ailleurs, il n'y a pas de barre sur les T, ce qui est fréquent.



- Lignes 23 et 25. Le notaire a utilisé l'esperluette & qui veut dire **et**.
- Dans la transcription, au changement de page, on a sauté une ligne tout simplement.

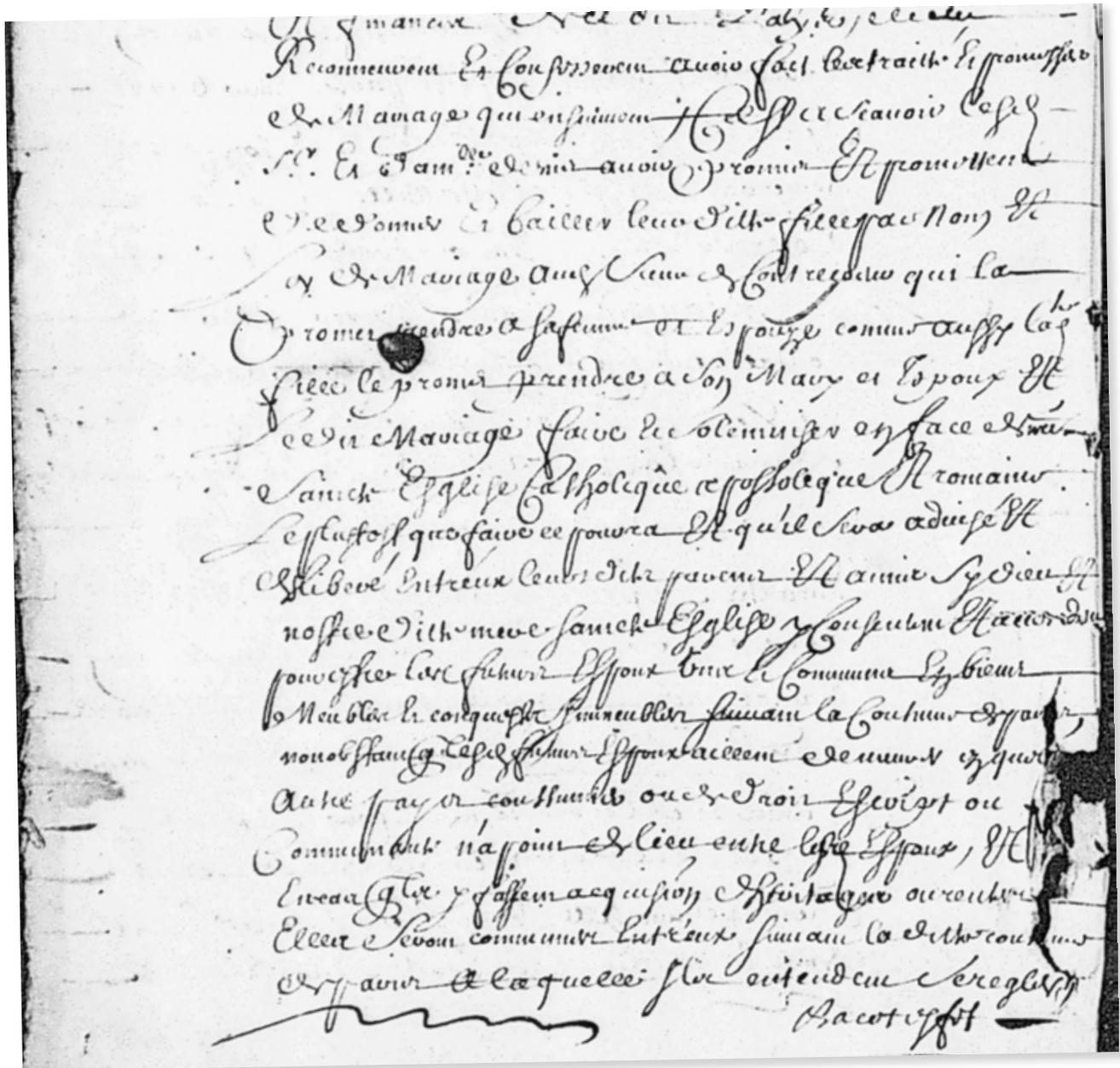
- Ligne 27. Le vrai nom du capitaine est Jean-Maurice-Philippe de Vernon de la Fouille. Mais le notaire a clairement mis un P au lieu du V. On ne corrige pas, on met un P.
- Lignes 30-31. Daniel de Rémy était chevalier, Seigneur de Courcelles, gouverneur et Lieutenant général en Nouvelle-France. Le notaire a fait une contraction pour trois mots :
chevalier → ch'ler **général** → g'ral **pour** → po'

Leçon de paléographie

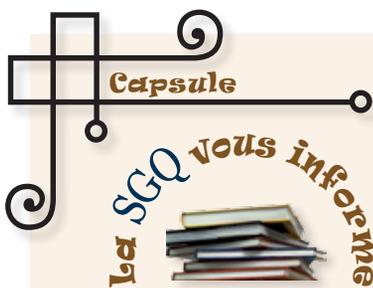
Les parties d'un contrat de mariage. Quelques-unes de ces parties ne sont qu'une phrase du contrat.

- L'introduction du notaire ;
- La présentation des époux ;
- La reconnaissance de liberté d'engagement ;
- Les témoins ;
- La promesse de mariage ;
- L'acte de mariage ;
- La délibération ;
- Le régime matrimonial ;
- Les dettes ;
- Le douaire ;
- Le préciput ;
- La dissolution ;
- La dot ;
- Les clauses spéciales ;
- L'insinuation ;
- La formule finale ;
- Les signatures.

Prochain exercice à transcrire



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Service de recherche généalogique

La Société de généalogie de Québec offre un service de transcription de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècle, notamment des actes de mariage, des contrats de mariage, d'acquisition, de vente ou d'inventaire après décès. Le demandeur doit fournir une copie numérisée du document.

Pour plus d'informations, consultez la page :
www.sgq.qc.ca/service-de-recherche.



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Adjutor Rivard, juge et homme de culture influent en son époque

S'il est quelqu'un qui a commandé le respect de son vivant et laissé un souvenir durable, c'est le juge Adjutor Rivard, de la Cour d'appel. Si son œuvre comme juriste a laissé des traces écrites, ses nombreuses activités pour le progrès de la langue française ont contribué à la naissance de nombreuses institutions qui lui ont survécu. Un mot sur ses origines paternelles et ses réalisations professionnelles et culturelles.

À Saint-Grégoire de Nicolet

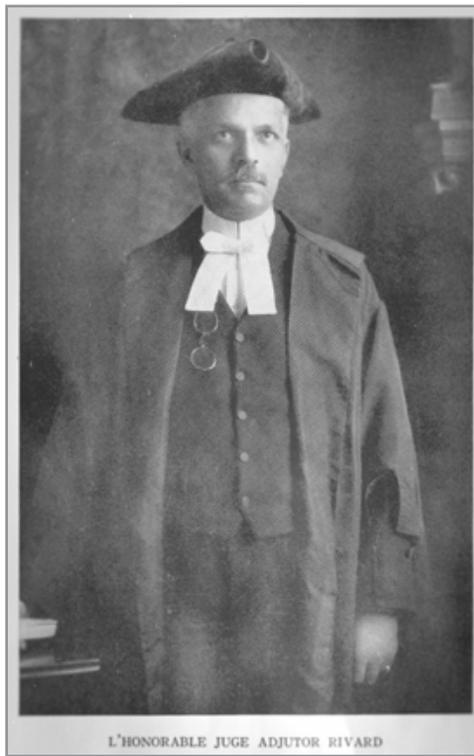
Les parents du juge Rivard: Louis-Ludger Rivard, majeur, écuyer, notaire public, et sa coparoissienne Paméla Harper, fille mineure de George et Marie-Anne Picher, ont scellé leur union le 27 juin 1853 au sud du Saint-Laurent en la belle église de Saint-Grégoire de Nicolet, dans l'actuelle MRC de Bécancour. Les parents de l'épouse sont de Cap-Santé, ce qui explique que la publication des deux bans ait eu lieu dans les deux paroisses. Une dispense du troisième ban a été accordée par messire Loranger, vicaire général¹. Cinq signatures apparaissent au pied de l'acte: celles des époux, du père de l'époux, de Norbert Béliveau, écuyer, et de Jean Harper, prêtre (Québec, 1807–Saint-Grégoire, 1869), oncle de l'épouse. L'autorisation du curé du lieu n'est pas indiquée, ni celle des parents de l'épouse au mariage de leur fille mineure.

À Saint-Léon-le-Grand, Maskinongé

C'est à Saint-Léon-le-Grand, Maskinongé, que les aïeux paternels du juge Rivard se sont épousés. Le 7 février 1809 après publication d'un ban, Benjamin Rivard dit Laframboise, fils mineur, agriculteur, s'unit à Adélaïde Lupien, fille mineure de feu Antoine et feu Magdeleine Brulé, tous de la paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, aujourd'hui Louiseville, où il y eut aussi publication. La dispense des deux autres bans a été obtenue de messire François-Xavier Noiseux (Sainte-Foy, 1748–Trois-Rivières,

1834), vicaire général du diocèse de Trois-Rivières. Le célébrant confirme le consentement des parents respectifs au mariage, vu la minorité des parties. Pourtant, les parents de l'épouse sont dits tous deux décédés... L'acte fait mention de la présence de Jean-Baptiste Ouvrard dit Laperrière, ami et témoin de l'époux, et de Jean-Baptiste Le Droit, ami et témoin du côté de l'épouse (serait-il son tuteur?). Plusieurs parents et amis sont présents dont les uns ont signé, entre autres l'époux et le témoin de l'épouse. Je lis les signatures de l'époux, du témoin de l'épouse,

de Louis, Antoine, François, Pierre et Alexis Rivard et de François (illisible), suivis de celle de l'officiant Louis Delauney, curé du lieu (Montréal, 1761–Saint-Léon-le-Grand, 1837).



Source: ROY, Pierre-Georges. *Les juges de la province de Québec*, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1933, p. 464.

Union à Yamachiche

Les bisaïeux paternels d'Adjutor Rivard, François et Ursule Le Droit, fille de François et Charlotte Bouvier, tous de la même paroisse, ont prononcé leur oui final le 23 octobre 1763, et ce, après publication de trois bans. Nulle indication d'âge ou de métier des parties, ni de consentement parental, ce qui laisse présumer de leur majorité. Le document consulté mentionne les présences de Baptiste Rivard, d'André Berthiaume, de Joseph Rivard et de Pierre Dufaut. Tous sont dits ne savoir signer. Clôt l'acte la signature de l'officiant Jacques-Maxime Chefdeville, curé de Yamachiche (Québec, 1714–Yamachiche, 1778).

Cérémonie à Champlain

Le 29 mars 1728 en l'église de Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain, Jean-Baptiste La Glanderie dit Rivard, âgé de 26 ans, épouse une fille de sa paroisse Geneviève Toutant, âgée de 22 ans, fille de feu Nicolas et Marie-Anne Raux. Ce sont les trisaïeux du juge Rivard. Il y a eu dispense de publication de bans accordée par le vicaire général Étienne Boullard (Château-du-Loir, 1658–Québec, 1733) durant la

1. Il s'agit de M^{gr} François-Xavier Germain Rivard Loranger.

vacance du siècle². L'acte consulté mentionne les présences des personnes suivantes : Angélique Lafontaine, Antoine Lanouette, Joseph Gaillon, Pierre Dubois, et trois autres (illisibles). Termine l'acte la signature d'André Jorian qui se déclare missionnaire (Québec, 1691–Berthier-en-Bas, 1768). Ce mariage a été précédé d'un contrat de mariage reçu par le notaire Daniel Normandin (en exercice à Champlain de 1686 à 1729). Au pied de cet acte, je lis les signatures de : Marie-Anne Raux, Marie Raux, Antoine-Marie Lanouette, Joseph Gaillou, suivies de celle du notaire.

À Champlain

Le 3^e jour de février 1682, *environ sur les onze heures*, après la publication des trois bans, Julien Rivard, âgé de 25 ans, devient l'époux d'Élisabeth Thunay³, âgée de 15 ans, fille de Félix et Élisabeth Lefebvre, tous de la paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan. C'est le curé de cette paroisse qui célèbre le mariage. Aucun empêchement n'est soulevé. Les époux donnent leurs consentements. Les pères des mariés sont présents ainsi qu'Antoine Trottier. Les époux sont dits ne savoir signer. Il n'est rien mentionné à cet égard des trois autres personnes présentes, mais seul le prêtre signe : François Dupré (France, 1648–L'Ancienne-Lorette, 1720). Il n'explique pas qu'il n'y ait pas eu de consentement des parents pour la jeune fille de 15 ans. Je dois ajouter que l'abbé Dupré agissait *sacerdotale*ment à Champlain et à Batiscan. Avant leur mariage, les époux avaient été parties à un contrat de mariage devant le notaire royal Jean-Baptiste Adhémar (en exercice à Montréal et à Trois-Rivières entre 1668 et 1714), minute 534. Il y a des signatures au bas de cet acte. Les unes sont précédées d'une croix⁴. J'énumère quelques noms que je peux déchiffrer : Catherine et Jacques Lefebvre, Geneviève de la Fond, Romain Le Moyne, Julien Rivard, Marie et Louis Guillet. Et combien d'autres plus nombreux pour lesquels j'avoue mon impuissance à lire ! Le *PRDH* mentionne la présence au mariage des époux et de leurs quatre pères et mères ; celles de Marie-Joseph Laglanderie, sœur de l'époux, de François Herbec et du célébrant, François Dupré.

A Trois-Rivières

Vers 1653, à Trois-Rivières, Nicolas Rivard dit Lavigne, majeur, né en 1617, épouse Catherine St-Père, mineure, née en 1634, veuve de Mathurin Guillet. Elle est la fille d'Étienne et Madeleine Cousteau. C'est le premier mariage de cette lignée en Nouvelle-France. L'époux est né à Saint-Aubin de Tourouvre,

2. Pour moi, cela signifie qu'il n'y a pas d'évêque sur place, celui qui agit étant curé de Québec. M^{re} Duplessis Mornay, évêque du diocèse de Québec, est en France en 1728, et M^{re} Boullard, vicaire général, est curé de Notre-Dame-de-Québec depuis 1725.

3. Quant au patronyme de l'épouse, je crois opportun de souligner que le généalogiste René Jetté indique Thunay et non Taves, ce que j'ai lu de l'acte de 1682. Le *PRDH* indique également Thunay, tout en retenant la forme patronymique Thuné... Cette dernière source comporte aussi des différences avec la copie civile de l'acte que j'ai pu consulter. Tanguay évoque Thunès dit Dufresne.

4. Cela signifie-t-il que la personne dont le nom figure apposa sa croix pendant que quelqu'un écrivait ses prénom et nom ?

arrondissement de Mortagne, au Perche (Orne). Ses parents sont Pierre et Jeanne Mullard. Selon le Fichier *Origine*, ces derniers se sont épousés le 11 novembre 1613 à Saint-Aubin de Tourouvre. Le couple Rivard-St-Père est partie à un contrat de mariage signé le 24 novembre 1652 à Trois-Rivières devant le greffier-notaire Séverin Ameau, en exercice à cet endroit de 1652 à 1702. L'acte de célébration de mariage n'étant pas disponible, j'ai livré ce que j'en sais.

Naissance, études, mariage, carrière professionnelle et activités intellectuelles d'Adjutor Rivard

Adjutor Rivard, le futur juge, est né à Saint-Grégoire de Nicolet le 22 janvier 1868, selon la notice nécrologique parue dans la *Revue du Barreau* à la suite de son décès. Le lendemain, il a été baptisé sous les prénoms de Georges-Adjutor-Benjamin. Son parrain est Alexis Poirier, notaire public, et sa marraine, Alvina Harper. Est-elle tante de l'enfant et épouse du parrain ? L'acte est muet à cet égard. Signent ces gens et le père de l'enfant ; l'officiant est l'abbé Jean Harper, oncle de la mère du bébé, celui-là même qui avait célébré le mariage des parents.

C'est au Petit Séminaire de Québec que le juge Rivard a fait ses études classiques. Son diplôme en droit date de 1891, après ses études à l'Université Laval. Il a été admis au Barreau la même année. Il a d'abord exercé à Chicoutimi chez l'avocat Louis de Gonzague Belley. À compter de 1895, il exerce à Québec chez Thomas Chase-Casgrain et Joseph-Isaac Lavery. Ensuite, cette étude s'adjoignit à celle de Charles-Auguste Chauveau, étude qui a survécu à Québec jusqu'à la fin du xx^e siècle, après fusions*.

Le mariage du juge Rivard a été célébré à la cathédrale de Notre-Dame-de-Québec le 30 juin 1896. La dispense de deux bans a été accordée par le vicaire général Cyrille-Alfred Marois, l'autre ban a été publié localement. Georges-Adjutor-Benjamin Rivard, majeur, écuyer, avocat, unit sa destinée à Marie-Anne-Joséphine Hamel, fille majeure de feu sieur Ferdinand-Edmond, copiste, et dame Marie-Scholastique-Georgine Routhier. Tous sont de la même paroisse. Adjutor habite au 8, rue du Parloir et Joséphine au 7, rue Hamel. Le père de l'époux est son témoin, le frère de l'épouse, Edmond Hamel, celui de sa sœur. Je lis les signatures des conjoints et de leurs témoins : J. E. Prince, Eusèbe Belleau, Marie Hamel, Lydia R. Prince, Juliette H. Belleau, Valérie Rivard, Clotilde Rivard, Henri De Foy et Suzanne Rivard, suivies de celle du célébrant François-Xavier Faguy, curé de la cathédrale (Québec, 1853–Québec, 1911).

Continuons sur sa carrière après son mariage. À la grande étude dont il fait partie se joint Aimé Marchand, futur juge de la Cour d'appel du Québec. Adjutor Rivard devient bâtonnier de Québec en 1917, et du Québec l'année suivante. Nommé à la Cour d'appel en 1921, il y siègea jusqu'au début de 1942.

Outre sa profession de juriste, il a poursuivi une carrière particulièrement active dans l'enseignement. Professeur d'élocution à la Faculté des lettres de l'Université Laval en 1896, il

est maître ès arts de la même université qui lui octroya un doctorat en lettres en 1910. En 1919, la Faculté de droit de Laval lui confiait la chaire de droit international et lui conférait le titre de docteur en droit. À la suite de mes recherches à l'Université Laval, je n'ai pu établir le sujet de sa thèse. Il resta attaché à la Faculté jusqu'à la fin de ses jours.

Il s'intéressa à la philologie assez tôt. Auteur en 1898 de *L'art de dire*, puis du *Manuel de la parole*, le juge Rivard fonda avec l'abbé Stanislas Lortie la Société du parler français au Canada. Leurs travaux sont en grande partie regroupés dans le *Glossaire du parler français au Canada* publié en 1930.

Notons un travail artistique formé de trois recueils: *Chez nous* (1914), *Chez nos gens* (1917) et *Contes et propos divers* (1942) qui a fait l'objet d'une appréciation unanime de la critique.

Que de publications ont pu compter sur lui: la *Revue du Droit*, la *Revue du Barreau*, le *Bulletin du parler français et Le Canada français*. En 1923, il fit paraître *De la liberté de la Presse*. Les juristes ont pu compter sur *La Technique législative* en 1924 et sur un jugement minoritaire concluant à l'inconstitutionnalité de la *Loi constituant la Commission des accidents de travail du Québec*.

Organisateur et secrétaire du premier Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912, il accepta la présidence des fêtes des 25 ans de la fondation de la Société du parler français au Canada en 1937, année du deuxième congrès.

Au début du xx^e siècle, il fut parmi les fondateurs du quotidien *L'Action sociale*, devenu *L'Action catholique* qui dura jusqu'aux années 1970, organe officieux de l'archevêché; l'on comprend qu'il ait fait partie du comité permanent des congrès eucharistiques à compter de 1925. Il était aussi chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le juge Rivard est décédé subitement le 18 janvier 1945 à Sillery sur le chemin Saint-Louis, côté nord à l'ouest de l'avenue Maguire à la résidence de son gendre le juge Garon Pratte de la Cour d'appel, époux de sa fille Georgine. Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Colomban (Saint-Michel depuis 1968) à Sillery. Cet édifice de style gothique a été érigé en 1854 sur l'un des plus beaux endroits d'où on peut voir le fleuve Saint-Laurent. À part sa fille, lui survécut son fils, M^e Antoine Rivard, réputé criminaliste en défense, député de la circonscription électorale de Montmagny, solliciteur général, puis ministre des Transports et des Communications du Québec dans les gouvernements de Maurice Duplessis, Paul Sauvé et Antonio Barrette. Il a ensuite été juge de la Cour d'appel. Cinq petits-enfants se doivent d'être mentionnés: Claire Rivard décédée le 7 mai 2015, épouse de feu Pierre Gagnon; Jean Rivard, membre du Barreau de Québec, décédé le 3 janvier 2014; Suzanne Rivard, grande artiste, pilier de banque d'œuvres d'art du Canada, épouse du sénateur Jean Le Moyne; Yves Pratte, juge de la Cour suprême; et Louis Pratte, juge de la Cour fédérale. Toute cette descendance est aujourd'hui décédée.

Le départ imprévu du juge Adjudtor Rivard fut vécu comme une tragédie pour le monde juridique et celui de la culture. En

cette période où la culture est souvent priée de céder le pas à la technique, souhaitons pour l'avenir de notre peuple que son exemple inspire quelques jeunes. C'est un peu pour cela que j'ai tenu à rappeler son souvenir.

* Il me plaît de donner suite à la fusion d'études dont j'ai parlé plus haut. Les Anglo-québécois nous en donnent l'exemple relatant l'histoire de leurs grandes sociétés formées de membres du Barreau. Le sénateur Jacques Flynn explique qu'il comptait entrer à l'étude Chauveau (Charles-Auguste) et Rivard (Antoine); Chauveau était son oncle par alliance ayant épousé Amélie Flynn. Quelqu'un de l'étude ne voulut point de lui. L'étude Chauveau date de 1841, moment de l'admission au Barreau de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, ce dernier à compter de 1867, premier premier ministre du Québec. Il exerça d'abord avec son mentor Louis-David Roy, et au moment où ce dernier devint juge, il exerça avec Philippe-Baby Casgrain. J'ignore si d'autres ont fait partie de l'étude avant qu'Alexandre Chauveau, fils du précédent, n'en devienne membre. En 1878–1879, c'était l'étude Alleyn (Richard) et Chauveau (Alexandre); en 1880–1890, Taschereau (Linière) et Tessier (Jules); en 1898–1899, Taschereau (Linière) Lavery (Joseph-I.) & Rivard (Adjudtor); en 1908–1909, Casgrain (Thomas-Chase), Lavery (Joseph-I.), Rivard (Adjudtor) & Chauveau (Charles-Auguste); en 1918–1919, Rivard (Adjudtor), Chauveau (Charles-Auguste) et Marchand (Aimé); en 1928–1929, Chauveau (Charles-Auguste) & Rivard (Antoine); en 1938–1939, Chauveau (Charles-Auguste), Rivard (Antoine) & Blais (Jean); en 1948–1949, Rivard (Antoine), Blais (Jean) & Gobeil (Antoine).

Jacques Flynn explique que son travail d'avocat à Montréal, résultant de services créés durant la Deuxième guerre prenant fin, il fit part de son désir d'exercer à Québec, ville où il avait étudié et s'était marié, ayant pour épouse une Québécoise. La porte lui fut ouverte chez Prévost (Yves) & Gagné (Maurice). Nous sommes en 1948. Prévost en 1938–1939 était membre du cabinet Dupré (Maurice), de Billy (Valmore), Prévost (Yves) & Home (John-M.). Comme en 1968, l'étude dont fait partie Jacques Flynn est Prévost (Yves), Flynn (Jacques), Rivard (Jean), Jacques (Maurice), Cimon (Charles) & Lessard (Raymond), l'on comprend que Flynn rejoigne ainsi l'étude où l'on n'avait point voulu de lui.

Le cabinet Flynn Rivard a été dissout au début du xxi^e siècle.

MÉDIAGRAPHIE

- *Ancestry.ca*, *Ancestry.com*, ©2006–2016, www.ancestry.ca.
- Annuaires des adresses à Québec Cherrier, puis Marcotte.
- ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, École catholique des sourds-muets, 1910–1934, 6 vol.
- BANQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- CARON, Napoléon. *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, P. V. Ayotte, éditeur, 1892, 301 p.

- Drouin (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français* (1760–1935).
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines jusqu'à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques, MSRC. *Revue du Barreau*, vol. 5, 1945, p. 407–409.

- PRDH (*Programme de recherches en démographie historique*). Université de Montréal, © 1999–2015, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- ROY, Pierre-Georges. *Les juges de la province de Québec*, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1933, 588 p.
- Tableau de l'ordre des notaires (1979).

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'ADJUTOR RIVARD

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
RIVARD Adjutor-Benjamin (Louis-L.; HARPER Paméla)	1896-06-30. Notre-Dame-de-Québec	HAMEL Joséphine (Ferdinand-E.; ROUTHIER Georgine)
RIVARD Louis-Ludger (Benjamin; LUPIEN Émilie [Adélaïde*])	1853-06-27. Saint-Grégoire, Nicolet	HARPER Paméla (George; PICHER M.-Anne)
RIVARD dit Laframboise Benjamin (François; LE DROIT M.-Ursule)	1809-02-07. Saint-Léon-le-Grand, Maskinongé	LUPIEN Adélaïde [Émilie*] (Antoine; BRULÉ Magdeleine)
RIVARD François (J.-B.; TOUTANT Geneviève)	1763-10-23. Yamachiche	LE DROIT Ursule (François; BOUVIER Charlotte)
LA GLANDERIE dit RIVARD J.-B. (Julien; THUNAY Élisabeth)	1728-03-29. Champlain	TOUTANT Geneviève (Nicolas; RAUX M.-Anne)
RIVARD Julien (Nicolas; ST-PÈRE Catherine)	1682-02-03. Champlain	THUNAY Élisabeth (Félix; LEFEBVRE Élisabeth)
RIVARD dit LAVIGNE Nicolas (Pierre; MULLARD Jeanne)	1653. Trois-Rivières	ST-PÈRE Catherine (Étienne; COUSTEAU Madeleine)

*Adélaïde à son mariage et Émilie au mariage de son fils.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
lbarabe@bell.net



Capsule À introduire dans une conversation !

Chènevrière, ou chanevrière, c'est un épouvantail. En fait, l'expression viendrait à la fois du champ de culture du chanvre et de l'épouvantail que l'on y mettait pour éloigner les oiseaux friands de chènevis, la graine du chanvre. On le dit également, et méchamment, d'une personne, laide et mal vêtue.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *L'équipement aratoire et horticole du Québec ancien (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)*, Montréal, Guérin littérature, t. 1, 1989, p. 159, coll. Culture populaire.

Wikipédia en français (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A8nevri%C3%A8re>)



Les archives vous parlent des...

Annie Labrecque, technicienne en documentation
BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Histoires locales et régionales : méconnues mais utiles pour la recherche

En tant que généalogistes, vous avez l'habitude d'utiliser les répertoires de baptêmes, mariages et sépultures, les bases de données et les greffes de notaires. D'aucuns se sont aventurés dans les archives judiciaires et dans celles de l'administration gouvernementale. Mais avez-vous déjà exploité les monographies consacrées à l'histoire locale? Pourtant, elles sont d'une grande richesse pour alimenter vos recherches par leur unicité et la diversité de leur contenu. C'est ce que nous explorerons dans cette chronique.

En effet, généralement écrites par des membres de la communauté, les monographies d'histoire locale — les histoires de paroisses, comme on les présente souvent — exploitent des sources primaires comme les témoignages des résidents, les archives personnelles ainsi que celles de la fabrique et de la municipalité, etc. Les plus récentes contiennent aussi une abondance de photographies anciennes et actuelles, parfois des cartes ou des plans, de même que des reproductions d'archives manuscrites, le tout permettant de mieux contextualiser l'histoire qu'on y présente.

Traditionnellement rédigées par des religieux, les monographies s'intéressent tout particulièrement au patrimoine religieux et à la vie paroissiale : fabriques, églises, presbytères et couvents, curés ou communautés religieuses. La vie municipale y est aussi bien représentée : maires, conseillers, sécurité publique, réseau routier, organismes communautaires et de loisirs. L'histoire des écoles et de la commission scolaire locale est abordée. On y présente l'historique des regroupements et des associations : cercles des fermières, sociétés d'agriculture, âge d'or, mouvements scouts et guides, etc. Les fleurons commerciaux — qu'on pense aux garages, épiceries, institutions financières par exemple — et les industriels locaux y occupent aussi une belle place. On peut également y parler des cours d'eau et des moulins, des principales voies d'accès incluant le train et les infrastructures reliées aux voies ferrées, de même que des catastrophes, accidents et événements marquants ayant touché la communauté.

En matière de généalogie, on y découvre des informations sur les familles pionnières ayant défriché la terre et ouvert le territoire. Plusieurs contiennent aussi une section dédiée aux familles résidentes. Tenant habituellement sur une page, on y relève des dates de naissance, de mariage et de décès, le métier pratiqué, de même que plusieurs photographies difficilement repérables autrement.

Si vos recherches s'attardent un peu du côté de l'histoire d'une localité ou d'une région, il vous faut absolument consulter les synthèses historiques régionales de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), maintenant intégré à l'Institut national de recherche scientifique (INRS). La présentation est chronologique et l'ensemble des thématiques reliées à l'histoire de la région y sont proposées. Enfin, toutes les références aux documents consultés y figurent, ce qui est des plus utiles pour vos propres recherches. Bref, ces livres sont des incontournables pour quiconque s'intéresse à l'histoire d'une région¹.

La collection d'histoires locales et régionales est une des richesses de la bibliothèque de BAnQ Québec. Composée principalement de monographies, elle contient aussi quelques titres de périodiques et des brochures. Cet ensemble forme un corpus documentaire d'un peu plus de 3800 titres, dont 38 % de ce qui est disponible à la collection patrimoniale de BAnQ pour le même thème. La collection patrimoniale possède le corpus public le plus important en histoire locale et régionale avec tout près de 10 000 titres.

Tous nos titres en histoire régionale et locale sont repérables dans le catalogue IRIS, accessible sur le portail de BAnQ (www.banq.qc.ca), onglet *Outils de recherche*. L'utilisation de la recherche avancée permet de repérer les livres conservés à BAnQ Québec, uniquement si on coche cette option. Rappelons que le catalogue est accessible gratuitement chez soi et en salle de consultation. À la suite du réaménagement du printemps 2015, les livres sont maintenant en libre accès pour les clients. Sur les rayonnages, vous trouverez en ordre alphabétique les histoires régionales, les livres pour les villes de Québec et de Montréal, et pour toutes les autres municipalités du Québec. Toute cette documentation se retrouve aux cotes FC 2943 à FC 2949.

Plusieurs titres de notre collection d'histoire régionale et locale sont disponibles en format numérique. Si aux fins de vos recherches vous avez besoin de copies, nous vous demandons

1. La bibliothèque de BAnQ Québec possède tous les titres de cette collection : Saguenay-Lac-Saint-Jean (1989), Laurentides (1989), Côte-du-Sud (1993), Bas-Saint-Laurent (1993), Outaouais (1994), Abitibi-Témiscamingue (1995), Côte-Nord (1996), Lévis-Lotbinière (1996), Cantons-de-l'Est (1998), Gaspésie (nouv. éd. 1999), Piémont-des-Appalaches (1999), Charlevoix (2000), Haut-Saint-Laurent (2000), Richelieu (2001), Îles-de-la-Madeleine (2003), Beauce-Etchemin-Amiante (2003), Mauricie (2004), Laval (2008), Québec et sa région (2008), Nord-du-Québec (2012), Montréal et sa région (2012), Lanaudière (2012).

de les faire à partir de la version numérique afin de préserver notre collection. Pour les repérer, regardez tout d'abord dans le catalogue IRIS. Si une version numérique est disponible dans nos collections, le lien vers cette version est indiqué dans la description du document. Si le titre est libre de droits, vous pourrez même le télécharger. Certains ouvrages récents y figurent aussi lorsque l'éditeur a donné son autorisation. Dans ce cas, par contre, la version numérique sera accessible pour consultation uniquement.

Il nous faut absolument mentionner une des plus belles ressources numériques pour les monographies d'histoires locales et régionales: le projet *Nos racines/Our roots*. Le développement de cette ressource est le fruit d'un partenariat entre plusieurs bibliothèques canadiennes, dont la bibliothèque de l'Université Laval. Ce projet a permis la numérisation de 2771 monographies d'histoires locales et régionales. Les monographies du Québec y occupent une large place, puisqu'on en compte 1312. Le site www.nosracines.ca/f/ permet de les consulter. De plus, la recherche globale est possible dans cette ressource, permettant ainsi de vérifier rapidement la présence d'une information recherchée.

Évidemment, d'autres bibliothèques de Québec possèdent aussi de belles collections d'histoires locales et régionales. Mentionnons tout d'abord celle de la Société de généalogie

de Québec avec plus de 2500 titres. Physiquement, elle se retrouve dans la section 2 *Monographies et histoires régionales et locales*. Le *Catalogue René-Bureau*, accessible dans les locaux de la SGQ ou en ligne via le site Web de la Société (www.sgg.qc.ca) vous permet de trouver le titre désiré.

Enfin, signalons aussi au passage les bibliothèques suivantes qui ont une collection intéressante de monographies d'histoires locales et régionales, accessibles aux chercheurs: bibliothèque générale de l'Université Laval (pavillon Jean-Charles-Bonenfant), bibliothèque de l'Assemblée nationale (pavillon Pamphile-Le May), bibliothèque Cécile-Rouleau (édifice Marie-Guyart).

Si malgré tous vos efforts, vous ne trouvez pas une monographie en particulier, notre service de prêt entre bibliothèques vous sera très utile. En effet, la bibliothèque de BANQ Québec peut effectuer pour vous l'emprunt d'un ouvrage dans une autre bibliothèque. Vous pourrez alors venir le consulter dans nos locaux pour une durée d'environ trois semaines.

Si vous avez des questions relatives à notre bibliothèque et à son contenu, n'hésitez pas à les poser au personnel de la salle de recherche.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : annie.labrecque@banq.qc.ca



Photos prises par l'auteure.



Service d'entraide

Alain Gariépy (4109)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue *L'Ancêtre*. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel. Les questions peuvent être déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : sgq@uniserve.com.

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et Marguerite **Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : *Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon* (Raymond Rioux, 4003).

Le tableau suivant résume les requêtes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bernard	Éva (Marie Ève)	Leclerc	Willie	6449
Bolduc	Marguerite	Talbot	Simon	6444
Brodeur	François	Dubois	Marguerite	6445
Fortin	Charles	Brouillette (Bronillette)	Odile	6446
Leclerc	Wellie (Joseph Guillaume Stanislas)	Bernard	Éva (Marie Ève)	6447
Leclerc	Willie (Joseph Guillaume Stanislas)	Bernard	Éva (Marie Ève)	6448

Questions et réponses

6444 Décès de Marguerite **Bolduc** épouse de Simon **Talbot**; elle est vivante lors de la mort de son époux en 1865. (Michèle Dumas, 3002)

R: Marguerite **Bolduc** épouse de feu Simon **Talbot** décède le 24 juillet 1875 et est inhumée le surlendemain à Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland à l'âge de 83 ans. Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6445 Décès de François **Brodeur** époux de Marguerite **Dubois**. (André Lemaire, 3822)

R: François **Brodeur**, époux d'Angélique **Gagné**, décède le 9 mai 1878 et est inhumé le lendemain à Saint-Mathias-sur-Richelieu. François Brodeur avait épousé Angélique Gagné, veuve de François Morin, le 16 janvier 1866 à Saint-Césaire de Rouville. Sources: Recensements de 1861 et de 1871 à Rouville. (Michel Drolet, 3674)

6446 Mariage et parents de Charles **Fortin** qui épouse Odile **Brouillette** (Jacob, Eudoxie Poireau dit Laliberté) vers 1869 à Kankakee, Illinois. Charles est peut-être le fils de

Thomas Fortin et Marguerite Hébert. (Jean-Pierre Fortin, 1220)

R: Charles **Fortin** épouse Odile **Bronillette (Brouillette)** le 8 juin 1869 à Kankakee, Illinois. Charles Fortin, fils de Thomas et Marguerite Hubert (Hébert) décède le 24 décembre 1922 et est inhumé le surlendemain à Bourbonnais, comté de Kankakee, Illinois. Il est né le 4 novembre 1845 à Québec, Canada. Odile Brouillette (Jacob, Udesse Liberty), épouse de Charles Fortin, décède le 3 mars 1927 et est inhumée deux jours plus tard à Kankakee, Illinois. Elle était née le 13 juin 1846 au Canada. Source: *Ancestry*. (Michel Drolet, 3674)

6447 Mariage et parents de Wellie **Leclerc** époux d'Éva **Bernard**. Leur fils Joseph Alphonse Laurier Leclerc épouse Desneiges Turcotte (Amable, Edwige Côté) le 14 août 1940 à Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean. (Line Bernard, 5711)

R: Joseph Guillaume Stanislas **Leclerc** (Elzéar, Ludivine Picard) épouse Marie Ève **Bernard** (Michel, Céline

Morin) le 7 janvier 1903 à Saint-Raphaël, Bellechasse.
Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6448 Naissance de Willie **Leclerc**, époux d'Éva **Bernard**.
(Line Bernard, 5711)

R: Joseph Guillaume alias Welly (Wellie) Stanislas **Leclerc**
(Elzéar, Ludivine Picard) est né le 7 mai 1881 et a été baptisé le lendemain à Saint-Raphaël, Bellechasse. Source: Recensement de 1901 à Saint-Raphaël. (Michel Drolet, 3674)

6449 Naissance d'Éva **Bernard**, épouse de Willie **Leclerc**
(Line Bernard, 5711)

R: Marie Ernestine Éva **Bernard** (Michel, Céline Morin) de
Saint-Raphaël, est née le 22 août 1882 et a été baptisée
trois jours plus tard à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,
Montmagny. Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet,
3674)

Vous pouvez communiquer avec le directeur à l'adresse :
garala@videotron.ca

DONS DE LIVRES

Merci!

Témoignage de reconnaissance envers les généreux donateurs de livres à la bibliothèque en 2015 - 2016

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Charles-Henri **Audet**, Claudette **Boissonneault**, Jean **Cimon**, Juliette **de Beaumont**, Yvan **De Blois**,
Lucie **Delarosbil**, Marcel **Dupont**, Marcel **Fournier**, Claude **Girard**, Daniel **Lachance**, Jacques **Lachance**,
Louisette **Lamothe**, Diane **Latulippe**, Jean-Yves **Levesque**, Benoît **Mercier**, Claude **Moffet**, Louis **Painchaud**,
Marguerite **Potvin**, Louis **Richer**, Roger **Tessier** et les Sœurs du **Bon-Pasteur**. Les Éditions **Septentrion**
ainsi que les **Presses de l'Université Laval** contribuent également à garnir notre bibliothèque de volumes
de référence.

Si vous avez fait un don et que votre nom n'a pas été inscrit, prière de nous en excuser.

Chaque don est souligné par une inscription au nom de la personne donatrice. Une étiquette est également
insérée à la deuxième page du livre, et une mention est faite dans le catalogue René-Bureau.

Nous vous remercions beaucoup pour votre engagement envers la Société de généalogie de Québec.

Mariette Parent, directrice du comité de la bibliothèque
juin 2016

Capsule Des dépenses pour des dispenses

Componende, c'était le nom donné aux taxes que l'évêché percevait auprès de ceux et celles qui désiraient
obtenir des dispenses notamment lors d'un projet de mariage. Cette taxe était perçue, par exemple, pour
réduire le nombre de publication des bans. Ainsi, pour les mariages urgents ou que l'on désirait discrets,
il pouvait en coûter jusqu'à 96 # (ou 4 £) pour aucune publication de bans, 24 # (1 £) pour la publication d'un
seul ban (ou pour une dispense d'honneur ou de temps prohibés i.e. avent et carême ; ou d'affinité spirituelle),
et de 12 # (ou 0,10, 0 £) pour 2 bans au lieu des 3 habituels.

Des dispenses pouvaient être également accordées en raison des liens de parenté entre futurs conjoints.
En 1791, une dispense de second degré pouvait coûter 600 # ou 25 £ (soit l'équivalent d'une rente de petite
seigneurie). Mais ces tarifs étaient variables selon la fortune des demandeurs, leur niveau d'indépendance en
regard des autorités ecclésiastiques et le parti pris, ou non, du curé de la paroisse qui se faisait l'entremetteur
avec l'évêché. Les fonds recueillis allaient, habituellement, aux bonnes œuvres de l'évêché.

GAGNON, Serge. *Mariage et famille au temps de Papineau*, PUL, Ste-Foy, 1993, p. 300.

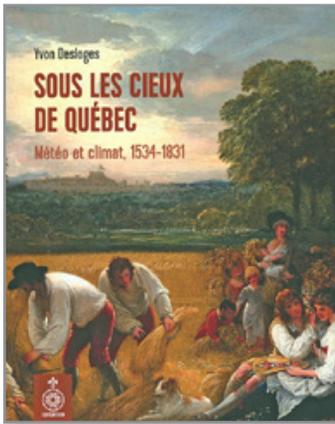


À livres ouverts

Collaboration

DESLOGES, Yvon. *Sous les cieux de Québec. Météo et climat, 1534–1831*, Québec, Septentrion, 2016, 213 p.

L'auteur nous propose une histoire scientifique du climat d'ici, soit de la région de Québec, au cours des trois premiers siècles, soit depuis le passage de Jacques Cartier à Stadaconé. Il s'agit d'une première car aucun historien n'avait jusqu'ici abordé la question dans sa globalité. Et pourtant le climat a joué un rôle central dans l'établissement et l'évolution de la colonie. D'ailleurs, nous savons déjà comment les froids d'hiver et les moustiques l'été ont servi de repoussoir à la venue de colons.



Dans une société agraire, la préoccupation première tant des autorités que des habitants est d'assurer des récoltes annuelles suffisantes pour nourrir la population et... la vêtir. Pour les uns, il faut éviter les pénuries, les disettes qui peuvent mener au mécontentement, à la révolte. Au cours des années 1690, les autorités locales ont dû faire appel à la mère-patrie

pour assurer l'approvisionnement de la colonie en blé. Pour les autres, il faut tirer de la terre de quoi nourrir les siens et les autres, notamment la récolte de blé qui donne le pain quotidien, élément de base de l'alimentation de l'époque, puis par la suite et concurremment, la pomme de terre. D'ailleurs, les nombreux recensements commandés par les autorités répondaient à leur souci d'y voir clair dans les rendements agricoles. Chenilles, sauterelles et autres moustiques provoqués par des sautes d'humeur de Dame Nature, dont les sécheresses et des temps pluvieux sont redoutés par les agriculteurs. Les grandes années de mortalité, notamment 1703, 1733, 1757 et 1784, sont associées à de mauvaises récoltes dues à des températures incertaines. Indirectement, la température influe la survie des nouveau-nés et, par conséquent, l'augmentation de la population. L'auteur replace le sujet de son étude dans une perspective mondiale de l'époque en faisant appel aux phénomènes El Niño et La Niña, aux saisons hivernales et estivales dans les Treize colonies américaines, en Europe et en France, aux éruptions volcaniques qui ont eu lieu à travers le monde et qui ont eu des répercussions jusque dans la vallée du Saint-Laurent. Il retrace les fluctuations de température saisonnières, à l'aide de nombreux témoignages de l'époque, puis des journaux. Il

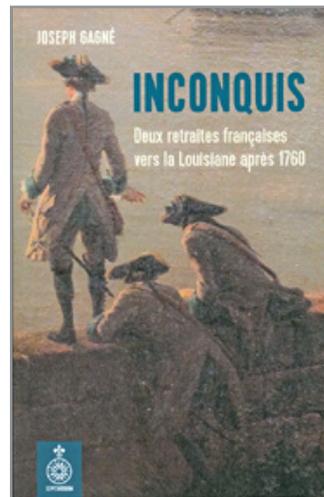
relève les mauvaises années climatiques et leurs répercussions sur les récoltes et sur la population.

L'ouvrage comprend un index et une bibliographie fouillée pour ceux qui voudraient approfondir le sujet. Ce livre saura plaire aux amateurs de belles illustrations et aux fervents de données statistiques présentées sous forme de nombreux tableaux et graphiques. Au delà de considérations politiques et économiques, le climat est un facteur essentiel pour comprendre l'évolution des communautés humaines. En terminant, un bon mot pour les éditions Septentrion quant à la qualité de la présentation de ce volume.

Louis Richer (4140)

GAGNÉ, Joseph. *INCONQUIS. Deux retraites françaises vers la Louisiane après 1760*, Québec, Septentrion, 2016, 258 p.

Le 8 septembre 1760 à Montréal, le gouverneur général, le marquis de Vaudreuil, signe la capitulation de la Nouvelle-France, ce vaste empire qui comprend non seulement la vallée du Saint-



Laurent mais tout le territoire depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane. Les officiers et les militaires en poste dans les nombreux forts situés dans le Pays-d'en-Haut (région des Grands Lacs) sont sommés de se rendre aux nouvelles autorités, en attente d'un traité entre les belligérants. Deux militaires, irréductibles, décident plutôt de se replier avec leurs hommes sur la Louisiane qui ne serait pas touchée par la capitulation de Montréal.

Il s'agit de Pierre Passerat de La Chapelle et de Louis Liénard de Beaujeu de Villemonde. L'un est jeune officier français en poste au fort Détroit, l'autre est un vétéran de la noblesse canadienne, commandant du fort Michillimakinac. Ce dernier fort est aussi un poste de traite important situé plus au nord-ouest, à la jonction des lacs Huron et Michigan.

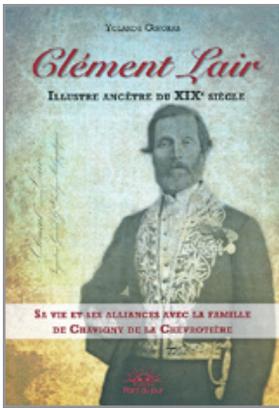
Les deux hommes font partie des Compagnies franches de la Marine. L'auteur nous fait revivre, avec multiples détails, leur retraite vers le sud, longue et pénible, une fuite en plein hiver et en pleine forêt. Leur survie dépend de maigres

provisions, des fruits de la chasse et de la pêche ainsi que des échanges avec des tribus amicales. Leur rencontre fortuite ne se fera pas sans heurts, mettant en opposition leurs origines, leurs anciennetés, leurs grades et leurs conceptions du commandement militaire. Passerat de La Chapelle est arrêté pour insubordination et mis au cachot. Ceci ne l'empêche pas de dénoncer l'ingratitude, la duplicité et les abus d'autorité de l'officier canadien, Liénard de Beaujeu, de mèche avec le commandant du fort de Chartres, Neyon de Villiers. De ce poste, situé au pays des Illinois, il descend à la Nouvelle-Orléans. Le jeune officier français finit par rentrer en France. Un conseil de guerre le blanchit de toutes les accusations portées contre lui, allant même jusqu'à lui attribuer des mérites. Passerat de La Chapelle poursuit une carrière militaire glorieuse en Martinique. Après huit ans en Louisiane, Liénard de Beaujeu rentre au pays, criblé de dettes, ayant eu la main malheureuse dans la traite des fourrures.

Comble de leur animosité, mais à leur insu, les deux protagonistes choisissent de soutenir les camps adverses lors de la Révolution américaine qui mènera à l'indépendance des États-Unis reconnue en 1783 par le Traité de Paris. Passerat de La Chapelle agit en tant qu'émissaire de la France auprès de George Washington alors que Liénard de Beaujeu prend la défense du Canada lors de l'invasion des troupes américaines dans la vallée du Saint-Laurent. Ce représentant de la noblesse canadienne, croix de Saint-Louis, finit par prêter foi et hommage à la Couronne britannique en 1781. Cependant, il n'a jamais réussi à récupérer sa seigneurie située au lac Champlain. Celle-ci faisait partie de la colonie de New York depuis le découpage du territoire de la *Province of Quebec*, à la suite de la Proclamation royale de 1763. Ce livre, dont certaines pages sont très détaillées, offre une vue interne d'un chapitre de la guerre de la Conquête qui s'est joué dans l'arrière-pays, loin du foyer principal auquel nous sommes habitués l'histoire traditionnelle.

Louis Richer (4140)

Nos membres publient



Gingras, Yolande. *Clément Lair, illustre ancêtre du XIX^e siècle*, les Éditions Point du jour, 2015, 137 pages.

Clément Félix Charles Lair naît à Turin au Piémont, alors sous contrôle français, en 1811. Clément Lair entame une carrière dans l'Administration télégraphique. Il sillonne la France au gré des différents postes qu'il occupe : Auxerre, Bordeaux, Strasbourg, Narbonne. Il se marie à Pont-à-Mousson en 1837. En 1859, c'est la campagne d'Italie où il organise le premier télégraphe électrique en Europe. Vers 1865, il prend sa retraite, puis déménage à Lotbinière avec plusieurs des siens vers 1874. Des membres de sa descendance épouseront des *de Chavigny de la Chevrotière*, de la lignée d'Éléonore de Grandmaison.

En vente auprès de l'AMDÉG, 29 – 525, boul. Saint-Laurent, Ottawa, ON K1K 2Z9

Au coût de 32 \$ + 8 \$ pour les frais de poste et manutention (en devises locales CAD, USD aux É-U et € où il a cours).



CLAPROOD NOREAU, Nicole. *Association des familles Plante inc., 25 ans d'histoire, 1991 – 2016, Album souvenir, mai 2016, 228 p.*

Écrit à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association des familles Plante, ce livre se veut un hommage à tous les bâtisseurs de cette association ainsi qu'un rappel des actions posées depuis les débuts. Source de souvenirs pour les membres actuels ou anciens, il peut aussi être utile à tout porteur du patronyme Plante ou à ceux qui s'y intéressent. Le document contient des informations sur les activités de l'Association, son journal, les armoiries, les articles promotionnels, mais aussi l'histoire de Jean Plante, fils de Nicolas et Isabelle Chauvin de La Rochelle en France, qui a épousé Françoise Boucher le 1^{er} septembre 1650 à Château-Richer. Une section généalogique complète cet album.

En vente auprès de l'auteur au coût de 20 \$ payable par chèque au nom de « L'Association des familles Plante inc. ».

Adresse : 114, rang du Brûlé, Pont-Rouge (Québec) G3H 1B6

Courriel : nicole.claprood@globetrotter.net

Des frais postaux s'ajoutent pour une livraison au Québec.

Rencontres mensuelles

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery–Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 21 décembre 2016

Conférencier : Alain Asselin, professeur à la retraite du
Département de Phytologie de la Faculté des
sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval.

Sujet : *Nos ancêtres et quelques curieuses histoires de plantes
en Nouvelle-France.*

■ Le mercredi 18 janvier 2017

Conférencier : Yvon Desloges, historien retraité de Parcs Canada.
Sujet : *Sous les cieux de Québec. Météo et climat, 1534–1831.*

■ Le mercredi 15 février 2017

Conférencier : Serge Cadrin, géographe et environnementaliste.
Sujet : *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse
au XVIII^e siècle.*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

- **Mardi :** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi :** 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3^e mercredi du mois)
de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi :** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi :** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la SGQ : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures
d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent
30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

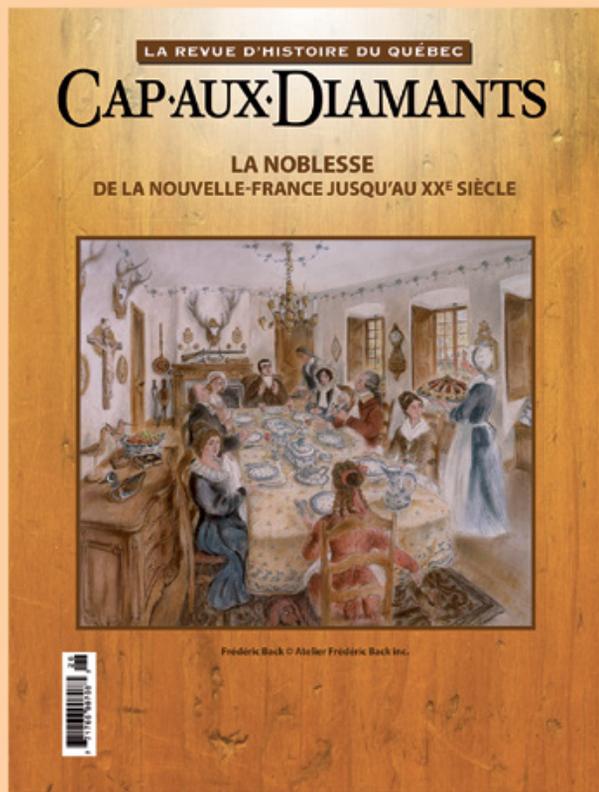
Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
en commandant au
(418) 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Visitez le site web :

www.capauxdiamants.org



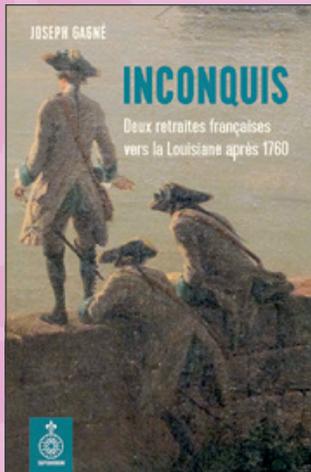
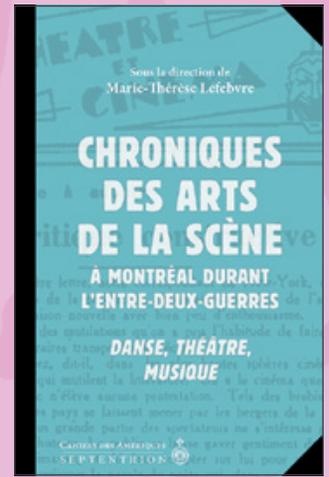
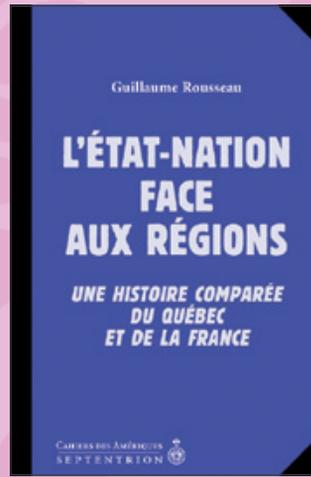
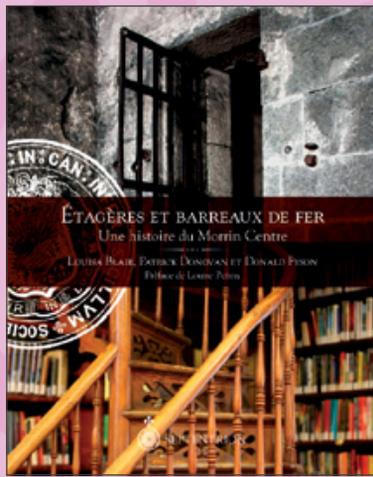
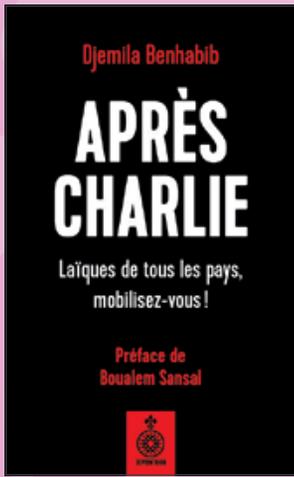
Société généalogique canadienne-française

Les nouveautés de la programmation de formation 2016-2017

- ◆ Rechercher un ancêtre d'origine italienne
- ◆ Retrouver ses ancêtres irlandais
- ◆ Recherche avec Ancestry
- ◆ Planification d'un voyage généalogique
- ◆ Recherche généalogique en France



3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

